

ATTAC

**Le développement a-t-il un avenir ?
Pour une société solidaire et économe**

**Coordination et rédaction
Jean-Marie Harribey**

**Avec la collaboration de
Gérard Gourguechon, Janette Habel, Michel Husson, Esther Jeffers, Bruno Jetin,
François Lille, Christiane Marty, Gustave Massiah, René Passet, Dominique Plihon,
Catherine Samary, Alain Saumon, Éric Toussaint et Stéphanie Treillet.**

**Paris, Mille et une nuits
2004**

Sommaire

Introduction: Les questions vives

Première partie : Pourquoi s'interroger aujourd'hui?

Chapitre 1 : Le maintien de la pauvreté et l'accentuation des inégalités

1. Un phénomène mesurable par le niveau de revenu
2. Un phénomène également qualitatif
 - Encadré 1 : Valeur d'usage et valeur d'échange
 - Tableau 1 : Risque, sur une vie, de décéder au cours d'une grossesse ou d'un accouchement
3. Quel rôle joue la démographie ?
 - Graphique 1 : Évolution de la population mondiale
 - Annexe: Les indicateurs de développement

Chapitre 2 : La dégradation écologique

1. Pollution et épuisement des ressources
 - Encadré 2 : L'eau, ressource rare et stratégique
 - Graphique 2 : Emission d'équivalent-carbone en 1998
 - Tableau 2 : Rapport entre les émissions de CO₂ et la population
 - Tableau 3 : Les scénarios énergétiques pour 2050
2. Une empreinte écologique de plus en plus forte
 - Graphique 3 : Développement humain écologiquement durable
3. La dégradation écologique atteint davantage les pauvres
 - Tableau 4 : Commerce, croissance, pauvreté et dégradation de l'environnement en Asie de l'Est et en Amérique latine

Chapitre 3 : Au-delà de la richesse économique, quel bien-être social ?

- Graphique 4 : PIB et Indice de santé sociale aux Etats-Unis de 1959 à 1996
- Graphique 5 : Richesse économique brute (RBE) par habitant et Richesse économique, sociale et écologique (RESE) par habitant aux Etats-Unis de 1950 à 1999
- Graphique 6 : PIB et bien-être économique au Royaume Uni de 1980 à 1999
- Graphique 7 : PIB et bien-être économique en Norvège de 1980 à 1999
- Graphique 8 : Le Baromètre des inégalités et de la pauvreté en France de 1982 à 2000

2^{ème} partie : Une histoire déjà longue

Chapitre 4 : Première approche

1. Croissance et développement
2. Une évolution disparate
 - Tableau 5 : Taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant de 1820 à 1998
3. La marque du capitalisme
4. L'aide au développement

Chapitre 5 : Les controverses

1. Un vocabulaire qui n'est pas neutre
2. Retard ou domination ?
 - Encadré 3 : Termes de l'échange et échange inégal
 - Graphique 9 : Evolution des prix des exportations

Chapitre 6 : Les stratégies

1. Développement équilibré ou pôles d'entraînement ?
2. Intégration au marché mondial ?
3. La variété des expériences de développement
Encadré 4 : Accumulation et croissance

Chapitre 7 : Du « consensus de Washington » à la « bonne gouvernance »

1. Le « consensus de Washington »
Encadré 5 : Les dessous du « consensus de Washington »
2. La « bonne gouvernance »

Chapitre 8 : L'engrenage de l'endettement

1. Le contexte historique de l'endettement
2. La montée de la dette
Tableau 6 : Décomposition des 2450 milliards de dollars de dette extérieure des pays en développement en 2001

3^{ème} partie : Quel avenir?

Schéma 1 : Les approches du développement en amont du développement durable

Chapitre 9 : Ambiguïtés et contradictions de la notion de développement durable

1. L'impasse de la conception libérale de la soutenabilité
Encadré 6 : La soutenabilité faible
2. Le protocole de Kyoto
3. Le marché ne peut produire de normes
Encadré 7 : Les paradoxes de la concurrence

Chapitre 10 : Ouvrir le débat

1. Le refus du développement ?
Encadré 8 : Derrière le mot *économie*
2. Dégradation ou complexification ?
Encadré 9 : Capitalisme, libéralisme et marché

Chapitre 11 : Donner de nouveaux contenus

1. Le parti pris théorique et politique : repenser le développement
2. La priorité aux besoins essentiels et au respect des droits universels
Encadré 10 : Les besoins
Encadré 11 : Clauses ou normes sociales ?
Encadré 12 : Les biens publics mondiaux
3. L'hypothèse de la décélération de la croissance comme première étape
4. La qualité de la vie et une nouvelle conception de la richesse
5. La "valeur", les "valeurs" et l'accumulation de connaissances
6. La gratuité

Conclusion : Un monde solidaire et pacifique

Bibliographie

Les auteurs

Avant-propos

La question du développement est aujourd'hui l'un des sujets les plus importants, mais aussi les plus complexes et controversés. L'enjeu est considérable car il s'agit, ni plus ni moins, de s'interroger sur nos modes de vie individuels, sur la manière dont fonctionne notre société, et sur l'avenir de la planète.

Ces thèmes sont au cœur des préoccupations du mouvement Attac. C'est ainsi que le Conseil scientifique d'Attac a constitué un groupe de travail pour mener une réflexion collective sur le développement. Ce groupe a travaillé pendant un an et demi. Il était pluridisciplinaire (avec des économistes, sociologues, historiens, politologues,...) et comprenait des sensibilités différentes (sur les questions sociales, écologiques, économiques). Les travaux de ce groupe, d'une quinzaine de personnes, ont été soumis à la discussion et à la critique de l'ensemble des membres du Conseil scientifique. Ce qui a donné lieu à de multiples débats, parfois contradictoires mais conviviaux.

L'ensemble de ce travail de réflexion est présenté dans ce livre qui se veut une contribution au débat. Celle-ci n'exprime pas une position arrêtée d'ATTAC, position qui, si tant est que ce doive être fait, n'a pas été adoptée par le Conseil d'Administration de l'association. Elle se veut ouverte et susceptible d'évolution si, comme nous l'espérons, elle est discutée le plus largement possible.

Que tous ceux qui ont collaboré à cet ouvrage collectif soient vivement remerciés !

Outre les membres du groupe de travail, je tiens à remercier Geneviève Azam et Jean Chesneaux qui, en tant que rapporteurs devant le Conseil scientifique, ont apporté des remarques critiques pertinentes et constructives. Ce travail a également bénéficié du concours ponctuel de plusieurs membres du Conseil scientifique, en particulier Jacques Capdevielle, Thomas Coutrot, Gérard Duménil et Tania Dupin.

Dominique Plihon
Président du Conseil scientifique d'Attac

Introduction

Les questions vives

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, le développement – qu’il fût réduit au domaine économique ou bien étendu à tous les domaines sociaux – devint synonyme de progrès et une aspiration quasi universelle. Promis à tous les êtres humains, ceux-ci devaient tôt ou tard y trouver nécessairement une augmentation du niveau de vie matériel permise par la croissance économique et surtout une amélioration du bien-être au fur et à mesure que l’espérance de vie progressait et que l’éducation et la culture se démocratisaient. Le moins qu’on puisse dire est que cette promesse n’a pas été tenue. Car s’il y eut des bonds économiques très importants, accompagnés d’une tendance générale à l’allongement de la durée moyenne de vie et à l’augmentation de l’alphabétisation, dans bien des cas ils ne signifièrent pas des progrès sociaux mais un accroissement des inégalités : au cours des quarante dernières années, l’écart entre les 20% les plus pauvres du monde et les 20% les plus riches est passé de 1 à 30 à près de 1 à 80, et une part grandissante de la population mondiale a vu ses modes de vie traditionnels se désintégrer au fur et à mesure que se généralisait le système capitaliste de plus en plus mondialisé et libéralisé.

Ce système traverse pourtant une crise profonde, apparue dès la fin des années 1960, d’abord aux Etats-Unis, puis s’étendant progressivement à tous les pays occidentaux développés, dont le principal signe fut à cette époque la baisse des taux de rentabilité du capital et dont la conséquence majeure pour les salariés fut l’accroissement du chômage. La parade trouvée à la crise de leur système par les gouvernements et les classes dominantes consista, à partir de la décennie 1970, à accorder la liberté totale de circuler aux capitaux, accroître les taux d’intérêt pour juguler l’inflation et garantir la rente financière, laisser monter le chômage sans réagir véritablement, précariser la condition salariale, privatiser les entreprises publiques et les services publics, remettre en cause les systèmes de protection sociale, notamment la santé et les retraites, et enfin, ce point n’étant pas le moindre, à assujettir les pays les plus pauvres à un marché mondial unifié. Ce programme dont la cohérence apparaît maintenant nettement a fait accomplir un saut considérable au processus de marchandisation des activités humaines et marque le tournant appelé souvent « néo-libéral » des politiques qui inspirent et organisent la mondialisation du même nom.¹

Les politiques libérales sont d’autant moins en mesure de résoudre ces contradictions que le développement impulsé par la recherche du profit dégénère en crise écologique mondiale. Les dégradations combinant pollutions, réchauffement climatique, appropriation puis épuisement des ressources naturelles et diminution de la bio-diversité, etc., menacent les conditions de la vie et mettent l’humanité devant sa responsabilité à l’égard des générations futures. La crise écologique revêt trois aspects qui se renforcent mutuellement : la pollution se généralise et les ressources s’épuisent, l’emprise écologique des activités humaines dépasse la capacité de la planète, et ce sont les pauvres qui pâtissent le plus de tous ces dégâts. Un type de production et de consommation gaspilleur est présenté comme un modèle à tous les peuples de la planète, mais sans que tous puissent y accéder et, la chose en est maintenant certaine, sans que ce modèle soit généralisable, compte tenu des contraintes environnementales. Ce

¹ . Sur la crise du capitalisme et la mondialisation, voir G. Duménil, D. Lévy, *Crise et sortie de crise, Ordre et désordres néolibéraux*, Paris, PUF, Actuel Marx Confrontation, 2000 ; F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, Paris, Syros, 1994 ; F. Chesnais (coord.), *La mondialisation financière, Genèse, coût et enjeux*, Paris, Syros, 1996.

modèle, qui fut sous-jacent à toutes les expériences de développement du XX^e siècle, aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est, est insoutenable.

Face à cette crise d'un nouveau genre, le capitalisme n'offre pas d'autre réponse que d'approfondir encore davantage sa propre logique : faire le pari que le progrès technique sera toujours capable de remplacer ce qu'on aura irrémédiablement détruit et confier au marché le soin de définir les normes sociales et environnementales après avoir privatisé toutes les ressources naturelles et toutes les connaissances humaines.

La résistance à l'entreprise de marchandisation du monde, à travers notamment toutes les initiatives en faveur d'un autre avenir (forums sociaux, manifestations contre l'OMC, contre le G8, contre la spéculation, contre la guerre, contre le démantèlement de la protection sociale, etc.), témoigne de la prise de conscience des mouvements sociaux de l'étroite relation entre les questions soulevées. Taxer les transactions financières, reconstruire un système monétaire international, supprimer les paradis fiscaux, annuler la dette des pays pauvres ou émergents, défendre et étendre les services publics et la protection sociale, promouvoir les droits des travailleurs, répartir les richesses équitablement, préserver le caractère collectif des biens de l'humanité comme l'eau, l'air et toutes les ressources vitales, les connaissances et tout ce qu'on nomme par le « vivant »², sont les multiples fronts de la bataille engagée contre un système économique de plus en plus prédateur.

L'association ATTAC, partie prenante de ce mouvement planétaire de résistance et de propositions, s'interroge sur le développement dont une majorité d'hommes et de femmes sont exclus, et qui, s'il devait continuer à être mené en fonction du critère du profit, mènerait sûrement l'humanité à la catastrophe sociale et écologique. Interrogation d'autant plus nécessaire que le débat dans la société s'oriente dans deux directions qui ne sont pas *a priori* nécessairement convergentes et qu'ATTAC ne doit pas ignorer : d'une part, quelles sont les raisons des échecs des politiques censées favoriser le développement ? d'autre part, au-delà de ces échecs, quel bien-fondé peut-on reconnaître aujourd'hui au développement et sur quelles bases reconstruire un projet humain de développement ?

Bien que le développement ait été un alibi des organismes internationaux servant à habiller de manière présentable la recherche d'une accumulation du capital illimitée au bénéfice d'une classe sociale minoritaire, nous pensons que la satisfaction des besoins fondamentaux de tous les êtres humains reste un objectif prioritaire, notamment en ce qui concerne une alimentation équilibrée, le droit à l'éducation et à la santé, et la protection de l'environnement. Cependant, si cet objectif passe inévitablement par une forme de développement, celle-ci doit avoir un contenu radicalement différent des politiques précédemment mises en œuvre, le plus souvent illusoires ou néfastes.

S'agira-t-il d'un développement « durable » ? Tel est, pour une bonne part, l'enjeu de la discussion. L'ONU, à travers son Programme des Nations Unies pour un Développement (PNUD), a réussi en 1992, lors de la Conférence de Rio de Janeiro, à faire adopter par la communauté internationale l'objectif de « développement durable » ou « développement soutenable » en anglais : « Le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »³ Selon ses concepteurs initiaux, le développement durable doit concilier trois impératifs : le premier est économique, c'est celui de la croissance ; le second, social, est celui de la réduction de la pauvreté ; et le troisième est écologique afin de préserver les écosystèmes. L'ordre de présentation de ces trois objectifs n'est pas neutre. La poursuite de la croissance économique est considérée comme une condition nécessaire de la réussite des deux

² . L'expression fut utilisée semble-t-il pour la première fois par F. Jacob, *La logique du vivant, Une histoire de l'hérédité*, Paris, Gallimard, 1970.

³ . Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED), Rapport Brundtland, *Notre avenir à tous*, Montréal, Ed. du Fleuve, 1987, p. 51.

autres, sans que la compatibilité entre le premier et les deux derniers soit vérifiée. Ainsi, le terme anglais *sustainable* (soutenable) est-il délibérément ambigu parce qu'il peut vouloir dire que l'on doit « soutenir » l'effort de développement comme le ferait un sportif jusqu'à l'épuisement mais aussi que le développement doit être rendu supportable par l'être humain et la nature, ce qui apparaît aujourd'hui comme absolument légitime. La traduction française la plus couramment retenue (durable) n'échappe pas à cette équivoque et au contraire l'aggrave s'il s'agit de justifier la pérennité du développement tel qu'il a existé jusqu'à présent.

A l'heure actuelle, tous les gouvernements, toutes les institutions – même le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) –, toutes les grandes entreprises, beaucoup d'organisations non gouvernementales (ONG) et de représentants des mouvements sociaux se sont ralliés au mot d'ordre de développement durable. Cette unanimité est-elle de bon augure ou bien est-elle suspecte ?

Si nous voulons construire « un autre monde », nous devons commencer à penser un projet nouveau. Le présent ouvrage a pour but de faire état de quelques-unes de ces questions et de présenter les problématiques sous-jacentes. Il n'ambitionne pas de fournir une potion miracle, remède aux problèmes engendrés par le développement ou par l'absence de celui-ci. Il vise avant tout à éclairer l'idée de développement, toujours centrale dans les discours économiques et politiques, et à donner des repères aux militants et adhérents d'ATTAC pour intervenir dans le débat public actuel que l'on pourrait schématiser autour de l'alternative suivante : soit l'appropriation privée des activités humaines et du vivant pour assurer le développement d'affaires lucratives, soit la réappropriation collective de l'avenir pour développer les capacités des êtres humains à s'émanciper.

Ce livre sera divisé en trois parties. Dans la première, nous donnerons les raisons pour lesquelles nous nous interrogeons sur le développement. Nous verrons que, pour l'essentiel, il s'agit de mettre un coup d'arrêt aux multiples dégradations sociales et écologiques auxquelles l'humanité est aujourd'hui confrontée et qui menacent la capacité à se reproduire des sociétés ainsi que celle des écosystèmes. Ces dégradations sont l'expression de la crise des fondements d'un système dont la seule finalité est l'accumulation infinie du capital : elles représentent les limites insupportables de la marchandisation.

Dans la deuxième partie, nous effectuerons un retour sur l'histoire du développement pour montrer que plusieurs conceptions du développement s'affrontent, tant en termes d'objectifs que de politiques à mettre en oeuvre. La responsabilité des politiques libérales – tout particulièrement au cours de la phase actuelle de financiarisation du capitalisme⁴ – dans la détérioration des conditions de vie et du cadre de vie d'une grande partie de l'humanité est écrasante.

Enfin, dans la troisième partie, nous poserons la question : le développement a-t-il un avenir, et, si oui, à quelles conditions ? Notre choix s'exprimera clairement en faveur de la reconstruction d'un projet humain de développement qualitatif tourné vers la satisfaction des besoins des populations et qui devra se détacher de plus en plus de la croissance économique actuelle dont la perpétuation s'avèrera bientôt impossible⁵. Ce choix de définir le développement par l'accès de tous à une alimentation équilibrée, à l'eau, à la santé, à l'éducation, à la culture et à la démocratie, nous démarquera des nouveaux zéloteurs du développement durable des affaires capitalistes. L'orientation pour laquelle nous optons

⁴ . On désigne par l'expression « financiarisation du capitalisme » le processus par lequel le système productif est assujéti prioritairement, sinon exclusivement, à des objectifs de rentabilité financière, c'est-à-dire qui visent à servir des dividendes et procurer des plus-values boursières de plus en plus élevés aux actionnaires dont la puissance, par l'entremise des institutions financières, s'affermir au fur et à mesure que le salariat est paupérisé et précarisé.

⁵ . Voir H.E. Daly « Il n'y a pas de croissance durable », *Transversales Science/Culture*, n° 13, janvier-février 1992, p. 10-11.

devrait aussi nous aider à nourrir la discussion au sein du mouvement altermondialiste avec ceux qui disent refuser tout développement. Le texte se conclura par l'affirmation de la volonté de construire un monde solidaire et pacifique.

Notre projet pourra apparaître bien vaste. Il est vrai qu'il est ambitieux, au moins à un double titre. Il suppose que soient mises en cause et reconstruites sur d'autres bases les structures mêmes de la société, à la fois dans leurs fondements matériels qui sont pour une part techniques mais surtout sociaux, dans leurs logiques globales de reproduction et dans leurs modes de régulation. Et il suppose aussi que, simultanément, soit entrepris un travail de dévoilement des présupposés idéologiques qui ont fait jusqu'à présent les beaux jours de la marchandisation progressive du monde parce qu'ils s'enracinent dans des croyances bien intériorisées, « incorporées » comme disait Pierre Bourdieu, selon lesquelles *plus avoir* serait toujours et partout mieux que *moins* et équivaldrait ainsi à *mieux être*, en fermant les yeux sur la répartition de ce « plus » et sur les limites naturelles qu'il oblige à outrepasser.

L'autre monde possible est à inventer, c'est-à-dire à imaginer, concevoir et bâtir.

Première partie

Pourquoi s'interroger aujourd'hui ?

Avant même d'examiner les racines théoriques du développement, un constat pragmatique s'impose : l'objectif d'éliminer, ou tout au moins de faire reculer significativement, la pauvreté à l'échelle de la planète n'a pas été atteint. Et cela malgré des engagements réitérés à de très nombreuses reprises en faveur de « décennies du développement » proclamées sans relâche depuis 1960 par les assemblées de l'ONU. Dernière déclaration en date, celle de Monterrey en 2002 visant à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015, conformément aux objectifs dits du Millenium définis en 2000.

Deux faits dominent ce constat. Premièrement, la pauvreté ne recule pas et les inégalités tendent à s'accroître inexorablement dans le monde. La situation se détériore particulièrement dans tous les pays auxquels furent imposées les politiques dites d' « ajustement structurel », dictées par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Deuxièmement, la dégradation de l'environnement et l'épuisement de nombre de ressources naturelles sont étroitement corrélés avec le développement tel que nous l'avons connu jusqu'à présent.

Les conséquences se révèlent désastreuses sur ces deux plans en termes de discriminations sociales en tous genres et de discriminations par rapport à l'accès à l'environnement et aux ressources naturelles. Cet état des lieux justifie les tentatives d'appréhender le développement autrement que par la seule augmentation de la richesse économique, en prenant en compte – si l'on peut dire – le mieux-être social.

Chapitre 1

Le maintien de la pauvreté et l'accentuation des inégalités

L'insuffisante satisfaction des besoins pour un grand nombre de personnes dans le monde est attestée aussi bien par des indicateurs économiques de base, comme le niveau de revenu par habitant, que par des indicateurs plus qualitatifs prenant en compte le niveau d'éducation ou de santé. À cet égard, le sort réservé aux femmes est un révélateur important. Et le rôle de l'évolution démographique n'est pas négligeable, mais doit être réexaminé à la lumière de la transition qui est en cours.

1. Un phénomène mesurable par le niveau de revenu

Année après année, les rapports du PNUD sur le développement humain insistent sur le fait qu'il y a toujours 1,2 milliard de personnes qui vivent avec l'équivalent de moins d'un dollar par jour et que 2,8 milliards vivent avec l'équivalent de moins de deux dollars par jour. Le programme d'action de Beijing a constaté la féminisation de la pauvreté, évaluée à 70%⁶. Il a reconnu qu'au cours des dix années précédentes, le nombre de femmes pauvres a augmenté d'une manière disproportionnée par rapport à celui des hommes.

Le nombre de pauvres et de très pauvres ne diminue donc pas en valeur absolue : il reste dramatiquement stable. Tout au plus peut-on noter que, en raison de l'augmentation de la population mondiale, leur proportion dans celle-ci diminue sensiblement : de 29% en 1990, elle est passée à 22,7% en 1999⁷ et 23% en 2000⁸. La même constatation s'impose en ce qui concerne le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable (environ 1,1 milliard), ne disposant pas d'équipements sanitaires (2,4 milliards) et souffrant de mal-nutrition ou analphabètes (900 millions). La malnutrition touche particulièrement trois catégories de la population : les enfants de moins de cinq ans (et surtout les fillettes), les femmes enceintes et en âge de procréer (80% des femmes enceintes en Asie sont anémiques) et les foyers monoparentaux qui sont essentiellement les femmes seules avec enfants. Au rythme actuel, « il faudrait plus de 130 ans pour éliminer la faim dans le monde »⁹ indiquait le PNUD au début de l'année 2003. Mais le Rapport 2003 de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) souligne que le nombre de sous-alimentés avait eu tendance à diminuer dans la première moitié de la décennie 1990 (environ 37 millions de moins de 1990 à 1995) et qu'il s'est accru ensuite de 18 millions.¹⁰ Cette détérioration s'explique en grande partie par la libéralisation des échanges agricoles internationaux et la pénétration des capitaux dans l'agriculture qui ont conduit à la baisse des prix agricoles préjudiciable aux petits paysans – les plus pauvres et les plus nombreux dans le monde – pendant que l'écart de productivité agricole « a été multiplié par 100 en cinquante ans »¹¹.

Au début de la décennie 1960, on estimait l'écart entre les 20% les plus pauvres de la planète et les 20% les plus riches aux alentours de 1 à 30. Il est aujourd'hui de 1 à 80. Mais ce calcul sur les quintiles de la population la plus pauvre et la plus riche dissimule des écarts

⁶ . Déclaration de la 4^e Conférence mondiale des femmes de Beijing, 1995.

⁷ . PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2002*, Bruxelles, De Boeck, 2002, p. 18.

⁸ . PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2003*, Paris, Economica, 2003, p. 5.

⁹ . PNUD, *Rapport 2002*, p. 29 et 21.

¹⁰ . Rapport de la FAO cité par H. Kempf, « La faim dans le monde augmente à nouveau, s'alarme la FAO », *Le Monde*, 27 novembre 2003.

¹¹ . M. Mazoyer, « Trois questions à Marcel Mazoyer », *Le Monde*, 27 novembre 2003, propos recueillis par H. Hempf.

encore plus impressionnants aux extrêmes. Ainsi, le rapport 2002 du PNUD indique : « Le revenu des 1% les plus riches du monde est équivalent à celui des 57% les plus pauvres. Le revenu des 10% d'habitants les plus riches des Etats-Unis est équivalent à celui des 43% d'habitants les plus pauvres de la planète. En d'autres termes, le revenu cumulé des 25 millions d'Américains les plus riches est égal à celui de près de 2 milliards de personnes. »¹² Et il poursuit en disant que l'écart entre le revenu des 5% les plus pauvres et celui des 5% les plus riches est de 1 à 114. « A l'échelle de la planète, les inégalités ont atteint un niveau grotesque »¹³ reconnaît le PNUD.

Ce diagnostic, encore plus catastrophique que grotesque, doit être nuancé en fonction des régions. Si certaines zones ont pu réduire l'écart qui les séparait des pays les plus riches regroupés au sein de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) – ainsi en est-il de la région Asie de l'Est et Pacifique qui est passée d'un écart de 1 à 14 en 1975 à 1 à 6 en 2000 –, d'autres au contraire ont vu cet écart se creuser : l'Afrique subsaharienne, la plus mal lotie, avait un revenu par habitant six fois inférieur à celui des pays de l'OCDE en 1975, il l'est de quarante fois en 2000.¹⁴ Le rapport 2003 du PNUD établit que « quelques 54 pays sont aujourd'hui plus pauvres qu'en 1990. Dans 21 pays, une proportion plus importante de la population souffre de la faim. Dans 14, les enfants sont plus nombreux aujourd'hui à mourir avant l'âge de cinq ans. Dans 12, les inscriptions dans l'enseignement primaire reculent. Dans 34, l'espérance de vie décline. »¹⁵

La paupérisation ne touche pas que les pays du Sud. La pauvreté connaît une recrudescence importante jusque dans les pays les plus riches, notamment aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, deux pays riches dans lesquels l'accentuation des inégalités a été la plus criante : « Entre 1979 et 1997, aux Etats-Unis, le PIB réel par habitant a augmenté de 38%, mais le revenu d'une famille vivant avec le salaire médian ne s'est accru que de 9%. L'essentiel de la progression du revenu national a donc bénéficié aux très riches. Dans ce pays, le revenu des 1% de familles les plus fortunées a fait un bond de 140%, soit trois fois plus que la moyenne. En 1979, le revenu des 1% de familles américaines les plus riches était 10 fois plus élevé que celui de la famille médiane. En 1997, il était 23 fois supérieur. »¹⁶ Et on compte 40 millions d'Américains des Etats-Unis qui sont sans couverture sociale.

2. Un phénomène également qualitatif

Les faits rapportés ci-dessus sont établis essentiellement au moyen d'un indicateur, le produit intérieur brut (PIB). Instrument de mesure monétaire, il ne peut enregistrer les autres formes de richesses – celles qui sont non monétaires – et, de ce fait, ne donne qu'un aperçu partiel de l'ensemble de la richesse disponible sous forme de valeurs d'usage. Nous devons la première distinction entre valeur d'usage et valeur d'échange à Aristote: les marchandises ont une valeur d'usage par l'utilité qu'elles procurent à leurs utilisateurs et elles ont une valeur d'échange par leur capacité à entrer en rapport quantifiable entre elles. Reprenant plus de deux mille ans après cette distinction, Adam Smith, David Ricardo et Karl Marx¹⁷ en firent le point

¹² . PNUD, *Rapport 2002*, p. 19.

¹³ . PNUD, *Rapport 2002*, p. 19.

¹⁴ . PNUD, *Rapport 2002*, p. 19.

¹⁵ . PNUD, *Rapport 2003*, p. 2.

¹⁶ . PNUD, *Rapport 2002*, p. 20. Voir aussi P. Krugman, « Main basse sur l'Amérique, Comment les très riches ont floué les classes moyennes », *Courrier international*, n° 636, 9 au 15 janvier 2003.

¹⁷ . A. Smith, *Recherche sur la nature et les causes de la richesses des nations*, 1776, Paris, Flammarion, 1991, 2 tomes ; D. Ricardo, *Des Principes de l'économie politique et de l'impôt*, 1817, Paris, Flammarion, 1992 ; K. Marx, *Le Capital, Livre I*, 1867, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1965, tome 1. Pour une présentation simple, voir J.M. Harribey, *La démence sénile du capital, Fragments d'économie critique*, Bègles, Ed. du Passant, 2002.

de départ de l'économie politique classique pour les deux premiers et le pivot de sa critique pour le troisième (voir encadré 1).

Encadré 1
Valeur d'usage et valeur d'échange

La valeur d'usage est la raison pour laquelle une marchandise est produite et ensuite achetée, mais n'est pas susceptible de mesure. La valeur d'échange est le rapport dans lequel deux marchandises vont s'échanger et qui dépend de trois séries de facteurs s'emboîtant les uns dans les autres pour expliquer les prix : à la base, la quantité de travail nécessaire à la production ; ensuite, l'application d'un taux moyen de rémunération exigé par les apporteurs de capitaux, compte tenu du rapport de forces qu'ils imposent dans la société ; enfin, les fluctuations de l'offre et de la demande sur le marché.

Dans l'esprit des économistes classiques, en aucun cas la valeur d'usage n'est réductible à la valeur d'échange. Au contraire, dans la problématique de la théorie néo-classique construite ultérieurement en réaction à l'hypothèse classique, la valeur d'échange et la valeur d'usage ne font qu'un, ce qui permet deux coups de force idéologiques. D'une part, exclure du champ de l'analyse économique les conditions sociales de la production, c'est-à-dire les rapports sociaux ; il ne reste plus que des individus rationnels, autonomes car coupés de tout environnement social et, évidemment, ni exploités ni exploités. D'autre part, considérer comme illégitime et parasitaire tout champ d'activité non marchand, et tenir alors pour indispensable sa privatisation et sa marchandisation. Il est donc crucial de comprendre la portée de ce que peut mesurer et ne pas mesurer un indicateur de type monétaire.

Si l'on prend en compte d'autres indicateurs de développement que le PIB ou revenu par habitant, la situation apparaît sous un jour plus complexe, mais est-elle plus encourageante ?

L'indicateur du développement humain (IDH) calculé par le PNUD (voir annexe au chapitre 1) fait apparaître un progrès qui n'est pas simplement dû à la croissance du produit par habitant, puisqu'il enregistre aussi l'allongement de l'espérance de vie et l'augmentation du niveau d'instruction. Globalement, ces deux derniers critères permettent de constater une amélioration. L'Asie de l'Est, le Pacifique, l'Amérique latine et les Caraïbes ont des taux d'alphabétisation proches de 90%, tandis que l'Asie du Sud, l'Afrique subsaharienne et les pays arabes n'atteignent que 60%. Dans les pays à faible développement humain, la proportion d'adultes alphabétisés a doublé depuis 25 ans, mais elle ne dépasse pas 50%. Le PNUD tempère toutefois l'optimisme concernant l'accès à l'éducation en constatant que les données sont insuffisantes pour 93 pays, représentant 39% de la population mondiale, et que, sur 21 pays d'Afrique subsaharienne, 14 sont en retard ou en régression¹⁸.

Concernant l'allongement de l'espérance de vie à la naissance, c'est la baisse de la mortalité infantile qui joue un rôle positif décisif. Et le phénomène est constamment vérifié. Cette tendance heureuse enregistrée aujourd'hui au niveau mondial est toutefois assombrie par des disparités considérables, voire des régressions. Dans le monde, 15 pays représentant 4% de la population mondiale – dont 10 en Afrique subsaharienne – connaissent une hausse de la mortalité des enfants de moins de 5 ans, et 66 pays représentant 57% de la population mondiale sont « en retard »¹⁹. La baisse de l'espérance de vie constatée, notamment dans un grand nombre de pays africains, est due pour une bonne partie aux ravages de la pandémie du sida. « À la fin de l'an 2000, près de 22 millions de personnes étaient déjà mortes du sida, laissant 13 millions d'enfants orphelins d'un de leurs parents au moins. Plus de 40 millions

¹⁸ . PNUD, *Rapport 2002*, p. 21-22.

¹⁹ . PNUD, *Rapport 2002*, p. 25.

étaient séropositifs, dont 93% dans les pays en développement et 75% en Afrique subsaharienne. Au Botswana, le pays le plus touché par l'épidémie, plus d'un tiers des adultes sont atteints, et un enfant né aujourd'hui ne jouit d'une espérance de vie que de 36 ans. En l'absence de cette pandémie, l'espérance de vie serait deux fois supérieure. »²⁰ À cause du coût des thérapies, une part importante des faibles ressources des ménages ivoiriens est absorbée par l'achat des médicaments, au détriment de la consommation alimentaire, qui a chuté de 41% par habitant, et des dépenses scolaires, réduites de moitié.

La situation des femmes est un bon indicateur de l'état du progrès social des sociétés. Les disparités entre les sexes restent encore très fortes en termes de rémunérations, d'accès à l'instruction et de participation des femmes. « Trois cinquièmes des 115 millions d'enfants qui ne vont pas à l'école sont des filles, et les deux tiers des 876 millions d'adultes analphabètes sont des femmes. »²¹ Les écarts de scolarisation primaire entre garçons et filles se réduisent globalement, mais il existe des reculs. À cela s'ajoute une mortalité spécifique liée à la grossesse et à l'accouchement : 514 000 femmes meurent chaque année de leur grossesse ou de leur accouchement, soit une par minute.²² La mortalité maternelle est d'autant plus élevée que le niveau de développement économique est faible (tableau 1).

Tableau 1

Risque, sur une vie, de décéder au cours d'une grossesse ou d'un accouchement

Afrique subsaharienne	1 sur 13
Asie du Sud	1 sur 54
Proche-Orient et Afrique du Nord	1 sur 55
Amérique latine et Caraïbes	1 sur 157
Asie de l'Est et Pacifique	1 sur 283
Europe centrale et orientale et CEI	1 sur 797
OCDE	1 sur 4085

Source : UNICEF, in PNUD, Rapport 2002, p. 27.

3. Quel rôle joue la démographie ?

Il n'était pas rare jusqu'à une date récente d'entendre dire que la cause première du maintien dans la pauvreté d'une fraction importante de l'humanité, et aussi de la pression intolérable exercée sur l'environnement et sur les ressources naturelles, était une croissance démographique trop forte. Les cris d'alarme et les appels à la rigueur lancés aux pauvres par le pasteur anglais Robert Thomas Malthus²³ à la fin du XVIII^e siècle trouvent encore un écho parmi ceux qui voient dans le sous-développement un phénomène naturel. En 1972, le *Rapport au Club de Rome*²⁴ stigmatisait la croissance de la population à l'échelle mondiale qui suivait, croyait-on à l'époque, une courbe exponentielle, ne pouvant conduire qu'à une catastrophe à brève échéance. Or, le diagnostic s'est révélé faux, et si le pronostic se réalise un jour, ce sera pour d'autres raisons.

Les experts du Club de Rome n'avaient pas vu, parce que le phénomène n'était pas encore très apparent, que l'évolution de la population mondiale ne suivrait pas indéfiniment

²⁰ . PNUD, *Rapport 2002*, p. 27.

²¹ . PNUD, *Rapport 2003*, p. 7.

²² . Rapport de l'UNFPA (United Nations Population Fund), « Maternal Mortality Update 2002, A focus on emergency obstetric care », p. 7. Voir aussi PNUD, *Rapport 2002*, p. 26, et *Rapport 2003*, p. 8.

²³ . T.R. Malthus, *Essai sur le principe de population*, 1798, Paris, Flammarion, 1992, 2 tomes.

²⁴ . D.H. Meadows, *Les limites de la croissance*, Rapport au Club de Rome, *Halte à la croissance ?*, Paris, Fayard, 1972.

une courbe exponentielle, mais qu'elle suivrait une courbe logistique, c'est-à-dire présentant d'abord une phase de croissance accélérée, puis une phase de croissance ralentie avant d'aboutir à une stabilisation. Cette évolution traduit le phénomène de transition démographique à l'œuvre sur le plan mondial et qui touche toutes les régions, à l'exception de l'Afrique dans laquelle le mouvement vient à peine d'être amorcé. La transition démographique désigne le double décalage dans le temps suivant : premièrement, le décalage entre le moment où s'amorce la baisse de la mortalité infantile et celui qui voit la fécondité diminuer ; deuxièmement, le décalage entre le moment de la baisse de la fécondité et celui de la baisse de la natalité²⁵.

La population mondiale compte aujourd'hui 6 milliards d'habitants. Selon une hypothèse moyenne, elle devrait en compter environ 9 milliards en 2050 et se stabiliser ensuite²⁶. Les taux de croissance démographiques ont nettement diminué depuis trois décennies : de l'ordre de 2% par an entre 1970 et 1980, puis de 1,7% entre 1980 et 1990, il est passé à 1,6% entre 1990 et 2000. Les prévisions de l'ONU sont de 1,06% par an entre 2000 et 2025, puis de 0,48% par an entre 2025 et 2050.²⁷

Personne ne niera que plus il y a de bouches à nourrir, plus il faut de ressources pour cela. Pas seulement alimentaires d'ailleurs car, lorsqu'un pays connaît une forte croissance démographique et que sa population est jeune, ses besoins en matière d'éducation et d'infrastructures sociales ont tendance à augmenter souvent plus vite que la richesse globale. Toutefois, il apparaît des économies d'échelle lorsque les coûts d'infrastructures sont répartis sur un plus grand nombre.

Quoi qu'il en soit, deux erreurs doivent être évitées. La première est une erreur de raisonnement qui réside dans l'idée que si les pauvres faisaient moins d'enfants ils seraient plus riches. Or, c'est lorsque la pauvreté est là que les comportements de fécondité tardent à s'infléchir et non l'inverse. Toute politique malthusienne prend donc l'effet pour la cause et peut déboucher sur une faute, voire sur un drame social : la logique veut en effet que des mesures d'eugénisme soient adoptées si l'on considère que la démographie est indépendante des facteurs sociaux environnants. Le risque de voir des politiques réactionnaires se mettre en place n'est pas nul car elles peuvent prendre la forme du refus de l'aide technique aux pays les plus pauvres, sous prétexte que l'aide est un encouragement à la paresse, comme le disait déjà Malthus il y a deux siècles, ou bien la forme du refus de l'annulation de la dette du tiers-monde, au nom de l'aléa moral²⁸.

Il faut également dédramatiser la relation entre croissance démographique et pollution. Les modes de production et de consommation sont bien plus déterminants que le nombre d'habitants dans les accidents environnementaux. Ainsi, par exemple, si chaque habitant des Etats-Unis émet 5,38 tonnes de carbone dans l'atmosphère par an, un habitant des pays en développement en émet 0,56 en moyenne. Les changements climatiques dus à l'effet de serre ont des conséquences bien plus inquiétantes sur l'environnement que les problèmes de

²⁵ . Ce second décalage existe parce qu'une population nombreuse de femmes en âge de procréer peut avoir une faible fécondité mais sans que cela se traduise immédiatement par une faible natalité. C'est le cas d'un grand pays comme la Chine.

²⁶ Voir graphique 1, page XX.

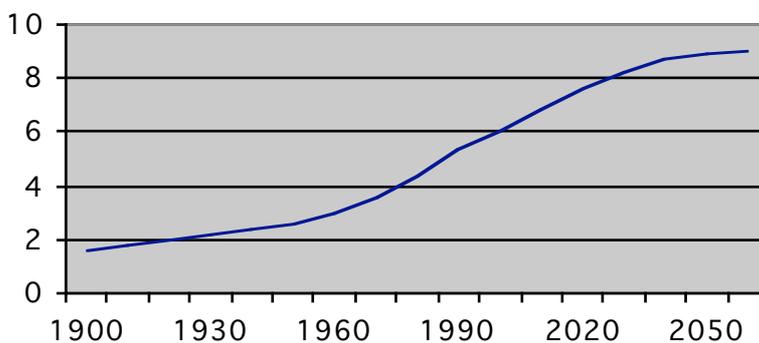
²⁷ . Chiffres cités par M. Husson, *Six milliards sur la planète : sommes-nous trop ?*, Paris, Textuel, 2000, p. 14.

²⁸ . L'aléa moral est un concept libéral décrivant la situation d'un emprunteur et d'un prêteur ne disposant pas du même niveau d'information (asymétrie). Seul le premier sait s'il a l'intention de rembourser son créancier. Celui-ci est donc obligé de relever le taux d'intérêt pour couvrir ce risque ; et annuler la dette de certains pauvres serait un signal donné à tous les pauvres qu'ils peuvent en espérer autant. Or, le risque ne tient pas à l'amoralité ou l'immoralité de l'emprunteur mais beaucoup plus à la libéralisation des marchés financiers qui a multiplié les possibilités de contrats. Le développement sans fin des possibilités de gagner de l'argent rapidement ne va pas sans les risques correspondants. Une fois de plus, le libéralisme justifie le gain financier tout en cherchant à en faire endosser le risque par celui qui est en position de faiblesse.

surpopulation. *A fortiori* dans les pays exposés aux plus gros risques (transgression marine au Bangladesh par exemple) de par leur position géographique. De nombreuses voix s'élèvent dans ces pays : des réparations sont demandées au titre d'une « dette écologique » liée aux graves abus qui leur sont imposés par les pays du Nord. Dans les processus de développement, la variable démographique sera donc relativisée par rapport aux aspects économiques, sociaux, politiques et technologiques. Les démographes ne considèrent plus « la dynamique des populations comme un facteur exogène, mais comme influencé en retour par les conditions socio-économiques et environnementales dans lesquelles les populations s'insèrent »²⁹.

L'agriculture fournit bien souvent des exemples éclairants de l'interaction entre démographie et écologie. Ainsi, le degré de concentration foncière et le choix des modalités de mise en valeur des sols interviennent souvent beaucoup plus que la pression démographique en tant que telle pour expliquer la dégradation de la fertilité des sols, la pollution des nappes phréatiques, etc. Dans de nombreuses régions d'Amérique latine (Mexique, Amérique centrale, Brésil), l'extension de l'élevage bovin pour l'exportation, sur des propriétés immenses souvent détenues par des firmes transnationales, s'effectue dans des zones où la densité de population est faible, au détriment des cultures vivrières et de l'agriculture paysanne. Celles-ci sont repoussées, souvent avec violence, sur des terres trop petites, marginales, souvent montagneuses et peu fertiles. Se met en place de la sorte un mode de mise en valeur destructeur à la fois socialement et écologiquement.

Graphique 1
Evolution de la population mondiale



Hypothèse moyenne de croissance de la population mondiale retenue par l'ONU (en milliards d'habitants).

Source : d'après M. Husson, *Six milliards sur la planète*, op. cit.

²⁹ . M. Picouet et F. Sandron, « L'impact de la croissance démographique sur le développement : évolution d'une idée », in J.Y.Martin, *Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations*. Paris, IRD, août 2002, p. 205-223.

Annexe au chapitre 1

Les indicateurs de développement

L'indicateur le plus couramment utilisé pour mesurer le niveau de développement et la progression de celui-ci est le produit intérieur brut (PIB) par habitant (ou revenu par habitant) et son taux de croissance d'une période à l'autre. Le PIB est défini comme la somme de toutes les valeurs ajoutées (sous-entendu, monétaires) dans une économie au cours d'une période. Pour pouvoir effectuer des comparaisons internationales, le PIB par habitant de chaque pays est converti en pouvoir d'achat, de telle sorte que tous les PIB par habitant soient évalués en parité de pouvoir d'achat (PPA). Par exemple, si le taux de change officiel est de 1 euro contre 1 dollar, mais si avec 1 euro un Européen achète en Europe un panier de marchandises équivalent à 90% du panier que peut acheter un Américain des États-Unis dans son pays avec 1 dollar, on dira que, pour un PIB européen par habitant de 100 euros et un PIB américain de 100 dollars, les PIB par habitant respectivement européen et américain seront de 0,90 dollar en PPA et 1 dollar en PPA. (On aurait pu dire de manière équivalente, en inversant : 1 euro en PPA pour le PIB par habitant européen et 1,11 euro en PPA pour le PIB par habitant américain.)

L'indicateur PIB présente l'avantage d'être commode, mais a aussi des défauts bien connus. Le premier est de ne comptabiliser que les activités productives donnant lieu à un échange monétaire dans le cadre du secteur marchand et du secteur non marchand. Il laisse de côté, parce qu'il ne peut faire autrement, toutes les activités humaines qui, bien que souvent productives de biens et de services (donc de valeurs d'usage, c'est-à-dire de richesses), ne sont pas monétarisées. Celles-ci peuvent représenter une part non négligeable, notamment dans les économies peu développées où une masse importante d'activités se déroulent selon des pratiques traditionnelles hors du champ monétaire. En particulier, le PIB ne prend pas en compte le travail domestique des femmes. En 1995, le PNUD avait estimé à 11 000 milliards de dollars le travail domestique non rémunéré des femmes (à comparer au produit mondial officiel d'environ 25 000 milliards de dollars à l'époque), non compris leur participation aux activités agricoles et à celles du secteur informel³⁰.

Il faut bien comprendre la portée de la critique que nous faisons du PIB. Celui-ci maintient dans l'invisibilité près de la moitié des activités humaines et donne une image incomplète et donc fautive de la manière dont les sociétés utilisent leurs ressources de travail et la quantité de biens et de services dont elles disposent réellement pour répondre à leurs besoins. Et de fait, si l'on ajoutait au PIB l'estimation monétaire arbitraire d'activités non monétaires, le PIB bondirait en avant, mais sans que la quantité de richesses disponibles ne varie d'un iota. Il est donc absurde de se lamenter sur cette faille insurmontable du PIB pour souhaiter le compléter par un ajout qui n'aurait aucune signification puisqu'il n'enregistrerait aucune augmentation réelle de valeurs d'usage ; il ne ferait que donner une traduction monétaire à certaines de ces valeurs d'usage qui n'en avaient pas jusqu'alors. Depuis la normalisation des systèmes de comptabilité nationale proposée par l'ONU, le Système européen de comptes de 1995 introduit dans le PIB la « production pour compte propre » non monétaire donnant lieu à une autoconsommation en lui donnant une estimation monétaire fondée sur les prix de marché des biens et services équivalents. Mais changer de conventions de mesure ne modifie pas la quantité de valeurs d'usage disponibles.

Le deuxième défaut du PIB est l'inverse du premier. Le PIB enregistre positivement des activités économiques qui se soldent par des dégradations sociales ou écologiques ou qui se bornent à réparer ces dernières. Par exemple, si une épidémie fait des ravages et que, pour que la population se soigne, on produit davantage de médicaments, le PIB augmente. Si l'on utilise les services d'entreprises compétentes pour nettoyer les plages après une marée noire, le PIB montera avec la marée... sans connaître le reflux. On pointe ainsi le plus gros défaut du PIB : il ne permet pas de donner des indications sur la qualité de la production et, par conséquent, sur le bien-être de la population. Il est un bon instrument de mesure de la croissance de la production monétaire, mais il est un piètre instrument de mesure de la qualité de la vie, si tant est que celle-ci puisse se mesurer. Il ne

³⁰. PNUD, *Rapport 1995*, p. 97.

donne aucune indication sur la division du travail au sein de l'appareil productif, sur la répartition des emplois, ni sur la répartition des flux de richesse et du stock patrimonial. Le PIB peut augmenter, les inégalités, la pauvreté, le chômage et la pollution aussi.

Depuis 1990, le PNUD calcule d'autres indicateurs de développement. Le principal est l'indicateur du développement humain (IDH). C'est un indicateur composite réunissant trois indicateurs partiels dont il est fait la moyenne arithmétique : le PIB par habitant, l'espérance de vie à la naissance et l'accès à l'instruction – lui-même mesuré par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation (pourcentage d'élèves inscrits dans un cycle d'enseignement par rapport au nombre d'individus du même âge). Cet indicateur est construit d'une manière simple : il est compris entre 0 et 1, le niveau 1 correspond aux attributs suivants : espérance de vie de 85 ans, taux d'alphabétisation et de scolarisation de 100%, et revenu de 40 000 dollars PPA par habitant et par an.

L'IDH ramène l'influence de l'évolution du PIB à un tiers de l'évaluation du bien-être et promeut les deux critères qualitatifs à hauteur de deux tiers. Il présente l'intérêt de réhabiliter ainsi une conception du bien-être se démarquant de la seule croissance économique. Cependant, la corrélation est souvent forte entre la croissance du PIB et l'allongement de l'espérance de vie et l'éducation ; dans ce cas, l'information supplémentaire apportée par l'IDH concernant le niveau de développement par rapport à celle donnée par le seul PIB est mince. Précisons tout de même que les exceptions à cette règle sont significatives. Ainsi, le Kenya et le Burkina-Faso ont un PIB par habitant très proche (respectivement 1022 et 976 dollars PPA), mais le premier a un IDH de 58 % supérieur au second (0,513 contre 0,325)³¹. Cela signifie que le Kenya a su mieux traduire son niveau de revenu en terme de développement. Parmi les pays « déclassés » selon l'IDH, il y a ceux, riches, dans lesquels le libéralisme est dominant (États-Unis) et ceux, pauvres, où le degré d'inégalité est élevé ou bien où la protection sociale est faible (Brésil). Parmi les pays « reclassés » selon l'IDH figurent toujours les pays riches ou pauvres dans lesquels les degrés d'éducation ou de protection sociale sont meilleurs. Ce point devra être présent à l'esprit lors de la discussion sur les rapports entre croissance et développement.

Bien qu'ils aient adjoint à l'indicateur deux composantes d'ordre qualitatif, les concepteurs de l'IDH n'ont pas réussi à éliminer de celui-ci la projection des normes calquées sur les résultats des économies occidentales. Ainsi le calcul de l'indice partiel du PIB par habitant entrant dans l'IDH met-il en rapport l'écart du (logarithme du) PIB par habitant d'un pays avec le (logarithme du) minimum observé sur la planète et l'écart entre le (logarithme du) maximum prévu pour 2020 et le (logarithme du) minimum observé. On ne sera pas étonné du fait que le maximum prévu en 2020 soit la projection du niveau déjà atteint par les États-Unis, calculée curieusement sur la base d'une prévision de croissance supérieure à celle enregistrée par le passé sur longue période. Si l'amélioration de la santé et de l'éducation peut être considérée comme un objectif universel, il n'en est pas de même de celui de la maximisation du PIB. L'IDH, de par sa nature composite, reflète donc cette ambivalence.

Le PNUD a plus récemment complété sa batterie d'indicateurs. Il calcule un indicateur sexospécifique du développement humain, l'ISDH, pour corriger l'IDH en y intégrant les inégalités entre hommes et femmes. La pénalité infligée à ces inégalités dans le calcul de l'ISDH est toutefois très modérée. L'ISDH reste avant tout un indicateur de développement humain faiblement modulé par les inégalités hommes/femmes, sans donner de véritable indication sur celles-ci. En effet, il suffit que le niveau de développement augmente pour les hommes en matière d'instruction, d'espérance de vie ou de revenu pour que cela se traduise par une amélioration de l'ISDH, même si la situation des femmes stagne, puisque tous ces indicateurs sont des moyennes.

Ensuite, l'indicateur de la participation des femmes (IPF) est donné par la moyenne de la participation des femmes à la vie parlementaire, de leur participation à la vie économique et d'un indice d'égalité de répartition des revenus entre hommes et femmes. L'IPF donne des indications réelles sur le niveau d'égalité atteint, mais il n'est calculé que pour 66 pays, par manque de données sexuées pour tous les autres. Il n'est même pas disponible pour la France.³²

Enfin, l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH) mesure les manques en termes de niveau de vie estimé grâce aux trois critères de l'IDH. Sa construction en fait un indicateur simple et significatif,

³¹ . PNUD, *Rapport 2002*, p. 149-152.

³² . PNUD, *Rapport 2002*, p. 226-229.

mais il est regrettable qu'il ne soit pas sexué alors que la pauvreté touche particulièrement les femmes³³.

Aujourd'hui, parallèlement au PNUD, de nombreux organismes indépendants tentent d'évaluer le bien-être en dépassant l'étroitesse de vue restituée par les seuls indicateurs économiques³⁴. Aux États-Unis, Marc et Marque-Luisa Miringoff³⁵ ont élaboré en 1996 un « indicateur global de santé sociale » en calculant la moyenne de 16 indicateurs partiels, parmi lesquels la santé, l'éducation, le chômage, la pauvreté et les inégalités, les accidents et risques divers. Les Canadiens Lars Osberg et Andrew Charpe³⁶ ont construit un « indice de bien-être économique » en faisant la moyenne de quatre indicateurs synthétiques des flux de consommation, des stocks de richesses économique, humaine et environnementale, des inégalités et de la pauvreté, et de l'insécurité économique liée au chômage, à la vieillesse et la monoparentalité. En France, le Réseau d'alerte sur les inégalités³⁷ a mis au point le Baromètre des inégalités et de la pauvreté (BIP 40) qui prend en compte six ensembles de critères : l'emploi et les conditions de travail, les revenus et la pauvreté, la santé, l'éducation, le logement et la justice. Le BIP 40 attribue une pondération deux fois plus élevée à chacun des deux premiers ensembles qu'à chacun des quatre autres.

Des recherches sont également menées pour évaluer la « durabilité » ou « soutenabilité » du développement. Depuis 1995, l'institut californien Redefining Progress a construit un « indicateur de progrès véritable », le *Genuine Progress Indicator* (GPI)³⁸. La méthode retenue pour celui-ci consiste à ajouter à la consommation des ménages une estimation monétaire du travail bénévole et du travail domestique et à soustraire une estimation monétaire des dégradations écologiques et sociales. La principale limite de cette tentative tient à l'arbitraire de l'estimation monétaire faite, mais les renseignements fournis donnent cependant une idée de l'écart existant entre l'évolution de la richesse seulement économique et celle de l'ensemble de la richesse sociale.

Par manque de données statistiques de base, ces types d'indicateurs qualitatifs ne sont encore élaborés que pour un nombre de pays limité, essentiellement les pays développés, et encore pas pour la totalité d'entre eux.

³³ . Pour un bilan des indicateurs du PNUD, voir B. Destremeau, P. Salama, *Mesures et démesure de la pauvreté*, Paris, PUF, 2002.

³⁴ . Pour une synthèse récente complète, voir J. Gadrey, F. Jany-Catrice, *Les indicateurs de richesse et de développement, Un bilan international en vue d'une initiative française*, Rapport de recherche pour la DARES, mars 2003, <http://www.travail.gouv.fr/etudes/pdf/indicateurs.pdf>; pour une présentation résumée, voir J. Gadrey, F. Jany-Catrice, « Développement et progrès social : quels indicateurs choisir ? », *Alternatives économiques*, n° 211, février 2003 ; J. Gadrey, « Des outils d'évaluation alternatifs pour une économie morale de la richesse », *Economies et Sociétés*, Hors-série, n° 39, 6/2003, p. 1099-1109. Pour une analyse ancienne mais prémonitoire, voir B. de Jouvenel, *Sur la stratégie prospective de l'économie sociale*, 1966, dans *Arcadie, Essais sur le mieux-vivre*, Paris, SEDEIS, 1972, p. 272-317 ; et *La civilisation de puissance*, Paris, Fayard, 1976. Pour un essai de méthodologie simple et de calcul d'indicateur qualitatif, voir J.M. Harribey, *L'économie économe, Le développement soutenable par la réduction du temps de travail*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 266-272.

³⁵ . M. et M.L. Miringoff, *The social health of the nation*, Oxford University Press, 1999.

³⁶ . <http://www.csls.ca>.

³⁷ . <http://www.cerc.association.org>; voir aussi V. Marcus, G. Duval, « Le BIP 40, un baromètre des inégalités et de la pauvreté », *Alternatives économiques*, n° 202, avril 2002.

³⁸ . C. Cobb, T. Halstead, J. Rowe, *The Genuine Progress Indicator : Summary of data and Methodology*, San Francisco, Redefining Progress, 1995. ; « If the GDP is up, why is America down ? », *Atlantic Monthly*, n° 276, octobre 1995, <http://www.theatlantic.com/politics/ecbig/gdp.htm>.

Chapitre 2

La dégradation écologique

La crise écologique revêt trois aspects qui se renforcent mutuellement : la pollution se généralise et les ressources s'épuisent, l'empreinte écologique des activités humaines dépasse la capacité de la planète, et ce sont les pauvres qui pâtissent le plus de la dégradation écologique. Tel que pratiqué depuis des décennies, le développement économique ne peut conduire qu'à précipiter une aggravation de la situation écologique, au risque de compromettre les conditions mêmes de la vie sur Terre.

1. Pollution et épuisement des ressources

La dégradation de l'environnement et l'épuisement des ressources sont des phénomènes désormais reconnus. Ils présentent des aspects multiformes³⁹.

En premier lieu, le développement économique épuise inexorablement bon nombre de ressources naturelles. Les ressources énergétiques d'origine fossile (pétrole, gaz naturel, charbon, etc.) disparaîtront dans quelques décennies sans que soit véritablement mis en œuvre un programme de substitution, autre que nucléaire, s'orientant vers les énergies renouvelables. Les ressources halieutiques sont également menacées par des ponctions trop abondantes. L'eau devient une denrée rare dans les zones où l'irrigation la détourne pour des plantations qui en sont trop gourmandes (voir encadré 2). Les forêts tropicales se réduisent peu à peu, de même que la diversité biologique.

En second lieu, les pollutions se multiplient au point de rendre l'air irrespirable dans les mégapoles et l'eau imbuvable dans les régions où se pratiquent l'agriculture et l'élevage intensifs. Les marées noires se succèdent désormais sans que rien ne soit fait pour les empêcher.

Encadré 2

L'eau, ressource rare et stratégique

La ressource en eau est globalement stable sur l'ensemble de la planète. Mais, compte tenu des modèles de production industriels et agricoles, de l'urbanisation et de l'augmentation de la population – dont le nombre passera de 6 milliards à 9,3 milliards en 2050, selon l'hypothèse moyenne –, la quantité d'eau disponible par habitant va diminuer d'un tiers en moyenne dans les vingt prochaines années et vraisemblablement de moitié au milieu du siècle. Du fait de sa répartition très inégale selon les régions, l'Unesco estime que 2 milliards (hypothèse optimiste) à 7 milliards (hypothèse pessimiste) de personnes souffriront de manque d'eau en 2050.

À ce problème de pénurie s'ajoute celui de la détérioration de la qualité de l'eau. Les causes principales en sont l'agriculture intensive et les rejets de déchets industriels et ménagers dans les rivières. Les conséquences de la baisse de qualité en termes de santé humaine sont d'autant plus graves que 2,4 milliards de personnes ne sont pas raccordées à un réseau d'eau potable et d'assainissement.

Si la quantité de l'eau disponible et sa qualité diminuent, le risque de perte de production alimentaire, évaluée à 350 millions de tonnes en 2025, ne doit pas être négligé.

Autant dire que l'eau devient de plus en plus une denrée stratégique dans l'évolution des rapports de forces dans le monde. convoitée par les firmes transnationales puisque le marché mondial

³⁹ . Pour un bilan complet des atteintes à l'environnement, voir L.R. Brown, *Eco-économie, Une autre croissance est possible, écologique et durable*, Paris, Seuil, 2003 ; et Y. Cochet, A. Sinäi, *Sauver la terre*, Paris, Fayard, 2003.

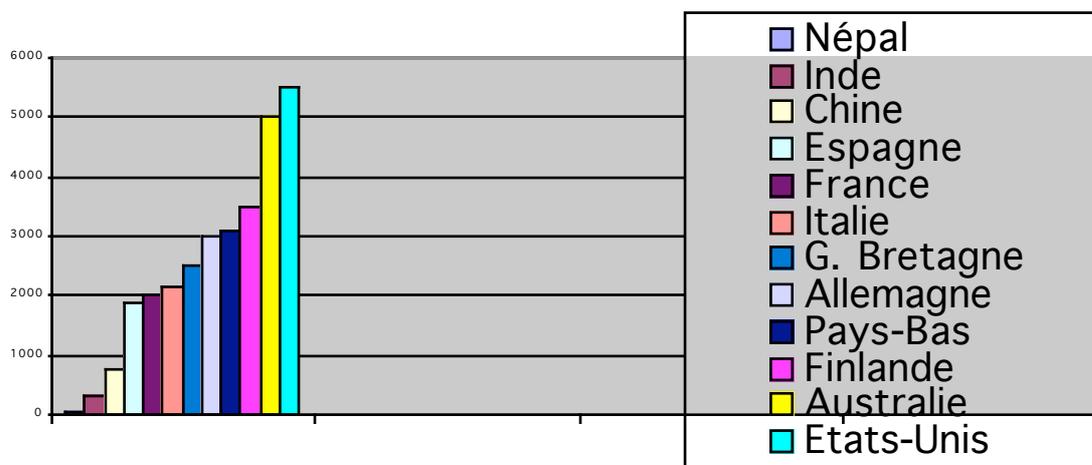
de l'eau est évalué à 800-1000 milliards de dollars par an, l'eau doit avoir un statut de bien public mondial. Dans le cas contraire, non seulement elle risquerait d'être définitivement subtilisée par une poignée de firmes assoiffées de profit, mais elle pourrait être l'enjeu de conflits entre États, voire de guerres, notamment au Moyen-Orient.^a

Note de l'encadré

a. Sur les problèmes de l'eau, voir « La ruée vers l'eau », *Manière de voir*, n° 65, septembre-octobre 2002 ; M. Laimé, *Le Dossier de l'eau*, Paris, Seuil, 2003.

En troisième lieu, le réchauffement climatique, dû au renforcement de l'effet de serre, lui-même lié aux rejets de gaz par les activités agricoles, industrielles et de transport, est maintenant certain. Aujourd'hui, environ 8 milliards de tonnes d'équivalent-carbone par an sont rejetés dans l'atmosphère, soit 8 fois plus qu'il ne faudrait pour simplement stabiliser les concentrations dans l'atmosphère. Élévation du niveau des océans, disparition de zones côtières, perturbation des régimes de pluie et des courants océaniques, désertification et sécheresse d'un côté, inondations de l'autre en seront les conséquences d'ici la fin du XXI^e siècle. Il est à craindre que dans un premier temps des fractions entières de la population mondiale – les plus pauvres – soient littéralement sacrifiées et qu'ensuite la survie de l'humanité entière soit en jeu.

Graphique 2
Émission d'équivalent-carbone en 1998
(en kg par habitant)



Source : d'après United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCEF) Carbon Dioxide, 2000, *Information analysis (CDIAC)*, in "Document Séminaire gouvernemental sur le développement durable", Paris, 28 novembre 2002.

Tableau 2
Rapport entre les émissions de CO₂ et la population

	Part des émissions globales de CO ₂ (en %)	Part de la population mondiale (en %)
Etats-Unis	25,0	4,7
Union européenne (15)	14,7	6,5
Chine	13,5	21,5
Japon	5,6	2,2
Inde	3,6	16,3

Source: calculs des auteurs

Le réchauffement climatique est devenu la principale préoccupation faisant l'objet de négociations internationales depuis que sa certitude fait l'unanimité au sein de la communauté des scientifiques. Ces derniers situent le seuil critique d'émission d'équivalent-carbone à 500 kg par habitant et par an. Or, tous les pays développés se situent bien au-delà de ce seuil. Et la situation s'aggrave : de 1980 à 1998, les émissions de dioxyde de carbone sont passées de 5,5 milliards de tonnes à 6,6 milliards, soit près de 25% de plus⁴⁰.

La masse de carbone accumulée dans l'atmosphère est passée de 590 gigatonnes en 1765 à 609 gigatonnes en 1850 et à 785 gigatonnes aujourd'hui, soit 33% de plus depuis la révolution industrielle. Dans le même temps, la concentration de méthane, deuxième gaz à effet de serre, a augmenté de 145%. Les activités économiques utilisant des combustibles d'origine fossile sont responsables de l'émission de dioxyde de carbone, à hauteur respectivement (dans les pays industrialisés en 1990) de 38% pour la production d'énergie, 24% pour le transport, 21% pour les autres industries, 16% pour l'habitat et l'agriculture⁴¹.

Le PNUD insiste sur le fait que la baisse de l'intensité énergétique⁴² ne suffit pas à compenser l'augmentation générale de la consommation d'énergie : « Partout dans le monde, les processus de production sont devenus plus économes en énergie depuis quelques années. Cependant, vu l'augmentation des volumes produits, ces progrès sont nettement insuffisants pour réduire les émissions de dioxyde de carbone à l'échelle mondiale. »⁴³

Le problème posé par le réchauffement climatique lié à l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre et par l'épuisement progressif des combustibles fossiles oblige à envisager d'autres scénarios énergétiques pour l'avenir, d'autant plus si le développement des pays aujourd'hui encore pauvres devient un véritable objectif. Durant la deuxième moitié du XX^e siècle, la consommation mondiale d'énergie primaire a été multipliée par 4 pour atteindre 10 milliards de tonnes équivalent pétrole (tep), pendant que la population était multipliée par 2,4, passant de 2,5 à 6 milliards, ce qui représente une augmentation de deux tiers de la consommation moyenne par habitant. La consommation est très inégale puisque 60% de l'énergie produite sont consommés par 20% de la population mondiale. Les 2 milliards les plus pauvres disposant de moins de 1000 dollars par an et par personne consomment moins de 0,2 tep par habitant et par an, tandis que les 1,2 milliard les plus riches disposant de plus de 22 000 dollars par an et par personne consomment 5 tep par habitant et par an, soit un écart de 1 à 25.

L'essentiel de la production énergétique mondiale provient des combustibles fossiles à hauteur de 80% (pétrole : 35% ; charbon : 24% ; gaz : 21%). Les énergies renouvelables en fournissent 13% (biomasse : 11,1% ; hydraulique : 2,3% ; géothermie, éolien, solaire, etc. : 0,5%) et le nucléaire 7%.⁴⁴ D'énormes disparités de sources énergétiques existent entre pays : la Chine tire plus de 50% de son énergie du charbon, la France 40% du nucléaire et la Suède 27% des énergies renouvelables.

⁴⁰ . PNUD, *Rapport 2002*, p. 28.

⁴¹ . Conseil d'analyse économique, *Kyoto et l'économie de l'effet de serre*, Rapport de R. Guesnerie, « Les enjeux économiques de l'effet de serre », Paris, La Documentation française, n° 39, 2003, p. 11.

⁴² . L'intensité énergétique de la production, ou de façon plus générale son intensité en ressources naturelles, mesure la quantité d'énergie ou de ressources nécessaire pour fabriquer une unité de produit.

⁴³ . PNUD, *Rapport 2002*, p. 28.

⁴⁴ . Chiffres de l'Agence internationale de l'énergie, cités par G. Capelle-Blancard, S. Monjon, « Le défi énergétique », Cahiers français, « Enjeux et politiques de l'environnement », n° 306, janvier-février 2002, p. 60-65.

En 1997, le Commissariat général du plan français⁴⁵ a élaboré plusieurs scénarios d'évolution pour la consommation mondiale d'énergie à l'horizon 2050 (voir tableau 3). Si la consommation énergétique se poursuivait selon les tendances passées, la consommation mondiale augmenterait de 150%. A ce compte là, les ressources de pétrole seront épuisées et les déchets nucléaires seront multipliés par 17. Les scénarios plus écologiques fondés sur une réorientation des infrastructures permettant une baisse importante de l'intensité énergétique, sur un développement des énergies renouvelables (éolienne et solaire notamment) et sur une meilleure répartition entre pays riches et pays pauvres aboutissent à des résultats plus encourageants, mais ne dispensent pas de diversifier au maximum les sources d'énergie pour satisfaire une demande qu'il s'agit de faire évoluer dans le sens d'une économie (au sens d'économiser) parallèlement à l'offre.

Tableau 3
Les scénarios énergétiques pour 2050

	Croissance économique forte			Croissance modérée B	Croissance écologique		Nouvelles Options Energétiques
	A1	A2	A3		C1	C2	
Consommation mondiale (Gtep)	25 (15 en 2020)			20 (14 en 2020)	14 (11 en 2020)		11 (10 en 2020)
Charbon	15 %	32 %	9 %	21 %	11 %	10 %	15 %
Pétrole	32 %	19 %	18 %	20 %	19 %	18 %	18 %
Gaz naturel	19 %	22 %	32 %	23 %	27 %	24 %	10,5 %
Nucléaire	12 %	4 %	11 %	14 %	4 %	12 %	2,7 %
Energies renouvelables	22 %	23 %	30 %	22 %	39 %	36 %	44 %
Consommation par hab. pays du Nord (tep)	6,8			5,2	3,0		2,3
Consommation par hab. pays du Sud (tep)	1,7			1,4	1,1		1,0
Concentration CO ₂ (base 100 en 1990)	140	150	133	135	123	123	120
Ponction des ressources de pétrole (en %)	104	85	81	75	60	60	50
Risques d'accidents nucléaires (A3 = base 100)	95	50	100	95	45	72	30
Déchets nucléaires à stocker (100 en 1990)	1700	900	1800	1700	800	1300	550
Occupation des sols à des fins énergétiques (en millions d'ha ; en 1990, 350 millions d'ha)	800	800	1300	650	800	700	800

Les scénarios A, B et C ont été élaborés par l'IIASA (*International Institute for Applied System Analysis*) pour le Conseil Mondial de l'Energie.

A = croissance économique mondiale forte avec une intensité énergétique baissant de 0,8 à 1% par an

A1 = ressources abondantes en pétrole et gaz naturel

A2 = l'épuisement des ressources fossiles est compensé par un recours au charbon

A3 = l'épuisement des ressources fossiles est compensé par un recours au nucléaire et aux énergies renouvelables

B = croissance économique mondiale modérée avec une intensité énergétique baissant de 0,8 à 1% par an

C = coopération internationale pour protéger l'environnement avec une intensité énergétique baissant de 1,4 à 1,6% par an

C1 = faible recours au nucléaire

C2 = fort recours au nucléaire

NOE = variante du scénario C1 réalisée par le CNRS

Source : d'après Commissariat général du plan, *Energie 2010-2020 : les défis du long terme*, op. cit.

⁴⁵ . Commissariat général du plan, *Energie 2010-2020 : Les chemins d'une croissance sobre*, Rapport de P. Boisson, Paris, La Documentation française, 1998, « *Les défis du long terme* », Atelier dirigé par B. Dessus, 1997.

2. Une empreinte écologique de plus en plus forte

Certains chercheurs ont essayé de mettre en évidence une courbe environnementale dite de Kuznets⁴⁶ en forme de cloche selon laquelle la pollution commencerait par croître avec les premières phases de croissance économique, puis, au fur et à mesure que celle-ci s'installe dans la durée, diminuerait avec l'élévation de la richesse et du niveau de vie. Or, les études empiriques ayant cherché à vérifier l'existence d'une telle courbe n'ont pas abouti⁴⁷.

En revanche, l'organisation Redefining Progress a mis au point un indicateur appelé « empreinte écologique » qui est défini comme la surface nécessaire pour accueillir toutes les activités humaines. Sont convertis en superficie : les terrains construits (habitations et infrastructures), les forêts nécessaires pour absorber les émissions de CO₂, les forêts nécessaires pour la production de bois et de papier, les zones de pêche, les pâturages, les terres cultivées. Depuis 1960, l'empreinte écologique est passée au niveau mondial de 70% de la planète à 120% en 1999. L'humanité aurait donc, selon ce calcul, dépassé la capacité d'absorption de la planète. Sans oublier les énormes inégalités : un Américain du Nord a une empreinte de 9,6 hectares, soit 7 fois plus qu'un Africain ou un Asiatique⁴⁸. Il faudrait quatre à cinq planètes si toute la population mondiale consommait comme un habitant des Etats-Unis.

Comme le montre Aurélien Boutaud dans le graphique 3, aucun pays au monde n'atteint un niveau de « développement humain » (mesuré par l'IDH) élevé compatible avec un impact écologique inférieur au seuil de soutenabilité. Il distingue trois phases dans l'impact écologique du développement corrélé ici avec la croissance de la production. Dans un premier temps, le développement augmente plus vite que l'impact écologique. Dans un second temps, c'est l'inverse, ce qui interdit aux pays en développement de s'orienter vers la soutenabilité. Alors s'ouvre la troisième phase où le développement provoque une très forte augmentation de l'empreinte écologique.

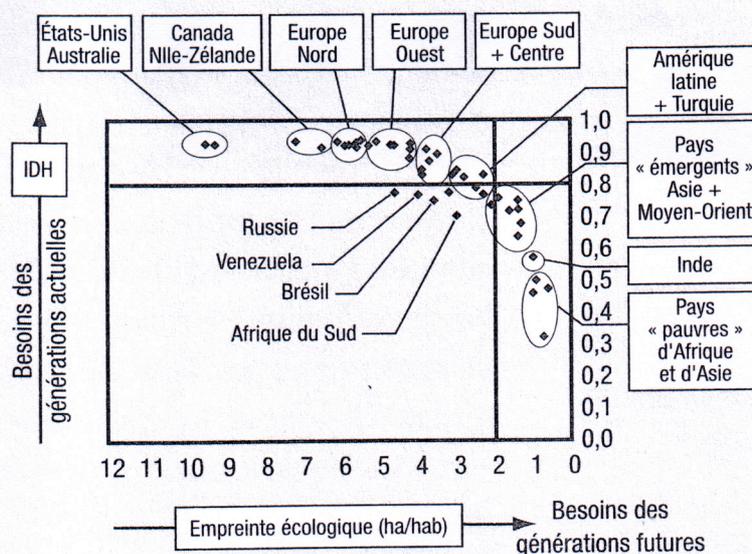
⁴⁶ . S. Kuznets, « Economic growth and income inequality », *American Economic Review*, 49, mars 1955, p. 1-28, trad. fr. dans *Croissance et structure économiques*, Paris, Calmann-Lévy, 1972, économiste ayant mis en évidence en 1955 une courbe en cloche censée retracer la relation entre le niveau de revenu par tête et les inégalités sociales : dans une première phase de développement économique, les inégalités explosent puis se stabilisent et finissent par se réduire.

⁴⁷ . Voir A. Meunié, « Controverses autour de la courbe environnementale de Kuznets », Université Bordeaux IV, Centre d'Economie du Développement, Document de travail, 2003.

⁴⁸ . J. Gadrey, F. Jany-Catrice, *Les indicateurs de richesse et de développement*, op. cit., p. 104-105.

Graphique 3

DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉCOLOGIQUEMENT DURABLE



Source : A. Boutaud, « Développement durable, Quelques vérités embarrassantes », *Economie et humanisme*, n° 363, décembre 2002, reproduit in *Problèmes économiques*, n° 2800, 12 mars 2003.

3. La dégradation écologique atteint davantage les pauvres

Persistance de la pauvreté et dégradation écologique se renforcent mutuellement bien entendu dans les pays les plus pauvres (voir tableau 4). « Plus de 250 millions de personnes vivant de l'agriculture sont directement affectées par la désertification, et la subsistance d'un milliard d'individus, répartis dans plus d'une centaine de pays, est en jeu. »⁴⁹ « La dégradation des sols touche plus de 2 milliards d'hectares et nuit ainsi à la subsistance du milliard d'individus qui vivent sur les terres arides. Environ 70% des pêcheries industrielles sont exploitées à 100% ou surexploitées, et 1,7 milliard d'êtres humains, soit un tiers de la population du monde en développement, vivent dans des pays subissant un stress hydrique. »⁵⁰

Sans que l'on puisse établir un lien certain entre le réchauffement général de la planète et les dérèglements météorologiques actuels, il n'est pas douteux que l'accroissement de la pollution contribue au développement de la sécheresse d'un côté et aux précipitations et inondations de l'autre. Une grande partie de l'Asie est partagée entre zones où sévit la sécheresse (toute l'Inde sauf l'Etat d'Assam dans le Nord-est, le Cambodge, Nord-est de la Chine) et zones où déferlent les inondations (Assam, Bengladesh, Sud de la Chine, Népal). En Afrique, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, l'Ethiopie sont frappés de sécheresse. L'Australie qui refuse de ratifier le protocole connaît également ce fléau, de même que les Etats-Unis. Tandis que l'Europe continentale est inondée régulièrement, la Sicile manque d'eau. Tous ces problèmes actuels semblent liés à la reprise du phénomène cyclique El Nino et ils s'ajoutent au changement climatique fondamental.

Les conséquences sur la production agricole sont dramatiques. Pour le long terme, la Banque mondiale prévoit qu'un tiers des rizières du Bangladesh pourrait être noyé par la montée des océans. En 2002, la récolte de riz fut diminuée de 10% au Cambodge et les semences suivantes furent compromises. En Afrique australe, la famine menace après deux

⁴⁹ . PNUD, *Rapport 2002*, p. 29.

⁵⁰ . PNUD, *Rapport 2003*, p. 10.

années de mauvaise récolte. Et c'est dans ce contexte que les firmes commercialisant du maïs génétiquement modifié font du forcing pour que l'aide alimentaire prenne cette forme. Plusieurs pays comme la Zambie, le Zimbabwe, le Malawi, ont tenté sans succès ou tentent encore de refuser le maïs génétiquement modifié envoyé par le Programme alimentaire mondial.

Tableau 4
Commerce, croissance, pauvreté et dégradation de l'environnement
en Asie de l'est et en Amérique latine

Régions	Commerce	Croissance	Pauvreté	Indicateurs environnementaux		
	Augmentation annuelle du volume des exportations 1980-1994 (en %)	Croissance annuelle du PNB par tête 1970-1995 (en %)	Part de la population vivant avec moins d'un dollar par jour (PPA) (en %)	Déforestation annuelle 1990-1995 (en %)	Pollution atmosphérique (microgrammes par m ³ en suspension dans les capitales)	Augmentation des émissions de dioxyde de carbone par tête 1980-1996 (en %)
Chine	12,2	6,9	29,4 (1993)	0,1	377	86,7
H Kong, Chine	15,4	5,7	<1	0,0		15,6
Indonésie	9,9	4,7	14,5 (1993)	1,0	271	100,0
Corée	11,9	10,0	<1	0,2	84	172,7
Malaisie	13,3	4,0	5,6 (1989)	2,4	85	180,0
Philippines	5,0	0,6	27,5 (1988)	3,5	200	12,5
Singapour	13,3	5,7	<1	0,0		63,6
Thaïlande	16,4	5,2	<1	2,6	223	277,8
Argentine	1,9	-0,4		0,3	97 (Cordoba)	-2,0
Bolivie	-0,3	-0,7	7,1 (1989)	1,2		62,5
Bésil	6,2		28,7 (1989)	0,5	86 (Rio = 139)	13,3
Chili	7,3	1,8	15,0 (1992)	0,4		36,0
Costa Rica	6,6	0,7	18,9 (1989)	3,0		27,3
Mexique	13,0	0,9	14,9 (1992)	0,9	279	2,7
Pérou	2,4	-1,1	49,4 (1994)	0,3		-21,4
Uruguay	0,9	0,2		0,0		-15,0
Venezuela	1,1	-1,1	11,8 (1991)	1,1	53	10,7

Source : Banque mondiale, *Qualité de la croissance*, Bruxelles, De Boek Université, 2002, p. 101.

Chapitre 3

Au-delà de la richesse économique, quel bien-être social ?

Comment embrasser de manière synthétique l'ensemble des questions sociales et écologiques ? Malgré ses limites, l'IDH du PNUD montre déjà qu'il peut exister un certain décalage entre l'évolution du PIB par habitant et celle du bien-être général de la population. Les recherches portant sur de nouveaux indicateurs englobant des critères sociaux et écologiques le prouvent aussi (voir annexe au chapitre 1). Bien qu'on ne puisse à l'heure actuelle faire état de tels calculs que pour certains pays développés disposant de statistiques très spécialisées, le décalage entre croissance économique et bien-être est flagrant quelle que soit la méthodologie retenue, et, en outre, a tendance à s'aggraver à l'époque du capitalisme néo-libéral à partir des années 1980. Nul doute que, si de tels indicateurs pour les pays du Sud existaient, un tel décrochage se verrait manifestement.

1. Une méthodologie nouvelle

Dès 1972, William Nordhaus et James Tobin⁵¹ avaient inauguré des travaux pour donner une mesure du bien-être en corrigeant le PIB. La « Mesure du bien-être économique » est définie comme les dépenses de consommation finale corrigée. Elle est calculée en deux temps.

On part du PIB dont on soustrait l'amortissement du capital fixe pour obtenir classiquement le PIN (produit intérieur net).

Dans un second temps, on ajoute au PIN la valeur estimée du temps de loisir et des activités domestiques et bénévoles, ainsi que celle des services rendus par les administrations publiques. On soustrait ensuite les dépenses intermédiaires et finales « regrettables » (par exemple, les dépenses de déplacement du domicile au travail, celles de services bancaires et juridiques, celles liées au coût du logement urbain par rapport au logement rural) et les dépenses privées d'éducation et de santé considérées comme investissements. On obtient alors le PIN ajusté ou corrigé. Il suffit ensuite de soustraire la valeur des investissements pour obtenir la consommation finale corrigée ou « Mesure du bien-être économique ».⁵²

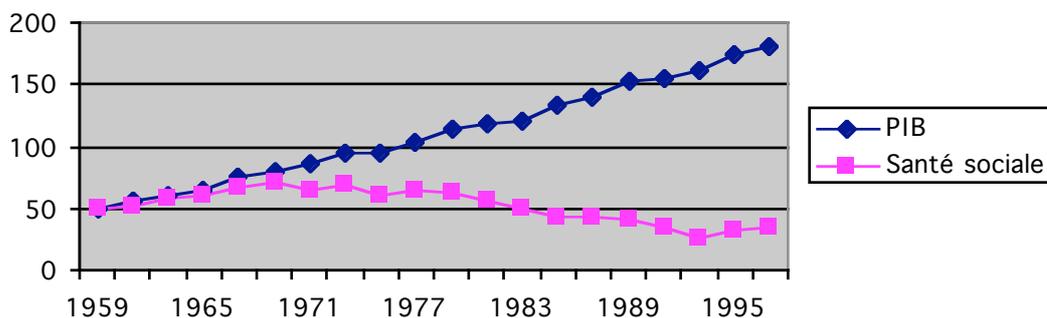
2. Quelques exemples d'application

Les graphiques suivants montrent le décalage entre l'évolution de la richesse économique mesurée par le PIB et celle du bien-être mesurée approximativement par des indicateurs qualitatifs diversifiés.

⁵¹ . W.D. Nordhaus, J. Tobin, *Is growth obsolete ?*, NBER & Columbia University Press, 1972.

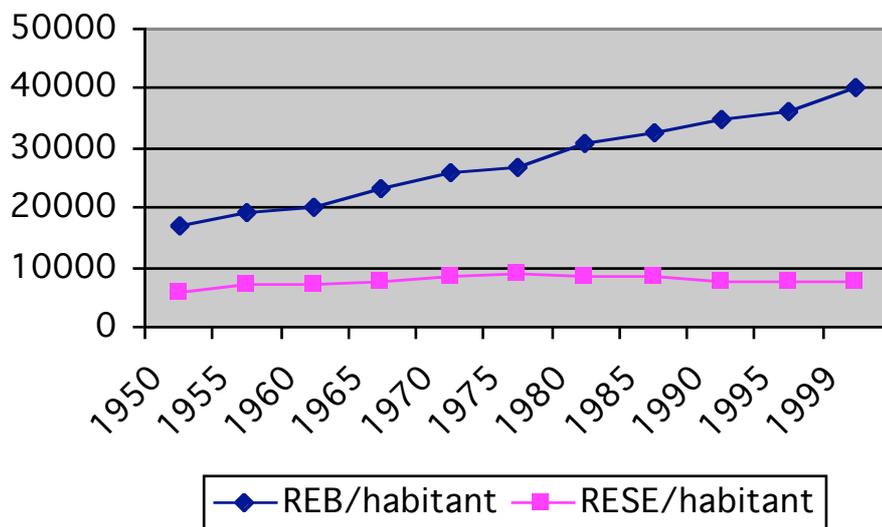
⁵² . Pour une présentation complète, voir A. Vanoli, *Une histoire de la comptabilité nationale*, Paris, La Découverte, 2002, p. 357-360.

Graphique 4 : PIB et Indice de santé sociale aux Etats-Unis de 1959 à 1996
Base 50 en 1959 (Méthodologie de M. et M.L. Miringoff)



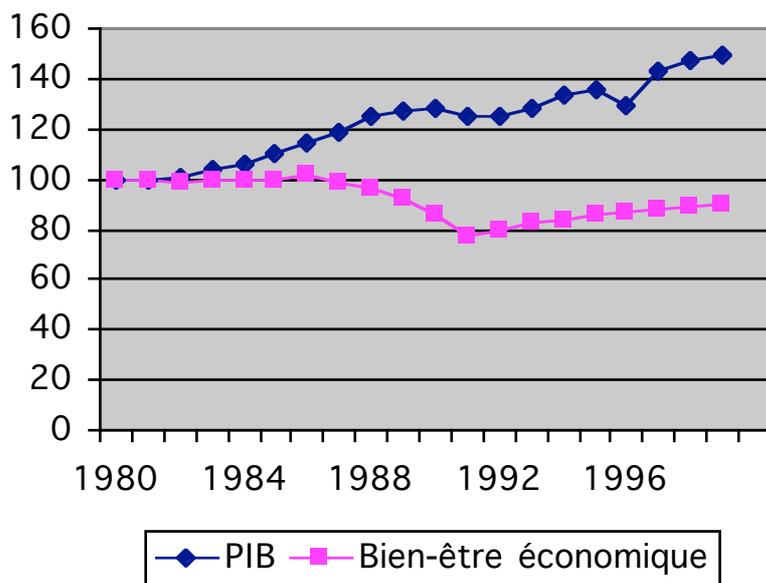
Source : d'après J. Gadrey, « Des outils d'évaluation alternatifs pour une économie morale de la richesse », *op. cit.*, p. 1103.

Graphique 5 : Richesse économique brute (REB) par habitant et Richesse économique, sociale et écologique (RESE) par habitant aux Etats-Unis de 1950 à 1999, en dollars 1996
(Méthodologie du Redefining Progress)



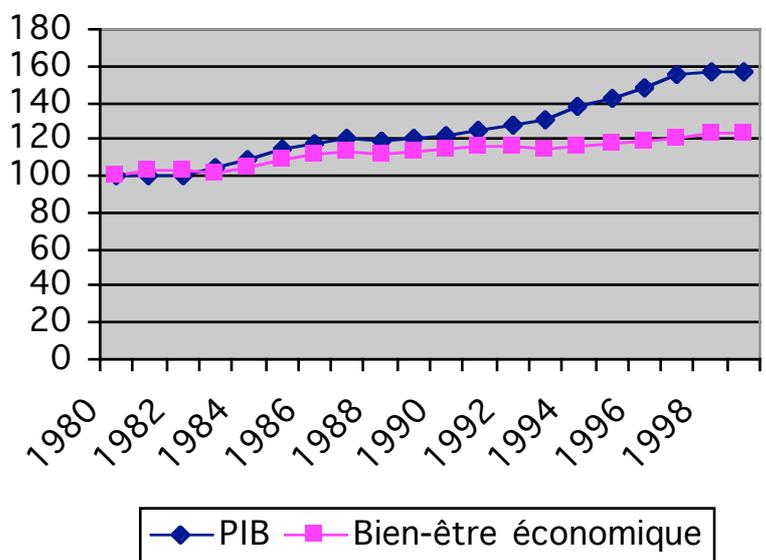
Source : d'après Redifining Progress, Oakland, Canada, <http://www.redefiningprogress.org/projects/gpi>.

Graphique 6 : PIB et bien-être économique au Royaume-Uni de 1980 à 1999
 Base 100 en 1980 (Méthodologie L. Osberg et A. Sharpe)



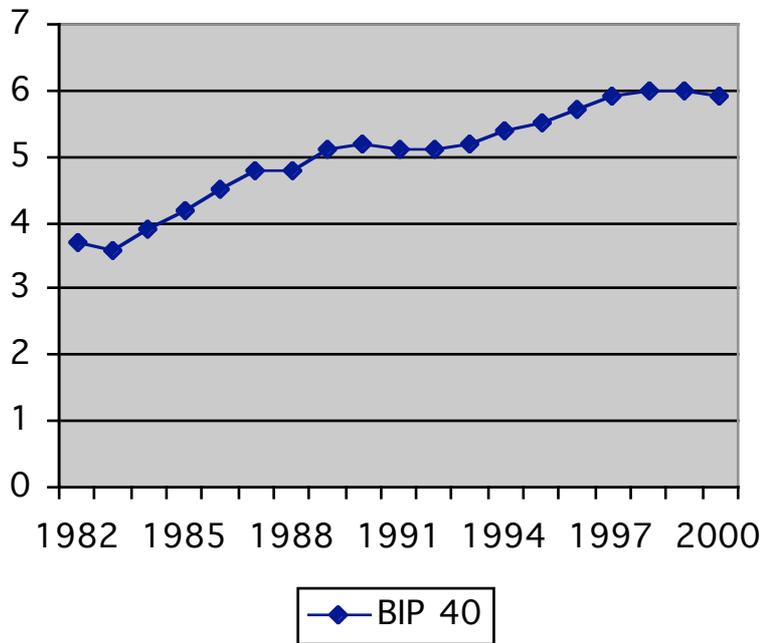
Source : d'après J. Gadrey, « Des outils d'évaluation alternatifs pour une économie morale de la richesse », *op. cit.*, p. 1105.

Graphique 7 : PIB et bien-être économique en Norvège de 1980 à 1999
 Base 100 en 1980 (Méthodologie L. Osberg et A. Sharpe)



Source : d'après J. Gadrey, « Des outils d'évaluation alternatifs pour une économie morale de la richesse », *op. cit.*, p. 1105.

Graphique 8 : Le Baromètre des inégalités et de la pauvreté en France de 1982 à 2000
(Méthodologie du Réseau d'alerte sur les inégalités : L'indice évolue entre la valeur 0 correspondant à un degré nul de pauvreté et d'inégalités et la valeur 10 correspondant à un degré très élevé de pauvreté et d'inégalités)



Source : d'après le Réseau d'alerte sur les inégalités (RAI), <http://www.cerc-association.org> ; voir aussi V. Marcus, G. Duval, « Le BIP 40, un baromètre des inégalités et de la pauvreté », *Alternatives économiques*, n° 202, avril 2002.

Deuxième partie

Une histoire déjà longue

Sous réserve des problèmes de méthode examinés dans la première partie, on peut dire que l'humanité souffre à la fois d'excès d'un développement dévastateur des hommes et du milieu naturel et d'insuffisance d'un développement répondant aux besoins, équilibré, respectueux et équitable. Que nous apprend un regard sur l'histoire du développement ?

Plusieurs difficultés surgissent lorsqu'on veut situer l'origine du développement et le définir. D'abord, le mot « développement » désigne une réalité et aussi sa représentation. Or l'apparition du phénomène et celle du concept pour le traduire ne semblent pas concomitantes. Comme l'écrivait Paul Bairoch : « un concept récent pour un phénomène ancien »⁵³. Ensuite, la diversité des trajectoires de développement rend vaine la construction de modèles dont la vocation serait universelle et intemporelle parce qu'ils sont impuissants à exprimer la non linéarité. Enfin, les rapports qu'entretiennent la croissance économique, le développement et l'accumulation du capital sont étroits et difficiles à démêler, ne serait-ce que parce que le mot « développement » peut désigner à la fois ce qui croît, ce qui se transforme en croissant et aussi ce qui s'améliore au regard de critères socio-politiques ou philosophiques.

⁵³ . P. Bairoch, « Développement », in X. Greffe, J. Mairesse, J.L. Reiffers, *Encyclopédie économique*, Paris, Economica, 1990, tome 1, p. 133-175. Voir aussi du même auteur, *Victoires et déboires, Histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Gallimard, Folio, 1997, 3 tomes ; *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, 1994, Paris, La Découverte, 1999.

Chapitre 4

Première approche du développement

Sans entrer encore dans le détail des diverses interprétations du développement, il est possible d'en donner une première définition pour saisir l'ampleur et la portée d'un phénomène bien daté dans l'histoire humaine et qui mêle des aspects inséparables comme la démographie, la production, les techniques, les connaissances, la productivité du travail, les rapports sociaux, les institutions, les valeurs et la culture.

1. Croissance et développement

Le développement englobe les transformations de tous ces facteurs. Il ne se réduit donc pas à la simple mise en relation des deux premiers, la démographie et la production. Il les dépasse parce qu'il renvoie à une idée de mieux-être, bien au-delà du plus-avoir que l'augmentation de la production par habitant permet. Cependant, dès que la croissance économique s'étale sur le moyen et long terme, elle n'est jamais homothétique, c'est-à-dire elle provoque toujours une transformation des structures socio-économiques qui à son tour contribue à la perpétuer. De là viennent la plupart des difficultés à distinguer dans l'histoire du capitalisme la croissance et le développement.

La croissance économique désigne conventionnellement l'augmentation de la production évaluée monétairement pendant une période donnée. Plus précisément, les indicateurs retenus le plus souvent sont le produit intérieur brut (PIB) et, compte tenu de l'augmentation de la population, le PIB par habitant mesurant l'amélioration du niveau de vie moyen : c'est alors que croissance économique et développement économique sont tenus pour synonymes. Mais c'est ici que les difficultés théoriques commencent. Les unes tiennent à l'objet de la mesure, les autres à l'instrument de mesure (sur ces dernières, voir annexe au chapitre 1).

Pour que l'amélioration du niveau de vie puisse être significative, la croissance économique doit être observée sur une période suffisamment longue. Or, sur le moyen et le long terme, toute croissance de la production est accompagnée d'une transformation des structures sociales : les activités se diversifient, la composition de la population se modifie ainsi que sa répartition entre les secteurs ; de même, pour durer, la croissance nécessite une population mieux formée et mieux soignée : l'éducation et la santé se *développent* parallèlement à la production.

Quelle spécificité donner alors au concept de développement, entendu globalement et non plus seulement dans sa dimension strictement économique ? Le développement est-il une conséquence heureuse et automatique de la croissance économique ? En ce cas, il ne se différencie pas de la croissance, le quantitatif et le qualitatif étant inséparables, et le concept n'a pas véritablement de raison d'être. Autrement dit, la croissance serait une condition nécessaire et suffisante du développement. S'agit-il plutôt de bien marquer la différence entre, d'un côté, les transformations des structures sociales qui sont d'ordre qualitatif parce qu'elles ne se résument pas à une simple augmentation homothétique et, de l'autre, les transformations elles aussi qualitatives parce qu'elles impliquent une amélioration du bien-être au regard de critères politiques, sociaux, éthiques, etc. ? L'ambivalence du terme « qualitatif » se répercute alors sur le sens que l'on donne au mot « développement ».

C'est ainsi qu'après la seconde guerre mondiale, constatant que la croissance des pays du tiers-monde était souvent extravertie, déséquilibrée, empreinte d'inégalités de plus en plus fortes, les économistes étudiant ces questions se démarquèrent radicalement de la vision

précédente et fondèrent la discipline de l'économie du développement qui au contraire affirme la différence essentielle entre croissance économique et développement : ce dernier représente les transformations structurelles et qualitatives qui, seules, définissent, l'amélioration du bien-être humain. En ce cas, la croissance n'est plus qu'une condition nécessaire du développement, et surtout pas suffisante, à tel point que les dégâts en termes humains et écologiques doivent être imputés à une croissance sans véritable développement. La distinction entre croissance et développement sur les bases précédentes n'impliquait pas de la part des économistes du développement une critique ni un refus de la croissance en elle-même : la remise en cause portait sur la croissance extravertie et inégale, pas sur la notion de croissance illimitée. La critique de cette dernière viendra plus tard d'horizons différents, née de préoccupations à la fois sociales et écologiques contenues dans l'idée de soutenabilité.

L'introduction de la notion de soutenabilité ou de durabilité comporte le risque de nous placer soit devant un pléonasme, soit devant une contradiction dans les termes. Le développement durable est un pléonasme si le développement se définit par les changements qualitatifs synonymes d'amélioration du bien-être. D'ailleurs certains théoriciens aboutissent fort logiquement à considérer que « ainsi conçu, le développement est par définition durable » ou qu'un véritable développement ne peut être que durable⁵⁴. En sens inverse, le développement durable est une contradiction dans les termes s'il est synonyme d'infinitude dans un monde fini. Dans ce dernier cas, on met en lumière la fragilité de la distinction entre croissance et développement dès l'instant où certains économistes du développement prétendent qu'à partir d'un certain seuil de croissance, celle-ci engendre, par effet de diffusion, des retombées bénéfiques pour tous les êtres humains. Dès lors, la distinction entre croissance et développement perd une partie de sa pertinence, voire n'a plus d'objet. Plus grave, les dégâts de la croissance et du développement menés sans autre guide que la rentabilité du capital sont indissociables et l'examen critique des deux concepts doit être mené conjointement.

Deux éléments au moins rendent difficile le choix entre ces deux visions. Le premier est d'ordre logique. Si lorsqu'il y a des dégâts sociaux et écologiques trop importants on ne peut parler de développement, on ne devrait plus considérer les pays dits développés comme développés. Cela paraîtrait pour le moins curieux. Derrière ce premier élément figure un second plus politique : ce qui est en jeu dans cette discussion, c'est le regard que l'on porte sur le capitalisme dont la logique implique la croissance et aussi un développement nécessairement inégal entre les peuples ou les régions.

2. Une évolution disparate

Un premier fait peut toutefois être noté qui ne résume pas tout le développement mais sur lequel les historiens s'accordent. Depuis le début de notre ère, le premier millénaire ne connut qu'une croissance faible de la population mondiale : de 230,8 à 268,3 millions, soit 16%, pendant que la production par habitant stagnait.⁵⁵

Au cours du second millénaire, deux périodes sont à distinguer. De l'an 1000 à 1820, la population est multipliée par 3,9 et la production par habitant est augmentée de moitié, ce qui veut dire que la production globale fut multipliée par près de 6. A partir de 1820, les choses s'accélérent : la population mondiale est multipliée par 5,7 entre 1820 et 1998, la production par habitant par 8,5 et la production globale par près de 49.

⁵⁴ . Voir R. Passet, « Changez l'eau du bain, mais gardez le bébé ! », *Transversales, Science Culture*, Nouvelle série, n° 2, 2^e trimestre 2002, p. 13-14.

⁵⁵ . Ces chiffres et les suivants sont tirés de A. Maddison, *L'économie mondiale, Une perspective millénaire*, OCDE, Etudes du Centre de développement, 2001, tableaux p. 28.

Mais cette seconde période fut marquée par une énorme disparité des rythmes d'évolution entre les régions du monde. De 1820 à 1998, les taux de croissance annuels moyens du PIB par habitant varient du simple au triple (tableau 5).

Tableau 5
Taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant de 1820 à 1998 (en %)

Europe de l'Ouest	1,51
Pays d'immigration européenne	1,75
Japon	1,93
Amérique latine	1,22
Europe de l'Est et ex-URSS	1,06
Asie (sauf Japon)	0,92
Afrique	0,67

Source : A. Maddison, *L'économie mondiale*, extrait du tableau 1-9a, p. 47

3. La marque du capitalisme

La principale raison des écarts de développement économique considérables qui sont apparus et se sont amplifiés dans le monde à partir du XIX^e siècle est la dynamique d'accumulation impulsée par le capitalisme. Les régions qui ont connu les rythmes de développement économique les plus rapides sont celles dans lesquelles le capitalisme est né, à savoir l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord et un peu plus tardivement le Japon, formant ainsi ce que les historiens-économistes Fernand Braudel et Immanuel Wallerstein ont appelé le centre de l'« économie-monde »⁵⁶ capitaliste. Les régions périphériques dont le rythme de développement économique fut plus lent sont celles qui ont été tenues à l'écart de l'accumulation du capital ou, plus souvent, qui ont été soumises à la domination colonialiste imposée par le centre (voir encadré 3), notamment l'Amérique latine, une grande partie de l'Asie et l'Afrique.

Bairoch a montré comment, au XIX^e siècle, les pays du centre impérialiste ont imposé à leurs colonies un libre-échange tout en restant protectionnistes à leur égard, en dépit d'un discours récurrent sur les avantages comparatifs théorisés par Ricardo⁵⁷. C'est le cas de l'Angleterre qui a bloqué l'industrialisation naissante du textile en Inde. On a pu parler à juste titre de « développement du sous-développement » pour dire que le sous-développement et le creusement des écarts ne sont pas dus à des retards mais qu'ils sont le produit direct d'une organisation sociale dominée par les pays du centre. Celui-ci a imposé à la périphérie, souvent avec l'appui de dictatures locales, le maintien sans droits d'une force de travail corvéable à merci au bénéfice des grandes firmes capitalistes, alors qu'au centre, sous la pression des luttes sociales, le droit social et l'augmentation du niveau de vie ont contenu jusqu'ici les tensions. Ainsi, les écarts – présentés comme des retards – entre le centre et la périphérie se creusent sur tous les plans : industrialisation, niveau de vie, droits sociaux et politiques.

Reste à savoir quels furent les éléments déclencheurs de l'accumulation rapide du capital en Europe occidentale au moment de la révolution industrielle à partir de la deuxième

⁵⁶ . F. Braudel, *La dynamique du capitalisme*, Paris, Arthaud, 1985 ; I. Wallerstein, *Le capitalisme historique*, Paris, La Découverte, Repères, 1985. La notion d'économie-monde est due à l'historien français F. Braudel. Les notions de centre et de périphérie seront aussi utilisées dans un autre sens par les économistes tiers-mondistes structuralistes et marxistes (voir plus loin).

⁵⁷ . Ricardo montra en 1817 que tout pays avait intérêt à se spécialiser dans les productions où il avait un simple avantage relatif (et non absolu) par rapport aux autres. Cette théorie sert toujours de justification au libre échange (voir encadré 3).

moitié du XVIII^e siècle. Marx a montré le rôle de la dépossession, progressive ou brutale selon les cas, des producteurs de leurs moyens de production, permettant la « libération » de la main d'œuvre pour grossir les rangs des manufactures : la transformation des rapports sociaux est un facteur décisif du développement des forces productives⁵⁸. Bairoch a quant à lui souligné l'importance de l'augmentation de la productivité agricole pour faire sauter le « verrou » du développement industriel⁵⁹. Ces deux ensembles d'éléments restent toujours pertinents à l'heure actuelle car on voit combien d'obstacles sociaux, notamment fonciers, s'opposent à un développement économique en Amérique du sud, en Afrique ou en Asie.

Le développement du capitalisme s'est toujours fait dans un cadre d'expansion mondiale permanente. Beaucoup d'analyses ont montré que l'impérialisme était consubstantiel au capitalisme. Dès *Le Manifeste communiste* de 1848, Marx et Engels⁶⁰ avaient analysé la propension du capitalisme à constituer un marché mondial. Plus tard, Rudolf Hilferding⁶¹, Lénine⁶² et Rosa Luxemburg⁶³ avaient tenté de définir l'impérialisme. Pour les deux premiers, l'impérialisme était considéré comme la phase du capitalisme au cours de laquelle la constitution d'un capital financier par fusion du capital industriel et du capital bancaire entraînait l'exportation de capitaux dans des zones où le taux de rentabilité serait plus élevé, contribuant ainsi à compenser sa baisse au sein des métropoles impérialistes. Pour Luxemburg, l'impérialisme était défini comme la recherche de débouchés extérieurs au capitalisme sans lesquels sa dynamique d'ensemble serait impossible. Dans les deux cas, les conquêtes coloniales s'imposaient au capitalisme et la lutte pour leur partage ne pouvait que dégénérer en guerres inter-impérialistes.

De la même manière que la mondialisation capitaliste du dernier quart du XX^e siècle fut consécutive à la crise de rentabilité des années 1960-1970, la première mondialisation capitaliste au XIX^e siècle était déjà une réponse à des crises du profit au centre, imposant des semi-industrialisations extraverties et devant assurer à la fois les approvisionnements en matières premières, les débouchés pour les marchandises et les productions à coûts réduits pour accroître les profits. Cela explique que les questions du développement et de la rupture avec le capitalisme du centre et avec les politiques de dépendance et de dictatures induites par la domination impérialiste furent au cœur des révolutions ou des tentatives de révolutions du XX^e siècle, en URSS d'abord, puis en Chine, en Yougoslavie, à Cuba, au Vietnam et au Nicaragua. L'échec final de ces révolutions n'est sans doute pas sans rapport d'ailleurs avec l'échec de leur mode de développement.

Au sein des métropoles impérialistes, c'est-à-dire essentiellement aux Etats-Unis et en Europe, se met en place après la seconde guerre mondiale un modèle conçu dans la période de l'entre-deux-guerres et appelé fordiste. Il permet alors au capitalisme de relever quatre défis : par rapport à la révolution de 1917, il trouve d'autres méthodes que la répression pour faire face à la montée des luttes ouvrières ; par rapport à la crise de 1929, il invente de nouvelles formes de régulation ; par rapport à la montée des luttes de libération, il tolère un nouveau système international ; par rapport à la montée et aux échecs du fascisme, il imagine un autre horizon que le totalitarisme.

Les stratégies qui s'imposent dans cette période furent voisines même si elles correspondent à des modèles différents ; c'est le cas des stratégies keynésienne et soviétique, d'une part, et des stratégies soviétique et d'indépendance nationale de l'autre. Cette proximité

⁵⁸ . K. Marx, *Le Capital, Livre I, op. cit.* ; *Le Capital, Livre II*, 1885, dans *Oeuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1968, tome 2 ; *Le Capital, Livre III*, 1894, dans *Oeuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1968, tome 2.

⁵⁹ . P. Bairoch, *Le Tiers-Monde dans l'impasse*, 1971, Paris, Gallimard, 3^e éd. 1992.

⁶⁰ . K. Marx, F. Engels, *Manifeste du Parti Communiste*, 1848, dans *Oeuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1965, tome 1.

⁶¹ . R. Hilferding, *Le capitalisme financier*, 1910, Paris, Ed. de Minuit, 1970.

⁶² . Lénine, *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, 1916, Moscou, Ed. du progrès, 1969.

⁶³ . R. Luxemburg, *L'accumulation du capital*, Paris, F. Maspero, 1967.

se vérifie tant au niveau de l'objectif (produire) que de l'instrument privilégié d'organisation (planification). Le modèle de développement qui est issu des luttes de libération nationale emprunte largement au modèle soviétique. Il est fondé sur les industries lourdes, base d'une accumulation indépendante, sur une réforme agraire qui doit moderniser l'agriculture à partir de l'industrie et lui servir de débouché, sur le contrôle et la valorisation des ressources naturelles, sur la substitution aux importations et le développement du marché intérieur, sur les entreprises nationalisées, sur le contrôle du commerce extérieur. Il implique un Etat puissant et incontesté, garant de l'unité nationale, fondé sur la théorisation du parti unique.

Tandis que l'aide au développement donne bonne conscience aux pays riches, les limites des politiques de développement apparaissent assez vite. La construction de l'Etat, moyen du développement au départ, est devenue une fin en soi. Elle s'est traduite par le développement de bases sociales spécifiques, administration et couches moyennes associées, la priorité donnée à des armées bien équipées et à des polices omniprésentes. La fonctionnarisation accélérée et l'urbanisation galopante ont provoqué un déséquilibre structurel des soldes économiques fondamentaux (budget public, balance commerciale, balance des paiements). La modernisation de l'agriculture, telle qu'elle a été conduite, a exclu une majorité écrasante de la paysannerie pauvre. Les entreprises d'Etat ont été dans l'ensemble inefficaces, leur fonctionnement s'est bureaucratisé et elles ont été incapables de réduire la dépendance technologique et commerciale par rapport aux transnationales. La bureaucratie et la corruption ont gangrené les sociétés. Le déni des droits fondamentaux et l'absence de libertés ont achevé de réduire à néant la crédibilité des régimes.

La spécificité des régions de la périphérie du capitalisme apparaît de plus en plus nettement après la seconde guerre mondiale au moment où s'opère un mouvement général de décolonisation et de libération nationale et où le phénomène du sous-développement devient un objet original d'observation et de politiques. Le paradoxe est que c'est l'émergence de la question du sous-développement qui donna le coup d'envoi de l'économie du développement, c'est-à-dire de la conceptualisation du développement et des stratégies à mettre en œuvre.

4. L'aide au développement

Le soutien du plan Marshall (1947-1953) aux économies européennes dévastées par la guerre est un succès. Dès 1949, le président Truman en prend acte et pense à l'appliquer aux pays sous-développés. Derrière cette façade de solidarité et de lutte contre la pauvreté se cachent plusieurs idées-force. D'abord, l'aide au développement sera un instrument efficace de politique étrangère pour assurer aux pays délivrant l'aide une présence stratégique dans les contextes de guerre froide et de décolonisation : économie et idéologie vont de pair. Ensuite, les questions d'ouverture commerciale prolongeront les tendances hégémoniques, notamment pour l'accès aux matières premières. Enfin, comme dans un souci de continuité des missions évangéliques de la *Conquista*, « Les nations développées [...] se sont découvert une nouvelle mission : aider le tiers-monde à avancer sur la voie du développement... [La] mission civilisatrice [d'hier] s'est transformée en mission d'aide. Et les sauvages d'hier étant les sous-développés d'aujourd'hui, ceux qui, hier, les civilisaient, aujourd'hui les développent. La conception ethnocentriste de l'évolution est donc la même. »⁶⁴ Rares sont ceux qui se souviennent de cette analyse, tant l'idéologie du commerce et de l'industrie a imprégné nos mentalités et envahi notre vie, tant nous avons oublié que les ressources physiques et les capacités intellectuelles et scientifiques sont une condition nécessaire du développement mais non suffisante. De fait, actuellement, une rupture conséquente des échanges commerciaux et financiers produirait dans les pays du Sud comme dans ceux du Nord des catastrophes

⁶⁴ . F. Partant, *La fin du développement*, Paris, F. Maspero, 1982, p. 25.

humaines sans précédent. De fait, toutes les civilisations ont préconisé la santé, l'éducation et le respect de la nature ; ce sont les moyens pour y parvenir qui limitent les richesses de la diversité des civilisations et de l'environnement, quand ils ne les détruisent pas.

Les moyens mis en œuvre pour l'aide au développement sont de deux ordres : l'aide publique et l'aide privée et associative. L'Agence française de développement (AFD) et le monde bancaire au sens large définissent l'aide publique au développement (APD) comme le montant net des dons et des prêts accordés par des organismes publics aux pays et aux territoires figurant sur la liste des bénéficiaires du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à des conditions de faveur. Dans le cas des prêts, l'élément assorti de conditions libérales doit être d'au moins 25 %. L'objectif principal doit être la promotion du développement économique et du bien-être des populations. Outre les apports financiers, l'aide englobe la coopération technique. Les dons, prêts et crédits consentis pour des motifs militaires ne sont pas pris en compte. L'aide du secteur privé passe par des entreprises, des syndicats, des Eglises, etc., celle du milieu associatif par les Organisations de solidarité internationale (OSI).

Le CAD dont les 23 membres sont à l'origine de plus de 90 % de l'APD, est l'organisme phare des pays riches dans la concertation et l'innovation pour l'aide au plan global. Il reste recroquevillé sur les mêmes pratiques depuis sa naissance, il y a plus de 40 ans (1961) : l'avis des pays en développement n'est qu'exceptionnellement intégré, les OSI sont dédaignées.

Certains aspects de l'aide au développement s'expriment de manière commerciale régionale. La Communauté européenne est engagée depuis 1958, avec un certain nombre de pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), dans l'ouverture du marché européen à quelques produits agricoles et à des matières premières à des prix négociés afin de garantir globalement les recettes d'exportations de ces pays. La convention de Yaoundé (1963) puis celles de Lomé (à partir de 1975) et enfin celle de Cotonou (2000) ont permis la mise en place d'un système d'aide financière sous la forme de dons du Fonds européen de développement (FED) et de prêts de la Banque européenne d'investissements (BEI). Les résultats sont très mitigés et un bilan global de ces accords reste à faire.

En France l'aide publique comporte deux types d'acteurs : certaines collectivités territoriales (régions, départements, communes) décident de pratiquer avec des villes, des régions etc., des opérations de " coopération décentralisée " (aide technique, éducative...) ; l'Etat apporte une aide technique et financière par le biais de deux canaux, l'aide multilatérale et l'aide bilatérale. Dans le cadre de l'aide multilatérale, le ministère de l'économie et des finances (MINEFI) est le relais vers la Banque mondiale, l'Union européenne, les banques régionales de développement et d'autres agences multilatérales, et le ministère des affaires étrangères (MAE) est en relation avec les agences spécialisées du système des Nations-Unies (PNUD, OMS, UNESCO...). L'aide bilatérale s'effectue par le MINEFI, le MAE, d'autres ministères et l'AFD.

L'APD française est particulièrement opaque. Des progrès ont été accomplis depuis 1998 mais les possibilités de contrôles parlementaires sur les volumes et les affectations sont quasi inexistantes. Très impliquées dans les pays en développement et connaissant bien les besoins locaux, les OSI souhaitent que les gouvernements successifs écoutent leurs recommandations qualitatives et quantitatives. Le CRID, par exemple, constate qu'en France comme dans la plupart des pays de l'OCDE, les montants d'APD ne contribuent que très partiellement à améliorer le sort des populations les plus vulnérables et voudrait qu'au moins 20 % des budgets soient affectés aux besoins de base au lieu des 10 % actuels (environ 0,5 milliard d'euros en 2001). La multiplicité des acteurs n'aide ni à la transparence ni à la cohérence : « L'architecture institutionnelle de l'aide au développement est chaotique. Elle est

constituée de la sédimentation historique de nombreuses organisations. »^{65b} C'est vrai aux niveaux français et international et cela induit des gaspillages, des pertes d'énergie et des rancœurs dont le poids est supporté par les populations dans le besoin. A l'AFD, agence à vocation de « banque de développement », reconnue comme opérateur pivot sous la cotutelle du MINEFI et du MAE, les définitions, les orientations et les opérations ne sont pas interprétées de la même manière que dans les ministères. Les mêmes aberrations prévalent entre les nombreux pôles multilatéraux : la Banque mondiale tourne souvent le dos au PNUD ; la France et le Japon construisent sans concertation des écoles en Mauritanie, créant des doublons, etc. Chaque bailleur de fonds impose évidemment ses procédures de gestion et sa propre administration : 15 à 20 % de l'aide s'envolent ainsi hors objectifs... mais chacun peut planter son drapeau et chanter son hymne. La solidarité obéit encore malheureusement aux règles du marketing. Ce n'est un secret pour personne. James Wolfensohn (Président de la Banque mondiale) reconnaît lui-même qu'en ce qui concerne l'APD « il y a une grande différence entre les paroles et les actions, entre le discours et la réalité. »^{66c} Coordination SUD s'insurge contre la dispersion de l'APD entre plusieurs ministères (donc soumis à des agendas différents) et la non-inscription d'une partie substantielle des fonds au budget de l'Etat. Cette coordination préconise que les ressources soient programmées au sein d'une enveloppe budgétaire globale faisant l'objet d'une programmation générale pour une période quinquennale. Quelques pays du Nord de l'Europe, les pays Scandinaves et les Pays-Bas, gèrent leur aide au développement de manière programmatique et concertée. Est-ce un hasard si leur efficacité est reconnue ?

Ce sont ces mêmes pays qui respectent et même dépassent les « recommandations » de l'ONU en matière d'APD : il est proposé, depuis le rapport Pearson de la fin des années 1960, que les pays développés consacrent au minimum 0,7 % de leur PIB à l'APD. En 1964 la première Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) suggérait un montant minimal de 1 %. En 2001 la moyenne mondiale s'élevait à 0,24 % (France 0,32 %, Etats-Unis 0,12 %, etc.). Le rapport 2000 de la CNUCED indique : « En valeur réelle par habitant, l'APD nette aux PMA [pays les moins avancés] a fléchi de 45 % depuis 1990 et se retrouve maintenant à son niveau du début des années 70. » En continuant à verser 0,99 % de son PIB et à réclamer que les Etats donateurs en reviennent au 1 % minimal, le Danemark prêche dans le désert. L'augmentation des budgets militaires est beaucoup mieux lotie, les dépenses mondiales dans ce domaine ont augmenté de 7 % entre 1998 et 2001 ; et depuis le 11 septembre... ! Le budget militaire des Etats-Unis sera de 396 milliards de dollars en 2003 et de 470 milliards en 2007. L'APD mondiale s'est élevée à 51 milliards de dollars en 2002, soit moins que les mandats des travailleurs immigrés à leurs pays d'origine : les plus basses estimations de ceux-ci sont de 55 milliards par an, certaines vont jusqu'à trois ou quatre fois ce montant⁶⁷.

La France a débloqué 29 milliards de francs (4,42 milliards d'euros) en 2000, soit 0,32 % de son PIB dont seulement 0,65 % transitent par les Organisations non gouvernementales (20 fois moins qu'aux Pays-Bas). Depuis lors, le pourcentage a augmenté à 0,36 % en 2002 et atteindrait 0,39 % en 2003 (6 milliards d'euros). L'objectif serait d'atteindre 0,5 % en 2007. L'aide bilatérale qui représente les deux tiers de l'APD française serait la principale bénéficiaire de cette hausse et la priorité irait à l'Afrique, en particulier dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). D'une manière générale l'aide bilatérale est orientée en fonction des préoccupations stratégiques des

⁶⁵ . J.M. Severino, J.L. Bianco, *Globalisation, gouvernance, développement, Un autre monde est possible*, Note de la fondation Jean-Jaurès, n° 20, mars 2001, p. 88.

⁶⁶ . Intervention au Sénat le 14 mai 2003.

⁶⁷ . Chiffres cités par J. Cossart, « Pourquoi l'aide au développement ? », *Techniques financières et développement*, n° 71, juin 2003.

pays donateurs : l'Afrique pour la France, l'Amérique latine, Israël et l'Égypte pour les États-Unis, les pays asiatiques pour le Japon, etc. En France, les allègements de dettes sont comptabilisés dans l'aide bilatérale. Les OSI françaises réclament à cor et à cri qu'ils soient additionnés à l'APD.

On s'en doute, l'aide va prioritairement aux pays obéissants : « ...nous soulignons l'importance d'améliorer l'efficacité de l'aide bilatérale et multilatérale, notamment en se focalisant sur les pays qui s'engagent à mener des réformes [...] le pays devra avoir bâti un historique de performance convaincant dans la mise en œuvre d'un programme FMI et dans le paiement de la dette due aux créanciers du Club de Paris... »⁶⁸ Nous retrouvons bien là les termes du consensus de Monterrey. La solidarité est une maladie sélective, les conditionnalités une maladie contagieuse.

D'aucuns pensent qu'il faut lier le niveau de financement aux besoins des « bénéficiaires » et non à l'offre financière des contributeurs. Cette élasticité qui semble impossible dans le système actuel prévaut pourtant dans le domaine des budgets militaires.

En définitive, l'aide au développement apparaît comme un marché intéressant et comme la bonne conscience des pays riches. Pire, les mécanismes de régulation internationale ne corrigent en rien les prélèvements effectués sur le Sud.

A ce stade, nous pouvons effectuer une synthèse provisoire des éléments constitutifs du développement. Le développement est un ensemble de transformations sociales qui recouvrent l'augmentation de productions diversifiées, l'évolution des conditions socio-techniques de production, notamment la productivité du travail, l'amélioration du bien-être pour tous les êtres et la modification d'ordre qualitatif des structures de la société, tant économiques, sociologiques, politiques que culturelles. Cependant, historiquement, le développement a été mis en œuvre dans le cadre de rapports sociaux capitalistes au sein desquels les finalités humaines et les préoccupations écologiques étaient tellement étrangères qu'il ne pouvait se conduire qu'au détriment des peuples, broyés économiquement, politiquement et culturellement par la logique de l'accumulation du capital et au détriment de l'équilibre des écosystèmes dont la capacité de reproduction est fragilisée ou même compromise.

⁶⁸ . Déclaration des ministres des Finances [du G8], Deauville, 17 mai 2003.

Chapitre 5

Les controverses

La multiplicité du vocabulaire pour désigner les pays connaissant des problèmes de développement est une illustration de l'existence de problématiques différentes pour rendre compte du développement, du sous-développement et des stratégies à mettre en œuvre pour y remédier.

1. Un vocabulaire qui n'est pas neutre

Les termes utilisés pour désigner les pays connaissant des problèmes de développement traduisent les divergences théoriques et politiques en matière d'analyse et de stratégie. Ces divergences portent généralement sur les contenus sociaux des concepts économiques : les catégories de l'économie sont souvent présentées comme reflétant des lois naturelles dans lesquelles les rapports sociaux et les rapports de forces ont peu de place. Ainsi, la conception du sous-développement comme étant un simple retard parfois imputé à des causes naturelles domine-t-elle.⁶⁹

1. Pays sous-développés : c'est le terme le plus ancien mais qui est peu à peu tombé en désuétude parce qu'il impliquait une référence aux pays développés, elle-même renvoyant à une idée de simple retard, et parce qu'il est vite apparu comme péjoratif.

2. Pays en voie de développement ou en développement : ces expressions sont moins péjoratives que la première mais elles s'inscrivent dans la même problématique de retard. De plus elles préjugent d'une amélioration de la situation qui n'est pas toujours vérifiée.

3. Pays les moins avancés : terme utilisé dans les classifications des instances internationales mais qui cumule tous les défauts précédents.

4. Tiers-monde : terme inventé par Alfred Sauvy en 1952 (par analogie avec le tiers-état) et qui a connu un grand succès au moment de la guerre froide pour nommer tous les pays affichant une volonté d'indépendance tant à l'égard des Etats-Unis que de l'URSS. Deux faits ont rendu l'utilisation du terme plus délicate bien que l'habitude ait subsisté : d'une part la disparition de l'URSS et du bloc autour de celle-ci et d'autre part l'hétérogénéité croissante des anciens pays du tiers-monde depuis qu'une partie d'entre eux ont connu un véritable développement économique, voire, pour quelques-uns, ont rejoint les pays développés.

5. Pays pauvres : terme qui met l'accent sur la caractéristique la plus importante dans le cas de beaucoup de pays mais qui a l'inconvénient d'occulter les inégalités criantes qui y existent.

6. Pays du Sud : terme commode pour stigmatiser la fracture avec les pays du Nord de la planète souvent développés et dominants mais qui a le double défaut de passer sous silence de nombreuses exceptions à cette classification géographique et de laisser croire à un fatalisme naturel.

7. Pays de la périphérie du capitalisme : terme appartenant aux problématiques structuraliste et marxiste ou marxisante mettant en évidence les phénomènes de domination à l'intérieur d'un capitalisme mondial dominé par le centre impérialiste.

8. Pays émergents : terme récent désignant les économies ayant amorcé un processus de développement indéniable qui les fait se détacher de l'ensemble autrefois plus homogène du tiers-monde, la Chine, l'Inde et le Brésil en étant les principaux exemples ; à ce terme est

⁶⁹ . Pour une présentation assez voisine, voir S. Treillet, *L'économie du développement*, Paris, Nathan, 2002, p.13-15.

assez souvent substitué celui de « marchés émergents » et cette substitution traduit bien la vision néo-libérale d'un développement qui ne pourrait passer que par l'insertion dans la division internationale du travail imposée par la mondialisation financière.

9. Pays en transition : euphémisme pour désigner les pays de l'Est de l'Europe qui, après l'effondrement de l'URSS et l'éclatement de son empire, ont été poussés de force vers le capitalisme, entraînant la désagrégation de toutes les économies et le délitement des sociétés dans lesquelles on est passé sans « transition » pour le coup d'une situation où des droits sociaux existaient sans droits politiques à une situation strictement inverse avec des droits politiques en théorie mais sans droits sociaux.

2. Retard ou domination ?

Durant la décennie 1950, une première approche libérale assimilant le développement à un phénomène de croissance économique est bien représentée par Walt W. Rostow⁷⁰ qui définit les cinq étapes de la croissance par lesquelles toute économie doit nécessairement passer : 1) la société traditionnelle ; 2) le préalable au décollage ; 3) le décollage ; 4) la marche vers la maturité ; 5) la consommation de masse. La linéarité de son modèle et son orientation ouvertement idéologique en faveur de sociétés devant s'orienter obligatoirement vers la consommation de masse pour échapper au danger communiste constituaient des faiblesses théoriques bien mises en lumière par les approches plus hétérodoxes.

A la même époque et en opposition avec l'approche précédente, François Perroux fédère un courant autour de l'idée qu'il existe une différence essentielle entre croissance et développement d'ordre structurel et qualitatif. « Le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global. »⁷¹ Le développement ne peut être que celui « de tout l'homme et de tous les hommes »⁷².

En se penchant sur les caractéristiques propres des pays sous-développés, Arthur Lewis⁷³ met en avant leur dualisme : un secteur traditionnel essentiellement agricole connaissant un surplus de main-d'œuvre à l'origine d'un chômage structurel coexiste avec un secteur moderne étroitement dépendant de l'héritage colonial.

Au cours des décennies 1960 et 1970, se construit un courant tiers-mondiste fortement influencé par le structuralisme et renouvelant l'analyse marxiste de l'impérialisme. Il remet en cause le pillage des matières premières⁷⁴ des colonies et anciennes colonies par les puissances capitalistes occidentales et la spécialisation primaire qui en découle, d'autant plus dommageable lors des périodes de détérioration des termes de l'échange (voir encadré 3 et graphique 9). Ce courant refuse la notion de retard de développement pour montrer que les pays sous-développés sont dominés du fait du mécanisme de l'échange inégal⁷⁵ et que, loin de faire partie d'un « troisième monde », ils sont intégrés de force au capitalisme mondial structuré autour d'un centre et d'une périphérie⁷⁶.

⁷⁰ . W.W. Rostow, *Les étapes de la croissance économique, Un manifeste non communiste*, Paris, Seuil, 1960.

⁷¹ . F. Perroux, *L'économie du XX^e siècle*, Paris, PUF, 1961, 3^e éd. 1969, *Oeuvres complètes*, tome V, Grenoble, PUG, 1991, p. 191.

⁷² . F. Perroux, *Pour une philosophie du nouveau développement*, Paris, Aubier-Presses de l'Unesco, 1981, p. 32.

⁷³ . W.A. Lewis, *The theory of economic growth*, Homewood, R.D. Irwin, 1955.

⁷⁴ . P. Jalée, *Le pillage du tiers-monde*, Paris, Maspero, 1973.

⁷⁵ . A. Emmanuel, *L'échange inégal*, Paris, Maspero, 1969.

⁷⁶ . S. Amin, *Le développement inégal, Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Ed. de Minuit, 1973. A.G. Franck, *Le développement du sous-développement, L'Amérique latine*, Paris, Maspero, 1972.

La Commission économique pour l'Amérique latine des Nations-Unies (CEPAL)⁷⁷ souligne l'intégration néfaste de ce continent dans l'économie capitaliste mondiale qui renforce les défauts des structures sociales internes comme la concentration de la propriété foncière (*latifundias*), principal obstacle à un véritable démarrage du développement. Des auteurs de ce courant, appelé structuraliste, comme Raul Prebisch et Hans Singer, mettent l'accent sur le lien entre une insertion internationale défavorable (les pays exportateurs de produits primaires sont victimes de la détérioration des termes de l'échange) et des structures productives et sociales internes désarticulées, peu diversifiées, et où le progrès technique ne se diffuse pas à l'extérieur d'enclaves restreintes.

A partir de la fin des années 60, en Amérique latine et dans d'autres régions du tiers-monde (Egypte, Inde), des théoriciens du courant de la dépendance radicalisent encore la critique en l'étendant aux modèles de substitution aux importations inspirés des théories précédentes qui commencent à ce moment-là à montrer leurs limites. Pour des auteurs comme Samir Amin, André Gunder Frank, Celso Furtado, le sous-développement est partie prenante d'un système global, le capitalisme. La dépendance des pays de la périphérie par rapport à ceux du centre ne se limite pas aux relations commerciales. Multiforme, elle passe par les circuits financiers, les mouvements capitaux productifs, la domination politique et militaire, etc. Les firmes transnationales non seulement pillent les ressources naturelles de ces économies et surexploitent les travailleurs, mais aussi confèrent à l'ensemble de l'appareil productif une orientation extravertie, conforme aux intérêts de l'accumulation dans les économies du centre, qui produit et reproduit la dépendance ; l'exemple du « miracle brésilien » de l'époque de la dictature militaire, analysé par Pierre Salama, montre que cette dépendance peut fort bien s'accompagner d'une croissance prononcée et d'une industrialisation qui, loin de satisfaire les besoins de l'immense majorité de la population, s'appuie sur les inégalités sociales et une demande de produits de luxe, les biens de consommation durable, hors d'atteinte de l'immense majorité de la population.

L'apport du courant de la dépendance a été notamment de montrer, dans la lignée des structuralistes mais en rattachant davantage leur critique à une analyse de classe, les liens intrinsèques entre la domination externe subie par ces sociétés et les différentes formes de domination internes produites par leurs propres classes dominantes. Il a aussi été de renouveler l'analyse marxiste du sous-développement en montrant que loin de se rattacher à un quelconque « féodalisme » (avatar de l'idée de retard), les formes sociales « traditionnelles » qui existaient dans ces pays ne constituaient pas des survivances du passé condamnées par le « progrès », mais bel et bien, dans le cadre du dualisme inhérent au sous-développement, des formes sociales, utilisées et entretenues par un capitalisme présentant lui-même une physionomie spécifique.

Encadré 3 **Termes de l'échange et échange inégal**

Bien que différentes, les notions de détérioration des termes de l'échange et d'échange inégal sont trop souvent confondues.

Les termes de l'échange mesurent le rapport du prix des exportations au prix des importations. Si au cours d'une période ce rapport diminue pour un pays ou un groupe de pays considérés, on parlera de détérioration des termes de l'échange. Ce fut le cas globalement pour les pays sous-développés producteurs et exportateurs de matières premières et de produits primaires pendant les décennies 1950 et 1960. A partir de 1973 jusqu'à la fin de cette décennie, le mouvement s'inversa, principalement pour les producteurs de pétrole mais aussi pour les producteurs d'autres matières premières. Ensuite, la tendance à la baisse des termes de l'échange

⁷⁷ . C. Furtado, *Théorie du développement économique*, Paris, PUF, 1970.

pour les pays pauvres reprit fortement le dessus, surtout au cours de la décennie 1980. Certaines matières premières et les produits de base tels que le café et le cacao ont perdu entre 1980 et 2000 jusqu'à 50% de leur pouvoir d'achat.

La théorie de l'échange inégal se propose de critiquer radicalement le modèle libre-échangiste libéral issu de la loi des coûts comparatifs de Ricardo. Celle-ci établit que sous l'hypothèse d'immobilité à l'échelle internationale du travail et du capital, tous les pays ont intérêt à se spécialiser dans les productions où ils ont un avantage *relatif* par rapport aux autres pays : l'Angleterre de Ricardo était moins productive à la fois dans le drap et le vin que le Portugal mais le désavantage étant moindre dans le drap que le vin, elle avait intérêt à se spécialiser dans la production de drap tandis que le Portugal devait se spécialiser dans la production de vin, les deux pays étant ensuite gagnants à l'échange.

Arghiri Emmanuel, en utilisant un modèle marxiste de formation des prix à l'échelle mondiale, a montré que puisque le capital était devenu parfaitement mobile, la loi de Ricardo ne s'appliquait plus. Les prix mondiaux qui se forment incluent une rémunération moyenne du capital. De ce fait, les prix s'écartent des équivalents-monnaies des contenus en travail des productions échangées sur le marché mondial. Les pays à bas salaires, mais utilisant des techniques comparables aux pays développés, sont donc victimes d'un « échange inégal ». De même, les échanges de biens primaires produits avec une faible productivité contre des biens industriels produits avec une haute productivité au centre donnent lieu à une forme d'échange inégal car les écarts de prix dépassent les écarts de productivité. Cela signifie que derrière un échange de marchandises de 1000 dollars contre 1000 dollars se dissimule un échange de quantité de travail fort inégales au détriment des pays à bas salaires.

Le modèle d'Emmanuel a le mérite de prouver que la convergence de développement qui devait résulter de la libéralisation des échanges mondiaux est un leurre. Cependant, plusieurs critiques ont été formulées à son encontre à l'intérieur même du courant marxiste. La première met en évidence la contradiction consistant à construire un modèle qui suppose la mobilité parfaite du capital et donc l'homogénéisation du capitalisme et en même temps la subsistance durable de zones aux conditions, notamment salariales, différentes. La deuxième critique porte sur l'impossibilité de tout développement mise en avant par Emmanuel dès lors qu'un pays est inséré dans l'échange international. Or, l'histoire récente a montré que plusieurs pays (notamment ceux du Sud-est asiatique) avaient réussi à amorcer un processus de développement rapide tout en étant intégré au marché mondial. Autrement dit, l'échange inégal, bien que réel, n'empêche pas obligatoirement le développement économique. La troisième critique est sans doute celle qui a soulevé le plus l'ire des économistes marxistes orthodoxes. Emmanuel pensait que l'échange international, fondamentalement inégal, procurait indirectement des avantages aux travailleurs salariés des pays développés, d'où une possible complicité objective avec la classe capitaliste au détriment des travailleurs très pauvres des pays sous-développés. La vision marxiste traditionnelle de la lutte des classes était donc contredite. Sur ce point, il conviendrait de distinguer l'exploitation exercée par la classe capitaliste avec le fait que les travailleurs des pays développés bénéficient d'avantages relativement à leurs homologues des pays de la périphérie, par analogie avec le travail domestique des femmes « dont, dans le système capitaliste, ont profité directement l'Etat et les employeurs et dont ont bénéficié aussi l'ensemble des hommes »^a.

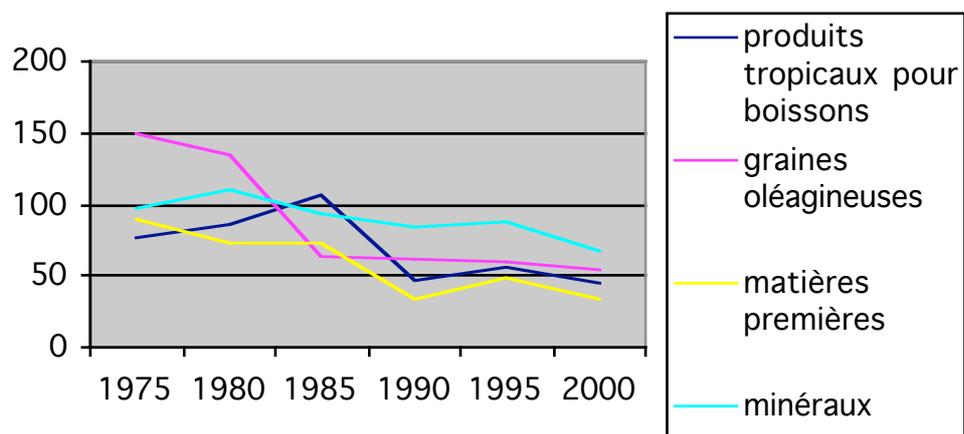
Plusieurs conclusions peuvent être tirées de ce débat. D'abord, le capitalisme impulse toujours un développement inégal tout en unifiant les conditions de valorisation du capital^b. Ensuite, aujourd'hui, à cause de l'échange inégal inhérent au capitalisme, le mouvement social mondial doit faire preuve d'autant plus de vigilance et d'imagination pour promouvoir des formes d'échange le plus équitable possible. Enfin, face à l'inégalité des capacités productives dont la productivité est le premier signe, l'insertion dans les échanges mondiaux, n'implique nullement une soumission aux « règles » d'une « libre » compétition. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, contre l'hégémonie de la Grande Bretagne, Alexander Hamilton (pour les Etats-Unis) et Friedrich List (pour l'Allemagne) ont théorisé la protection des industries naissantes. Au XX^e, Eugène Préobrajenski, sans pour autant réfléchir au bien-fondé d'une accumulation réalisée au détriment de l'agriculture, a intégré la nécessité de protéger l'accumulation primitive soviétique dans un environnement capitaliste très productif. Mais aucun de ces auteurs ne rejetait par

principe l'insertion dans les échanges mondiaux. Aujourd'hui, l'intégration des dimensions sociales et environnementales impose une mise à nu de ce que cachent les prix mondiaux.

a. ATTAC, *Quand les femmes se heurtent à la mondialisation*, Paris, Ed. Mille et une nuits, 2003, p. 21.

b. Voir E. Mandel, *Le troisième âge du capitalisme*, 1972, Paris, Ed. de la Passion, 1997.

Graphique 9
Evolution des prix à l'exportation



Source : d'après CNUCED, *Le développement économique en Afrique*, 2001, reproduit in S. Treillet, *L'économie du développement*, op. cit., p. 41.

Chapitre 6

Les stratégies

Les économistes du développement se divisent en matière de stratégies à partir de deux questions importantes : 1) comment répartir les investissements entre les secteurs de l'économie, ou, autrement dit, faut-il un développement équilibré ou bien privilégiant tel ou tel secteur ? 2) faut-il s'intégrer au marché mondial ?

1. Développement équilibré ou pôles d'entraînement ?

Concernant la première question, il s'agit de savoir si le développement a plus de chances de se produire à partir d'une dynamique d'ensemble équilibrée et proportionnée en jouant sur les interactions entre branches (la matrice ou tableau des échanges interindustriels est remplie ou « noircie ») ou bien s'il vaut mieux concentrer les investissements sur des pôles de développement en pariant sur leur effet d'entraînement. Le premier point de vue était défendu par Richard Nurske⁷⁸ et le second par Perroux et Albert Hirschman⁷⁹. Ce débat a encore aujourd'hui des retombées au niveau de la conduite à tenir par l'Etat : la première conception dénote plutôt une vision de laisser-faire alors que la seconde prône une action volontariste. Il est également lié à l'autre question de l'ouverture extérieure.

2. Intégration au marché mondial ?

Le choix entre une production avant tout destinée à satisfaire le marché intérieur ou tournée vers l'extérieur a donné lieu à trois grandes stratégies d'industrialisation. La première appelée *industrialisation par substitution des productions locales aux importations* fut proposée par la CEPAL dans les années 1950. Elle préconise une redistribution des revenus et une réforme agraire pour élargir le marché intérieur, le rapprochement avec les économies voisines pour créer des marchés communs, la mise en place de protections vis-à-vis des importations, le contrôle des investissements provenant de l'étranger et une politique publique de soutien à l'investissement. Avant même que cette stratégie fût formulée par la CEPAL, elle avait été appliquée par plusieurs pays d'Amérique latine, l'Argentine, le Brésil et le Mexique, construisant ainsi les bases d'une industrialisation dès les années 1930.

La seconde stratégie est dite *industrialisation par les industries industrialisantes*. Elle est fondée sur la notion de pôle entraînant de développement et inspira les expériences de l'Inde dans les années 1950 et de l'Algérie après l'indépendance. Elle vise à créer des filières modernes de production d'amont en aval.

La troisième stratégie est l'*industrialisation par substitution d'exportations*. Elle se différencie de la première par le fait qu'il ne s'agit plus de remplacer des produits importés par des produits locaux mais de remplacer des produits traditionnellement exportés, souvent d'origine primaire, par des produits industriels à plus grande valeur ajoutée. Elle se fonde sur l'utilisation d'avantages relatifs notamment en termes de coût de main-d'œuvre. Par exemple, la Corée du Sud a impulsé ses exportations à partir de son industrie textile, le Brésil a fait progresser la part du soja dans ses exportations par rapport au café et le Mexique a joué sur ses faibles coûts pour favoriser l'implantation d'entreprises sous-traitantes de l'industrie automobile nord-américaine.

⁷⁸ . R. Nurske, *Les problèmes de la formation du capital dans les pays sous-développés*, 1953, Paris, Cujas, 1968.

⁷⁹ . A.O. Hirschman, *La stratégie de développement économique*, 1958, Paris, Editions ouvrières, 1964.

Le choix entre ces stratégies fut largement conditionné par le contexte historique, c'est-à-dire par les rapports de forces prévalant dans tel ou tel pays ainsi qu'à l'échelle mondiale. Ainsi, la grande dépression des années 1930 et l'effondrement de l'économie capitaliste mondiale eurent des effets catastrophiques pour les économies latino-américaines. La crise provoqua une remise en cause de la viabilité du modèle de croissance fondé auparavant sur les exportations de matières premières et les importations de biens manufacturés. L'idée vint alors de développer l'industrialisation afin d'assurer une plus grande indépendance économique et de diminuer les importations de biens manufacturés en provenance d'Europe ou des États-Unis. Cette substitution aux importations connut un certain succès dans les grandes nations latino-américaines. Des années 1930 aux années 1960 elle fut appliquée en Argentine, au Brésil et au Mexique. Dans ces pays, la construction de grandes entreprises industrielles stimula la croissance économique et l'État joua un rôle important. Les gouvernements encouragèrent la création de grandes entreprises publiques (entreprises d'État pour le pétrole et l'acier en Argentine et au Brésil, création de Petroleos Mexicanos (PEMEX) au Mexique). On décida de renforcer les barrières douanières, d'augmenter les prix des produits importés afin de protéger les entreprises nationales tout en privilégiant la production locale dans les contrats gouvernementaux, et en investissant directement dans l'industrie. Au Brésil, le gouvernement fédéral organisa des monopoles commerciaux pour le café, le cacao et le sucre.

Cette phase d'expansion industrielle suscita le renforcement numérique de la classe ouvrière. Mais au nom du « nécessaire développement national » dans le cadre du capitalisme, les élites industrielles imposèrent le contrôle et l'embrigadement du mouvement syndical. Celui-ci, en plein essor, allait être instrumentalisé avec succès sous les régimes autoritaires de Getulio Vargas au Brésil, de Lázaro Cardenas au Mexique et de Juan Peron en Argentine.

Bien qu'il ait permis une réelle croissance économique, ce « réformisme développementiste » échoua. Ces expériences de développement auto-centré furent entravées par un endettement accru, conséquence de l'industrialisation d'une part, et par la corruption des classes dirigeantes d'autre part. Ces dernières abandonnèrent peu à peu leur ambition initiale d'un développement capitaliste autonome.

Après la seconde guerre mondiale, la critique des stratégies capitalistes de développement et la recherche d'un développement déconnecté du marché mondial et autocentré sur les besoins internes se déroulèrent dans le contexte de la guerre froide où, même si l'URSS apparaissait déjà comme un déni de démocratie et de socialisme, son développement industriel représentait encore un modèle de référence. Ces tentatives, qui mêlaient à la fois la recherche d'un mode de développement original et celle d'une transformation socialiste, se trouvèrent rapidement confrontées à leur propre échec, à l'effondrement de l'URSS et, pour finir, à la mondialisation capitaliste et à l'ajustement structurel.

Au cours de la dernière période, les deux plus grands pays du monde, la Chine et l'Inde, qui représentent à eux seuls près de 40% de la population mondiale, ont montré un grand nombre de signes caractéristiques d'un développement capitaliste débridé : une croissance économique vigoureuse avec toutes les pollutions qui vont avec, une intégration régionale de plus en plus poussée, une intervention de l'État très forte incitant à l'ouverture sur l'extérieur, favorisant l'entrée de capitaux et l'exportation de marchandises fabriquées dans des « usines du monde » par une main d'œuvre surexploitée, des tensions sociales de plus en plus vives à cause de l'exode rural et du chômage urbain, et l'ascension d'une nouvelle classe de capitalistes s'enrichissant rapidement. Même dans un pays comme la Chine dominée encore politiquement par un parti unique continuant à se réclamer du communisme, le développement capitaliste se déroule de manière inégale et déséquilibrée. A mesure que les firmes transnationales peuvent faire circuler librement leurs capitaux, le continent asiatique devient

progressivement l'objet d'une division du travail entre nations au sommet de la technique et du savoir-faire (Japon, Singapour, Taïwan, Corée du Sud) et nations chargées d'assembler les produits (Malaisie, Philippines et Chine). Enfin, la Chine et l'Inde sont deux cas particulièrement frappants d'expansion très rapide de la production où pourtant le recul de la sous-alimentation marque le pas, notamment au sein des populations rurales⁸⁰. Comme la plus grande partie de la population de l'Inde vit dans la pauvreté, les firmes transnationales profitent du très bas niveau des salaires et des prix pour y délocaliser des îlots de haute technologie avec une main-d'œuvre qualifiée. Un niveau de productivité comparable à celui existant en Occident et un niveau de salaires beaucoup plus bas sont deux des ingrédients motivant le déplacement des capitaux dans des zones où cohabitent misère du plus grand nombre et compétence de quelques-uns.

3. La variété des expériences de développement

Il est difficile de tirer des règles générales des expériences de développement menées au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle tant elles ont été diverses bien que largement influencées par les évolutions structurelles du capitalisme mondial qui déterminent largement les formes et les rythmes de l'accumulation du capital (voir encadré 4) au sein de chaque pays. Les stratégies que pouvaient échauffer les pouvoirs politiques nationaux étaient largement contrebalancées par celles menées tambour battant par les firmes transnationales dont la puissance financière est souvent supérieure. On peut cependant dire que si quelques pays, notamment du Sud-est asiatique, ont réussi à amorcer un processus rapide de développement économique, beaucoup d'autres sont restés en marge, voire ont connu une détérioration de leur situation au cours des décennies 1980 et 1990. Cet échec doit être largement mis au compte des plans d'ajustement structurel imposés par les institutions financières internationales.

*La Corée du Sud*⁸¹

La Corée du Sud est le seul exemple de capitalisme où l'on a expérimenté avec succès une planification impérative, et ce dès les années 1950 et 1960, dans un contexte de guerre froide où la compétition avec la Corée du Nord était à l'époque vive. Elle connut une croissance accélérée au début des années 1960 grâce à la promotion des exportations et un protectionnisme total vis-à-vis des importations. Le développement fut donc tiré par les exportations mais aussi par le marché intérieur grâce au protectionnisme. Au départ, les exportations étaient des produits de l'industrie légère, puis, après 1973, de l'industrie lourde.

L'Etat ne gèra pas la demande de consommation, mais l'investissement. Le déficit public constitua le moteur. Le contrôle total du système de crédit fut l'instrument. Les prêts étaient accordés au secteur privé si celui-ci investissait dans les domaines prioritaires. Les taux d'intérêt réels sont négatifs, et, malgré cela, le taux d'épargne augmente pour atteindre 30% dans les années 1980.

Une réforme agraire radicale fut menée avec le soutien des Etats-Unis pour couper l'herbe sous les pieds des communistes. L'agriculture fut soutenue par des prix administrés et les subventions du riz.

Le tournant vers l'industrie lourde fut pris à partir de 1973. Il réussit puisque la croissance de ce secteur atteignit jusqu'à 17,2% par an. L'industrie fut orientée vers le marché mondial avec la volonté de la sur-dimensionner pour bénéficier d'économies d'échelle.

⁸⁰ . Rapport 2003 de la FAO, cité par H. Kempf, « La faim dans le monde augmente à nouveau, s'alarme la FAO », *op. cit.*

⁸¹ . B. Jetin, « La flexibilité du travail en Corée du sud », *Revue Tiers Monde*, t. XXXIX, n° 154, avril-juin 1998, p. 403-423.

Dans le même temps se dualisa le marché du travail avec un mauvais emploi dans les filières intensives en travail et un meilleur emploi dans celles intensives en capital. Ce sont les femmes qui pâtissent surtout de cette situation avec des salaires moyens inférieurs de plus de moitié aux salaires masculins.

Sur l'ensemble de la période d'industrialisation très rapide 1960-1988, les salaires réels progressèrent plus vite que la productivité. Mais c'est le contraire si l'on examine la sous-période 1960-1975. Ce n'est qu'après le tournant industriel que les salaires réels progressèrent. Et ce n'est qu'après l'explosion sociale de 1987 que naquit un syndicalisme indépendant.

Pourquoi l'action de l'Etat a-t-elle réussi ? Les institutionnalistes pensent que dans le capitalisme, la concurrence oblige à l'innovation qui procure des surprofits. En Corée du Sud, l'Etat a joué le rôle de remise dans le circuit de la rente de situation.

Trois thèses sont en présence pour expliquer la crise de la deuxième moitié des années 1990.

- Les conglomérats industriels ont échappé à l'Etat. Il s'en est suivi une perte de cohérence. Les conglomérats ont été inadaptés au marché mondial et en surcapacité de production. Cette thèse fait écho à celle du FMI qui prôna de relancer la concurrence.

- Pour les institutionnalistes, la crise est due à la libéralisation financière voulue par l'Occident et acceptée par la Corée qui à ce moment-là adhéra à l'OCDE.

- Pour les marxistes, la première thèse se contente de proposer le démantèlement, la seconde attribue toute la responsabilité de la crise au néo-libéralisme sans que la Corée ait un seul défaut. Pour eux, il y a une crise structurelle par incapacité d'asseoir une relance du développement sur un processus d'innovation à la fin des années 1980 et début 1990 quand l'Etat relâche son emprise, privatise les banques, au moment précis où se produit une baisse du taux de profit (bien qu'on ne dispose pas de statistiques sur la hausse de la composition organique du capital, c'est-à-dire sur l'évolution de la répartition du capital entre achats d'équipements et salaires).

Le Nicaragua

L'expérience révolutionnaire sandiniste de 1979 à 1990 présente deux originalités : elle s'est déroulée dans le cadre d'une économie mixte et s'est terminée par la voie des urnes. Elle renvoie aux interrogations portant sur la marge de manœuvre dont dispose une économie aussi pauvre et aussi peu diversifiée. A la fois par rapport à l'impérialisme : comment résister à l'embargo des Etats-Unis et aux tentatives d'étranglement économiques, quelle autonomie vis-à-vis du marché mondial ? Mais aussi dans le rapport de force social : comment, dans ce cadre d'économie mixte, inciter le secteur privé à investir dans des secteurs jugés prioritaires, tout en évitant le sabotage économique et la fuite des capitaux ? Comment élargir la base populaire et donc le caractère démocratique de la révolution, ce qui implique d'améliorer de façon significative les conditions de vie des plus pauvres, notamment dans les campagnes ? Autrement dit, comment définir et mettre en œuvre une « accumulation socialiste primitive » qui commence à dégager un surplus à investir, de façon à affranchir le pays de sa dépendance par rapport aux exportations primaires, sans commencer par imposer des sacrifices à la population et repousser à beaucoup plus tard la satisfaction des besoins essentiels ?

L'expérience sandiniste comporte bon nombre de réussites :

- une alphabétisation au moyen d'une mobilisation populaire.
- une réforme agraire organisée en trois étapes. En 1979, on nationalise les propriétés du clan Somoza pour en faire une propriété publique. En 1981, un secteur coopératif est institué. En 1985, les terres sont distribuées individuellement. Cela témoigne de la volonté de rechercher le soutien des paysans et de s'appuyer sur leur mobilisation. Mais ceux-ci ont mal accepté des prix agricoles jugés trop bas. Par ailleurs, le gouvernement se montra incapable

de résoudre la contradiction entre les cultures vivrières pour nourrir la population ou les cultures d'exportation pour gagner des devises.

- une tentative de démocratie sociale avec un pluralisme politique et des formes de démocratie directe.

Mais l'expérience fut contrainte par le contexte de guerre et ne réussit pas à surmonter certains obstacles importants :

- un manque de cohérence du système productif ; un défaut de planification ; une contradiction entre le marché intérieur et les aides à l'exportation.

- la chute de la productivité.

- l'inflexion vers l'ajustement structurel avant même la défaite électorale. Après 1990, la libéralisation, la privatisation et la contre-réforme agraire ont conduit à la dégradation de tous les indicateurs de développement.

L'Algérie

De 1962 à 1965, pendant le régime de Ben Bella, se noue une alliance de modernisation sociale, avec l'esquisse de l'autogestion, entre la voie libéralo-keynésienne et le soviétisme. Le caractère démocratique de l'Etat qui serait issu de ce projet est considéré comme une option trop risquée par les forces sociales qui contrôlent alors l'armée et l'appareil d'Etat.

De 1965 à 1978, on assiste à une tentative de construction d'un modèle qui s'oriente vers une forme de capitalisme d'Etat. Le coup d'Etat de Boumediène repose sur une idée : « il faut construire l'Etat, base de l'indépendance nationale, avant le contrôle démocratique. ». Le modèle soviétique devient la référence. La réforme agraire est orientée pour servir l'industrie et les paysans sont floués. C'est la stratégie des industries industrialisantes par le biais de l'industrie lourde.

A partir de 1970, l'industrie du pétrole émerge. Après les chocs pétroliers, la rente pétrolière augmente. Déjà, l'inquiétude sourd chez certains responsables : « le pétrole à 15 \$, il n'y a plus de socialisme, à 20 \$, il n'y a plus d'Algérie ». Avec la rente et l'endettement en dollars, pour investir massivement, une bourgeoisie d'Etat se constitue qui, par une alliance-symbiose avec l'armée, occupe le pouvoir. La corruption monte et la cohésion sociale s'effondre. La productivité chute par suite d'une rupture entre l'encadrement technique et le régime.

La structure démographique est déterminante, la jeunesse qui représente la moitié de la population se révolte à la fin des années 1980. Le pouvoir veut alors élargir de nouveau sa base sociale, mais, confronté à la montée islamiste, il échoue et l'armée met fin à cette tentative. Cette question est restée sans réponse satisfaisante.

La tentative alternative pour sortir du capitalisme d'Etat par l'ajustement libéral a lamentablement échoué. Le pays a subi un énorme préjudice. Comment reconstruire la propriété sociale en évitant les limites de la propriété d'Etat ? Comment casser les privilèges liés au commerce international ? Comment utiliser la rente pétrolière ? Autant de questions propres à l'Algérie mais qui se posent aussi ailleurs.

*Cuba*⁸²

Depuis 45 ans, Cuba a connu cinq périodes, cinq stratégies de développement de la révolution, toutes surdéterminées par les stratégies politiques.

De 1959 à 1963, Cuba veut en finir avec la monoculture du sucre et industrialiser le pays. Ce fut un échec car la baisse de la production de sucre va obliger à importer.

De 1964 à 1970, le plan quinquennal avec l'URSS visait à doubler la production de sucre (passer de 5 à 10 millions de tonnes). L'aide de l'URSS permit de mécaniser. En 1970,

⁸² . b. J. Habel, « Cuba. Les défis du nouveau "modèle" », *Revue Tiers Monde*, t. XLIV, n° 173, janvier-mars 2003, p. 127-148.

Cuba produit 8,5 millions de tonnes, mais l'agriculture vivrière est désorganisée. Entre-temps, le petit commerce est complètement nationalisé (1967-1968). Après l'échec de la récolte des 10 millions de tonnes de sucre, l'économie cubaine est au bord de l'effondrement.

De 1970 à 1986, l'aide soviétique permit au pays de survivre. Cuba entre alors dans le COMECON dont il est le grenier à sucre. Le pays achète le pétrole à l'URSS à des conditions très avantageuses. Il s'ensuit une élévation considérable du niveau de vie (garantie de l'emploi, santé, éducation, retraites).

En 1986, le processus de « Rectification » est lancé. C'est un tournant car le modèle de la croissance extensive s'épuise. Et le Plan d'austérité revient sur les petites ouvertures libérales du début de la décennie.

En 1991, lors de l'effondrement de l'URSS, la production chute de 35% à Cuba. L'objectif est de résister et répartir la pénurie. Cuba tient jusqu'en 1993-94, année où éclatent les premières émeutes qui sont suivies de réformes : le dollar est légalisé, les petites coopératives paysannes qui ont le droit de vendre le surplus sur le marché sont créées, l'artisanat est autorisé dans de petites activités privées (ex. : restauration de 12 couverts maximum), les salariés sont interdits sauf pour les membres de la famille, l'embauche est codifiée par l'Etat pour les entreprises étrangères.

Les conséquences de cette libéralisation économique sont : une dollarisation de l'économie (les dollars sont apportés par l'aide extérieure des exilés, le tourisme, les entreprises mixtes) ; les prix sont très élevés sur le marché ; la société est désarticulée notamment par l'inversion de la hiérarchie sociale quand le modèle égalitaire s'effondre.

Il existe une base sociale à la restauration du capitalisme et seule la figure de Castro empêche la contradiction d'éclater.

Quelles leçons tirer de ces expériences ?

La stratégie des industries industrialisantes sous-estime le milieu de propagation et se contente de vouloir « noircir », c'est-à-dire remplir le tableau des échanges interindustriels.

La constitution d'une bourgeoisie est antérieure en Algérie au choc pétrolier. Pour assurer le développement et l'accumulation, il faut que la classe dirigeante accepte d'investir sur place.

Les chaebols (conglomérats coréens) ont été montés en Corée avec l'aide des Etats-Unis pour qu'il y ait une dynamique de marché qui fasse pièce à la Chine et à l'URSS. Alors qu'en Algérie, les sociétés nationales ont servi peu à peu à faire passer l'argent dans des poches privées.

La Corée du Sud et l'Algérie avaient des potentialités proches ; pourtant, réussite d'un côté, échec de l'autre. L'échec du Nicaragua doit être replacé dans le contexte international : contre-révolution libérale, lâchage de l'Amérique latine par l'URSS qui allait sombrer.

Il y a eu une dimension idéologique très forte en Corée du Sud et à Taïwan : les dictatures ayant un ennemi extérieur, elles furent développementistes.

Tous les modèles ont de la peine à ne pas sacrifier l'agriculture.

L'existence d'une rente semble plus un obstacle qu'une aide. Cela renvoie sans doute à son appropriation et donc aux rapports sociaux.

Encadré 4 **Accumulation et croissance**

Bien que les phénomènes qu'ils décrivent aient des rapports entre eux, ces deux concepts ne sont pas équivalents et, du moins à l'origine, relevaient de deux paradigmes différents. Le concept d'accumulation appartient à l'économie politique classique et à l'économie politique critique de Marx. Ici, l'accumulation est celle du capital dont Marx a montré qu'elle provenait

de la séparation des producteurs de leurs moyens de production. Les propriétaires s'approprient la plus-value prélevée sur la valeur créée par la force de travail des salariés. Une fois les marchandises vendues, ils réinjectent une grande partie des profits monétaires dans le processus de production pour reproduire à une échelle toujours plus large les conditions de l'accumulation. Cette dynamique est contradictoire et conflictuelle car elle est jalonnée de crises récurrentes dont la raison essentielle est la moindre rapidité de croissance des profits – ceux-ci provenant de l'exploitation de la force de travail – par rapport au capital engagé.

L'accumulation du capital exige une croissance des activités. Sans cette dernière, la reproduction sans cesse élargie du capitalisme serait impensable. Dans la mesure où la réintroduction des profits dans la production est une condition essentielle des investissements, l'ensemble des courants de l'analyse économique attribue le même rôle à ces derniers dans la dynamique de l'économie. De ce fait, la notion d'accumulation est pratiquement passée dans le pot commun de tous les économistes, hormis le fait que, derrière l'accumulation, il y a pour les marxistes l'exploitation de la force de travail et pour les keynésiens d'après-guerre le fait que la répartition des revenus n'est pas sans rapport avec la croissance.

A ce sujet, une controverse importante traverse l'analyse économique pour savoir si la croissance est favorable à la réduction des inégalités ou non, et à l'inverse si la réduction des inégalités est un facteur de croissance. Dans les années 1950, l'économiste Simon Kuznets avait émis l'hypothèse que, dans un premier temps, la croissance s'accompagnait d'un accroissement des inégalités qui avaient tendance à se résorber dans un second temps. De là à faire des inégalités une condition du démarrage de la croissance au motif que l'épargne des riches était susceptible de nourrir les investissements, il n'y avait qu'un pas. Des travaux plus récents ont considérablement affaibli cette hypothèse et ont au contraire étayé l'intuition qu'une distribution plus égale des revenus et du savoir était source d'efficacité économique.

Chapitre 7

Du « consensus de Washington » à la « bonne gouvernance »

On ne peut comprendre les difficultés auxquelles doivent faire face les pays les plus pauvres de la planète et même les pays que l'on appelle « émergents » sans évoquer les contraintes draconiennes auxquelles les soumettent et les soumettent encore les prescriptions ordonnées par les grandes institutions financières internationales. Ces prescriptions sont présentées aujourd'hui un plus habilement qu'autrefois mais elles n'ont guère varié sur le fond.

1. Le « consensus de Washington »

Dès les années 1980, le « consensus de Washington » (voir encadré 5), c'est-à-dire l'accord implicite des institutions de Bretton-Woods (1944) que sont le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM), pour soumettre toute aide financière à une conditionnalité, avait organisé le recul de l'Etat dans l'organisation, le financement et la mise en œuvre du développement. Ce dernier devait résulter spontanément des actes d'échange marchands privés, d'autant plus bénéfiques qu'ils se dérouleraient dans un marché mondial sans entraves. L'ajustement structurel libéral s'est substitué à la planification et à la régulation tant économique que sociale du développement. La recherche de la satisfaction des besoins locaux a cédé la place à la spécialisation imposée par le marché en vertu de la théorie des avantages comparatifs. Ce dogme s'est élaboré et répandu au plus fort de la vague libérale qui a submergé le monde sous la houlette notamment des monétaristes et des économistes de l'offre rendus arrogants parce que les politiques d'intervention keynésienne et les expériences de planification centralisée avaient pour la plupart failli : selon eux, les politiques publiques ne pouvaient qu'introduire des distorsions.

Derrière cette nouvelle stratégie se cache en fait l'abandon de toute finalité de développement véritable pour laisser la place à un objectif de constitution d'un marché mondial unifié consacrant le pouvoir d'une finance surpuissante, en profitant du fait que les pays pauvres avaient besoin de financement, puis de refinancement à cause d'une dette en croissance vertigineuse, pour leur imposer les plans d'ajustement structurel (PAS). La convergence recherchée ne porte plus sur les niveaux de développement mais sur les moyens d'atteindre le nirvana du marché unique : la libéralisation par le biais de la stabilisation (dévaluation, austérité budgétaire, libéralisation des prix) et des contre-réformes structurelles (libre circulation des capitaux et des marchandises, privatisations du système bancaire, des entreprises publiques et de la terre, production pour l'exportation, déréglementation du marché du travail, fiscalité anti-redistributive).

L'ampleur des dégâts occasionnés par ces politiques est aujourd'hui reconnue par tous : explosion des inégalités, régression des couvertures sociales, dans certains cas recul de l'espérance de vie et de l'alphabétisation, engrenage de la dette.

L'Afrique, pourtant considérée par la BM comme ayant particulièrement appliqué les consignes libérales, a connu des résultants très décevants en termes de croissance et de développement humain mesuré par l'IDH, essentiellement parce que ces consignes ne prennent pas en compte les spécificités économiques, politiques et culturelles locales et parce que les restrictions budgétaires ont eu un impact récessionniste immédiat tandis que les restrictions de dépenses de santé et d'éducation handicapent le développement à long terme.

Par exemple, le Sénégal qui compte presque 10 millions d'habitants dont près des trois quarts vivent de l'agriculture a vu sa dépendance alimentaire s'accroître au fur et à mesure de

l'application des orientations du FMI et de la BM. Ce pays avait hérité du colonialisme français d'une spécialisation dans l'arachide destinée à l'exportation, l'obligeant à importer du riz pour pallier les cultures vivrières devenues insuffisantes. Lorsqu'après l'indépendance en 1960 la France cessa de soutenir le prix de l'arachide, les revenus des paysans s'effondrèrent. Vinrent ensuite le FMI et la BM qui imposèrent leur thérapie libérale : accentuation du désengagement de l'Etat qui supprime les subventions, libéralisation de toutes les filières (arachide mais aussi coton, riz et sucre). En 1994, la dévaluation du franc CFA augmente le prix des intrants agricoles. Au même moment, le Sénégal adhère aux accords de Marrakech instituant l'OMC qui libéralise la circulation des produits agricoles, et le pays se retrouve aujourd'hui fortement dépendant avec une population paysanne appauvrie.⁸³

Le plus souvent, corrélativement à la baisse des budgets publics, la politique de crédit est restrictive. Que ce soit par le biais des quantités ou par celui des taux d'intérêt, la création monétaire est réduite en même temps que le financement monétaire du déficit public. Le FMI préconise des taux d'intérêt réels positifs pour favoriser l'épargne, en fait pour attirer celle venant de l'extérieur. Le choix est donc de laisser les marchés financiers devenir les bailleurs de fonds principaux.

Pourquoi la hausse des taux d'intérêt n'a-t-elle pas produit une augmentation de l'épargne intérieure, bien au contraire, que ce soit en Afrique ou en Amérique latine, particulièrement pendant la décennie 1980 ? De 1980 à 1991, l'épargne intérieure baisse de 22% du PIB à 12% en Afrique et de 23% à 22% en Amérique latine ? Tandis que le taux d'investissement passe de 22% à 16% entre 1981 et 1991 en Afrique et de 24% à 19% en Amérique latine.

La raison de cette évolution est que le renchérissement du crédit a freiné l'investissement, donc le revenu, puis l'épargne, tandis que la consommation était elle aussi ralentie. Le recours aux capitaux extérieurs est dès lors indispensable pour équilibrer emplois et ressources. Ce qui rend plus difficile l'équilibre commercial extérieur puisque déficit commercial et déficit des opérations en capital vont toujours de pair.

L'exemple de l'Éthiopie rapporté par Joseph Stiglitz⁸⁴ est éclairant. Le FMI a tenté d'empêcher ce pays d'utiliser l'aide internationale qu'il recevait pour construire des écoles, au prétexte que celles-ci n'étaient pas financées par des recettes fiscales. En outre, il voulut contraindre ce pays à ouvrir son système bancaire et financier embryonnaire à la concurrence internationale, au risque de voir disparaître des institutions financières locales et connaître un renchérissement du crédit pour la population composée à 85% de paysans.

Au plus fort de la crise de 1997, le FMI a conditionné ses prêts à la Corée du Sud à la modification du statut de la Banque centrale pour que celle-ci devienne indépendante du pouvoir politique. En Thaïlande, la réduction des dépenses de santé et d'éducation a eu pour effets d'augmenter la prostitution et d'anéantir les efforts de la lutte contre le sida.

Le « consensus de Washington » imposé à tous les peuples de la terre escompte de la libéralisation une allocation des ressources vers les secteurs susceptibles de vendre sur le marché mondial dans le but de faire entrer des devises, améliorer le solde de la balance des paiements et ainsi être en mesure de rembourser les créanciers internationaux, objectif suprême. Financer le développement cesse d'être un objectif en soi. L'important est de fournir des garanties aux groupes financiers internationaux.

Les résultats de ces politiques ont été tels que, dans le courant des années 1990, des voix se sont élevées au sein même des institutions internationales contre ce fameux « consensus de Washington » pour réclamer un assouplissement de l'ajustement. Mais celles-ci ont eu vite fait de reprendre la main et d'habiller le dogme pour le rendre plus présentable : la « bonne

⁸³ . Voir le dossier de F. Pigeaud, « Sénégal : les paysans se font entendre », *Alternatives économiques*, n° 220, décembre 2003.

⁸⁴ . J.E. Stiglitz, *La grande illusion*, Paris, Fayard, 2002, p. 54-62.

gouvernance » était née. Loin de réviser le consensus précédent, la « bonne gouvernance » l'a parachevé : l'allocation des ressources doit se faire par le marché auquel l'ensemble de la société est subordonné.

Encadré 5

Les dessous du « consensus de Washington »

Le « consensus de Washington »^a est l'accord implicite du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour imposer des normes libérales aux pays demandeurs de crédit, bien qu'il ne fût jamais formalisé comme un accord officiel international. Il repose sur trois séries de principes.

Des principes monétaristes

- Trop d'émission de monnaie est rendue responsable à la fois de l'inflation et du déficit extérieur par suite d'un niveau de la demande jugé excessif.
- L'économie est régulée par les ajustements des prix.
- Le chômage est naturel et on ne peut arbitrer entre lui et l'inflation sur le long terme.
- L'intervention de l'Etat est déstabilisante car elle se fait au détriment de l'activité privée (effet d'éviction et hausse des taux d'intérêt).
- Les prêts du FMI ne sont pas accordés au regard des difficultés d'un pays mais sont conditionnés par le respect de normes d'équilibre : « Il (le FMI) s'est rallié à la position pré-keynésienne de l'austérité budgétaire en cas de crise »^b. L'exemple de l'Argentine est emblématique de l'échec de l'austérité et de la dollarisation de la monnaie.

La croyance aux anticipations rationnelles

- Dans leur ensemble, les individus disposent de toute l'information nécessaire pour prendre des décisions rationnelles en toute circonstance. S'il y a des fluctuations, c'est qu'elles sont dues à une information imparfaite.
- Les variations de prix permettent un réajustement spontané et immédiat du marché.
- Les politiques sont toujours inefficaces dans l'hypothèse de rationalité.

La foi en la libéralisation... sélective

- Abaissement de toutes les barrières douanières pour tous les produits que cherchent à exporter les pays développés mais réticences pour supprimer les subventions à leur agriculture (plus de 350 milliards de dollars par an) ou bien pour laisser entrer les produits textiles pour lesquels beaucoup de pays en voie de développement ont des avantages comparatifs.
- Libéralisation des marchés financiers : ce processus est exigé des pays en voie de développement dans des délais beaucoup plus courts que ceux que s'étaient accordés les pays développés. Le FMI conseille aux pays dont les entreprises privées empruntent aux banques internationales à des taux élevés de prendre la précaution d'augmenter d'un montant équivalent leurs réserves qui seront placées en bons du Trésor américain à un taux bien plus faible. Quand il accorde un crédit dans le but de maintenir un temps le taux de change à un niveau élevé, c'est pour permettre aux investisseurs étrangers et aux riches nationaux de faire sortir avantagement leurs capitaux grâce à des marchés désormais bien ouverts.
- Privatisations pour renforcer les monopoles privés avec la complicité des gouvernements locaux et étrangers. Ainsi, la privatisation du téléphone en Côte d'Ivoire s'est faite de telle sorte que France Telecom s'adjuge le monopole du réseau fixe et du réseau mobile et ensuite pratique une hausse considérable des tarifs. En Argentine, le gouvernement français fit pression pour que le contrat de concession de la compagnie Aguas Argentinas à la Lyonnaise des eaux soit réécrit plus favorablement pour cette dernière.

La conclusion commune à ces trois séries de principes est qu'il faut réduire l'Etat au maximum, c'est-à-dire au... minimum.

L'impasse est faite sur trois éléments :

- Le développement rapide en Asie du sud-est s'est réalisé sous la direction d'un Etat fort, très interventionniste, voire planificateur comme en Corée du Sud, ou prenant le contre-pied des préconisations du FMI comme la Malaisie qui taxa les sorties de capitaux et put diminuer ses taux d'intérêt et sortir plus vite de la crise de 1997. De même, les rares pays qui ont osé s'affranchir des ordres du FMI s'en sont mieux portés : ainsi, l'Ouganda, contre l'avis du FMI, a supprimé les frais de scolarité obligatoires et la scolarisation a fait un bond, surtout celle des filles.

- La faillite de l'action de l'Etat en Afrique est attribuée à un Etat récusé par principe alors que, dans le cas africain, se sont souvent construits des Etats sur les ruines des pouvoirs traditionnels à dominante patrimoniale qui ne pouvaient que faciliter les phénomènes de clientélisme, voire de corruption.

- Plus généralement, le consensus de Washington méconnaît totalement ce qu'est un marché et les rapports qu'il entretient avec l'ensemble des institutions sociales et notamment avec l'Etat (voir encadré 9).

Les conséquences sont catastrophiques :

- Libéralisation du commerce + taux d'intérêt élevés = destruction d'emplois.

- Ouverture des marchés financiers + déréglementation = instabilité et crise.

- Privatisations + constitution de monopoles = hausse des prix.

- Austerité budgétaire + diminution des dépenses d'éducation et de santé = appauvrissement des plus pauvres et destruction du tissu social.

a. L'expression est due à J. Williamson, « What Washington means by policy reform », in *Latin American Adjustment : How much has happened ?*, Washington, Institut of International Economics, 1989.

b. J.E. Stiglitz, *La grande illusion*, op. cit., p. 68. L'auteur indique qu'à la stratégie des années 1930 du « dépouille tes voisins » par le biais du protectionnisme », le FMI a substitué celle du « dépouille-toi toi-même » (p. 147-150 et p. 272) qui consiste à reconstituer des réserves de change en entrant en récession qui diminue toujours les importations.

2. La « bonne gouvernance »

Devant l'échec complet de l'application de ce consensus, et notamment devant l'échec total de la thérapie de choc imposée à la Russie pour passer à l'économie de marché sans qu'aucune institution ne soit en place, les plus keynésiens ou les moins orthodoxes des économistes de la BM ont réintroduit dans leur mode de pensée l'imperfection des marchés, les asymétries d'information et la nécessaire coordination par l'Etat.⁸⁵ Y a-t-il quelque chose de nouveau sous le ciel de Washington ?

Le marché n'est plus considéré comme omniscient et l'Etat doit réduire l'incertitude sans se substituer aux acteurs privés. En faisant en sorte que les taux d'intérêt ne soient pas trop élevés, il ne s'agit pas seulement de rendre plus abondant le crédit mais de l'orienter vers des investissements moins risqués, donc plus sûrs à long terme et de nature à assurer une croissance plus équilibrée et moins chaotique.

Une vision néo-institutionnaliste semble donc se substituer à la toute-puissance du marché. Mais il ne s'agit pas de remettre à la collectivité la maîtrise de son avenir, ni même la gestion des biens publics locaux ou globaux. Cette question des biens publics (voir encadré 12), qui, par définition, ne peuvent être pris en compte par le marché, est laissée en suspens.⁸⁶

⁸⁵ . Voir E. Assidon, « FMI-Banque mondiale : la fin du consensus théorique », *L'économie politique*, n° 5, 1^{er} trimestre 2000, p. 40-53.

⁸⁶ . Voir J.J. Gabas, P. Hugon, « Les biens publics mondiaux et la coopération internationale », *L'économie politique*, n° 12, 4^e trimestre 2001, p. 19-31 ; J.J. Gabas, P. Hugon, E. Le Roy, F. Lille, C. Marty, F.X. Verschave, A. Vinokur, *Biens publics à l'échelle mondiale*, Bruxelles, Ed. Colophon, 2001 ; AITEC, Agir ici, CRID, *Actes du séminaire des 14 et 15 février 2002 « Le financement du développement durable »*, *Archimède &*

Il s'agit pour l'Etat de mettre en place les institutions pour que les marchés fonctionnent mieux : « le marché et l'Etat sont complémentaires, puisqu'il incombe au second de mettre en place les bases institutionnelles nécessaires au fonctionnement du premier », nous assure la BM⁸⁷. La complémentarité en question est faite de soumission du collectif au privé et non l'inverse. C'est-à-dire, un renversement de la problématique de Karl Polanyi⁸⁸ : comme le dit avec justesse Gérard Azoulay, « l'économie est considérée comme le lieu principal d'organisation du social ; ainsi le social serait encastré (*embedded*) dans le marché »⁸⁹.

La seule mission de « providence » qui est laissée à l'Etat est de mettre en place un filet de sécurité minimal pour les plus pauvres. L'Etat ne doit plus avoir de stratégie globale de développement, mais s'insinuer dans les défaillances du marché afin de donner à celui-ci l'efficacité maximale. Il ne doit pas garantir à toute la population des services publics gratuits et une protection sociale universelle, mais « cibler » son assistance en direction des plus pauvres, tous les autres (notamment tous les salariés qui sont considérés comme faisant partie des classes moyennes, voire des « privilégiés ») pouvant payer une assurance ou des services (éducatifs, sanitaires) délivrés par le marché : une logique d'équité⁹⁰ est substituée à une logique d'égalité et de droits universels.

Dans cette perspective, le recours à la « société civile » ne doit pas tromper. L'accent mis sur la nécessité d'associer les ONG à la gouvernance, sur la transparence et sur la lutte contre la corruption pourrait être considéré comme une dimension éthique donnée au développement⁹¹. En fait, d'une part, il s'agit davantage d'améliorer l'information circulant sur le marché et la coordination des agents, de telle sorte que leurs anticipations soient les plus rationnelles possibles. D'autre part, il s'agit de récupérer, contrôler et canaliser les pratiques sociales nouvelles et les initiatives populaires d'organisation collective de la survie que l'ajustement structurel a suscitées.

La « bonne gouvernance » élargit les bases sociales de la rationalité capitaliste, c'est-à-dire de l'ajustement libéral. Les normes sociales qu'il convient d'établir sont là pour que soient respectés la propriété et les contrats. Voire pour que l'austérité soit acceptée par les populations. Ecoutons Michel Camdessus, ex-directeur général du FMI, fin connaisseur s'il en est de l'ajustement structurel, et désormais apôtre de la « bonne gouvernance » et de la « mondialisation à visage humain » : « Le succès social des politiques de développement, c'est-à-dire la participation de tous au projet collectif, la transparence, la réduction des inégalités, est aussi une condition *pour faire réussir les politiques de rigueur.* »⁹² Ou bien encore : « On n'arrivera pas sans douleur à humaniser la mondialisation. »⁹³ Son successeur à la tête du FMI, Horst Köhler, n'est pas en reste quand il déclare : « Les Argentins ne s'en

Léonard, Hors-série n° 16, été 2002 ; F. Lille, F.X. Verschave, *On peut changer le monde, à la recherche des biens publics mondiaux*, Paris, La Découverte, 2003.

⁸⁷ . Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 1997, L'Etat dans un monde en mutation*, Washington, D.C., Oxford University Press, 1997, p. 4. Voir aussi PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 1999*, Bruxelles, De Boeck, 1999, chapitre 5, p. 97-114.

⁸⁸ . K. Polanyi, *La grande transformation, Aux origines politiques et économiques de notre temps*, 1944, Paris, Gallimard, 1983.

⁸⁹ . G. Azoulay, *Les théories du développement, Du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 302.

⁹⁰ . Il ne faut pas se méprendre ici sur cette notion d'équité qui pourrait sembler synonyme de justice. Elle puise son origine dans la philosophie libérale américaine qui vise à instaurer des discriminations positives, c'est-à-dire des compensations, pour assurer une couverture minimale aux seuls plus pauvres, et elle s'éloigne d'une conception universaliste. On peut en voir une application en France avec la prime pour l'emploi ou les projets de protection sociale à plusieurs vitesses.

⁹¹ . Une étude d'Andrew Mason et de la Banque mondiale en 2001 établit une forte corrélation entre le bas niveau d'implication des femmes dans la vie publique et les forts niveaux de corruption gouvernementale.

⁹² . M. Camdessus, *Sud-Ouest*, 27 mai 2000, souligné par nous.

⁹³ . M. Camdessus, *Sud-Ouest*, 17 octobre 2000.

sortiront pas sans douleur. »⁹⁴ On comprend alors que le FMI et la BM fassent mine d'assouplir leur « conditionnalité » en préférant la notion de « sélectivité » pour élire parmi les pays émergents ceux qui seront dignes d'être aidés financièrement, c'est-à-dire toujours capables d'offrir des garanties suffisantes aux capitaux internationaux. Les Documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP) doivent être préalablement validés par le FMI et la BM pour que les pays pauvres puissent prétendre à l'allègement de leur dette ou bien à de nouveaux financements auprès de l'Agence internationale du développement ou du FMI.⁹⁵

La préparation de la Conférence de Johannesburg, lors des rencontres de Monterrey et Bali au printemps 2002, a fait prévaloir une conception particulière de l'aide au développement qui s'intègre parfaitement dans l'orientation de la « bonne gouvernance ». Le consensus de Monterrey réaffirme tous les dogmes libéraux qui ont conduit au désastre de nombre de pays au cours des vingt dernières années : il faut une « bonne gouvernance », sous-entendu l'austérité budgétaire et salariale ; et il faut s'inscrire dans le libre-échange généralisé, sous-entendu la concurrence entre le pot de fer et le pot de terre, le fort et le faible. Rien n'est dit sur près de trois décennies de plans d'ajustement structurel, sur l'amoncellement de la dette à cause de taux d'intérêt exorbitants et sur les crises sociales majeures dues à cet assujettissement. Il est préconisé de développer des plans de partenariat entre les pays en voie de développement et les investisseurs privés.

Or, si les pays émergents reçoivent des investissements privés internationaux dès lors qu'ils connaissent une croissance vigoureuse, ce n'est pas le cas des pays les plus pauvres. De plus, dans certains pays émergents, notamment ceux d'Amérique latine, les investissements directs étrangers, en termes de flux, ne compensaient pas tout au long de la décennie 1990 les sorties sous forme de dividendes, profits et rentes. D'où la contrainte terrible pour les Etats de s'endetter à l'extérieur pour aider au financement du secteur privé. Ou bien, comme le rapporte Pierre Salama⁹⁶, l'artifice pour eux consistant à faire élaborer de faux projets d'investissements par les entreprises publiques de manière à attirer les capitaux étrangers utilisés ensuite pour payer le service de la dette, condamnant les entreprises publiques au délabrement. Il est facile ensuite de proclamer l'incapacité de l'Etat à gérer des entreprises.

Le concept de « bonne gouvernance » est directement tiré de celui de *corporate governance* (gouvernement d'entreprise) qui a présidé à la financiarisation du capitalisme, c'est-à-dire à la captation de la valeur par les groupes financiers les plus puissants au profit des actionnaires, au détriment de l'emploi, des conditions de travail et des salaires dans le monde entier⁹⁷. Les projets d'association du travail et du capital par le biais de l'épargne salariale ou de l'épargne retraite sont le moyen de faire adhérer le salariat à la *corporate governance*⁹⁸. La séduction dirigée vers la société civile est, de la même manière, l'instrument de son inféodation à la « bonne gouvernance ». Pour les pays pauvres, la « bonne gouvernance » est un euphémisme désignant l'intégration de force des économies traditionnelles au marché mondial par la voie de la *libéralisation* qui, par un retournement de l'histoire, fit suite à la *libération* du joug colonial.

⁹⁴ . H. Köhler, *Le Monde*, 23 janvier 2002.

⁹⁵ . Voir J.P. Cling, M. Razafindrakoto, F. Roubaud, « Processus participatifs et lutte contre la pauvreté : vers de nouvelles relations entre les acteurs ? », *L'économie politique*, n° 16, 4^e trimestre 2002, p. 32-54.

⁹⁶ . P. Salama, Atelier 2 : « Les financements privés internationaux », in AITEC, Agir ici, CRID, *Actes du séminaire des 14 et 15 février 2002* « Le financement du développement durable », *op. cit.*, p. 85-111.

⁹⁷ . J.M. Harribey, « La financiarisation du capitalisme et la captation de valeur », in J.C. Delaunay, *Capitalisme contemporain : questions de fond*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 67-111.

⁹⁸ . J. Nikonoff, *La comédie des fonds de pension*, Paris, Arléa, 1999. F. Lordon, *Fonds de pension, piège à cons ?*, *Mirages de la démocratie actionnariale*, Paris, Raisons d'agir, 2000 ; « Les sophismes de l'épargne salariale », *La Pensée*, n° 330, avril-juin 2002, p. 47-57.

Chapitre 8

L'engrenage de l'endettement

La montée fulgurante du niveau de la dette des pays du tiers-monde au cours des vingt dernières années est le résultat le plus direct du processus de soumission aux nouvelles règles du marché financier international.

1. Le contexte historique de l'endettement

Au début des années 1970 éclate une crise du capitalisme qui se traduit par une baisse de la rentabilité du capital, un effondrement du système monétaire international fondé à Bretton Woods en 1944, la chute du dollar et le quadruplement du prix de pétrole en 1973.

Les banques occidentales disposant d'énormes dépôts de dollars accumulés depuis plusieurs années – à cause du déficit de la balance des paiements américaine – et soudainement accrus après le premier choc pétrolier, sont prises d'une frénésie pour octroyer des prêts aux pays du tiers-monde, à un moment où la croissance des pays industrialisés s'essouffle. Les taux d'intérêt réels sont très bas car l'inflation est forte et, par chance pour les pays du tiers-monde, la hausse des prix des matières premières pendant la décennie 1970 promet à ceux-ci des recettes d'exportation capables de les aider à rembourser leurs emprunts.

Cependant, cette conjoncture financière ne dure pas. Immédiatement après le second choc pétrolier, pour mettre fin à l'inflation et enrayer la chute du dollar, les Etats-Unis amorcent une politique de taux d'intérêt très élevés qui se propage rapidement dans le monde entier et a des conséquences désastreuses pour les pays très endettés. 70% de la dette ayant été contractée à des taux d'intérêt variables, le coût du crédit se trouve brutalement renchéri au moment (début de la décennie 1980) où les prix des matières premières recommencent à baisser.

Résultat : ses recettes d'exportations diminuant, le tiers-monde doit recourir à de nouveaux emprunts pour rembourser les précédents. Une « crise de la dette » affecte également plusieurs pays d'Europe de l'Est dans les années 1980, les soumettant à des pressions externes des créiteurs privés et institutionnels. Dans le même temps, les pays développés sont en récession aggravée par des politiques monétaristes d'austérité, et leurs importations en provenance des pays du tiers-monde se contractent, précipitant ces derniers dans la crise.

En 1982, le Mexique annonce qu'il ne peut plus rembourser sa dette et payer ses intérêts. Le système bancaire mondial est ébranlé, d'autant plus que le montant total de l'endettement extérieur des pays du tiers-monde atteint, à la fin 1982, 635 milliards de dollars, et que cet endettement est très concentré puisque près de la moitié du total est répartie entre cinq pays seulement (Brésil, Mexique, Argentine, Corée du Sud et Venezuela).

A cause de leurs rapports de domination avec l'Amérique latine, les Etats-Unis ont leurs banques très impliquées avec les pays les plus endettés. Dès lors, le mot d'ordre financier international devient, non pas de sauver les pays endettés, mais de sauver de la faillite les banques créancières. Entrent en scène alors le FMI et la BM.

A partir de 1971 et depuis la fin de la convertibilité du dollar en or, l'abolition des changes fixes, le passage aux changes flottants, la libéralisation du mouvement des capitaux et la montée en puissance des banques privées donnent au FMI et à la BM un nouveau rôle : asservir définitivement les pays du tiers-monde au capitalisme de plus en plus libéral. Par deux moyens : le report des échéances et surtout les plans d'ajustement structurel.

Le rééchelonnement de la dette consiste à accorder un délai supplémentaire pour le remboursement des emprunts tout en continuant à payer les intérêts. La difficulté de paiement des pays endettés est jugée passagère et les banques peuvent donc continuer à leur prêter des sommes uniquement pour rembourser les précédentes.

Mais le FMI et la BM conditionnent l'octroi de nouveaux crédits ou le rééchelonnement de la dette à l'adoption de plans d'ajustement structurel qui dans un premier temps auront pour objectif de faciliter la gestion de la dette, c'est-à-dire d'éviter la faillite des grandes banques, mais rapidement deviendront des instruments d'intégration et de sujétion des pays endettés au capitalisme mondial.

Les plans d'ajustement structurel présentent deux volets. Premièrement, un volet de stabilisation économique à court terme comportant trois séries de décisions : la dévaluation de la monnaie (par exemple, 63% pour le dinar algérien et 50% pour le franc CFA en 1994) et la suppression du contrôle des changes ; l'austérité budgétaire publique avec la diminution du nombre de fonctionnaires, de leurs salaires, et la baisse des budgets sociaux et des dépenses d'éducation et de santé ; la libéralisation des prix et la suppression des subventions en faveur des produits de base (pain, riz, tortilla, eau, électricité, transport) et de l'indexation des salaires.

Deuxièmement, les plans d'ajustement présentent un ensemble de réformes structurelles qui visent à libéraliser l'économie : libre circulation des capitaux, ouverture aux produits étrangers, privatisations du système bancaire et des entreprises publiques, privatisation de la terre, priorité à la production destinée à l'exportation par rapport à la production vivrière, déréglementation du marché du travail, réforme fiscale anti-redistributive avec généralisation de la TVA et surtout pas d'impôt sur le capital.

L'enjeu des plans d'ajustement structurel est clair : éliminer définitivement toute trace des modes de vie communautaires et empêcher que le développement se fasse en empruntant une voie qui donnerait trop de place aux rapports non marchands ou qui ferait appel à une régulation collective. Le FMI et la BM ont ainsi imposé au Mexique qu'il modifie l'article de sa constitution protégeant les biens communaux (les *ejidos*). Ils préparent activement la privatisation des terres communautaires ou étatiques en Afrique subsaharienne.

Que l'on aille sur n'importe quel continent, les résultats des plans d'ajustement structurel sont désastreux pour les populations et notamment pour les femmes. Partout les inégalités s'aggravent car ce sont les plus petits revenus qui sont les plus sévèrement touchés par l'austérité, tandis que les détenteurs de fortunes et de hauts revenus peuvent facilement changer des sommes importantes avant et après la dévaluation et ainsi protéger leurs avoirs. Les femmes sont touchées davantage que les hommes par la dégradation des services de santé et d'éducation : elles supportent une charge de travail accrue, du fait du démantèlement et de la privatisation des services publics de santé, éducation et eau, car elles se trouvent obligées d'assumer les tâches qui ne le sont plus à l'extérieur ou qui deviennent trop chères. Elles sont aussi davantage touchées par les licenciements dans ces mêmes secteurs, surtout de l'éducation et de la santé. En Afrique, huit pays ont vu l'état nutritionnel des enfants diminuer pendant l'application de ces plans. Le taux d'inscription dans les écoles primaires avait progressé de 41% à 79% entre 1965 et 1980. En 1988, il était redescendu à 67%. Les filles sont les premières retirées de l'école lorsque celle-ci devient payante : entre 1985 et 1997, les taux d'inscription des filles ont chuté dans 42 pays⁹⁹. Le taux de mortalité infantile a augmenté de 54% en Zambie au début de la décennie 1990. De 1985 à 1995, les dépenses d'éducation par habitant y ont été divisées par 6. De 1990 à 1993, la Zambie a consacré 37 millions de

⁹⁹. PNUD, *Rapport 2000*, p. 255-258.

dollars pour l'enseignement primaire et 1,3 milliard pour le service de sa dette (remboursement + intérêts).¹⁰⁰

2. La montée de la dette

Et pendant ce temps-là, la dette faisait son chemin. Entre 1968 et 1980, la dette extérieure des pays du tiers-monde a été multipliée par 12, puis par 4 jusqu'à aujourd'hui. En une trentaine d'années, elle est passée de 50 à près de 2500 milliards de dollars (tableau 6) : multipliée par 50. Le service de la dette a été multiplié par 6. Il s'est élevé en 1999 à 350 milliards de dollars. Alors que l'aide publique au développement sous forme de prêts ne dépasse pas 50 milliards de dollars par an et que le PNUD a calculé qu'il suffirait de 80 milliards de dollars par an pour assurer l'alimentation, l'eau, l'éducation, les soins de gynécologie et d'obstétrique dans tous les pays pauvres.

En 1997, l'Etat fédéral brésilien a payé 45 milliards de reais d'intérêts, 72,5 en 1998, 95 en 1999, tandis que le budget de la santé publique n'était que de 19,5 milliards en 1999. L'Afrique subsaharienne rembourse chaque année 15 milliards de dollars, soit 4 fois plus que ce qu'elle dépense pour la santé et l'éducation.

La balance entre service de la dette et nouveaux prêts fait apparaître un transfert net du Sud vers le Nord : 45 milliards de dollars en 1998 et 114,6 en 1999. En 1998, les 41 pays les plus endettés ont transféré vers les pays du Nord 1,680 milliard de dollars de plus que ce qu'ils ont reçu. On comprend ainsi le faible empressement, pour ne pas dire l'opposition, des grandes banques privées et des Etats capitalistes développés à discuter d'une annulation de la dette et de la dissolution d'un mécanisme particulièrement pervers pour les pays endettés mais profitable pour le système bancaire mondial.

La dette est un mécanisme de transfert occulte des richesses des classes sociales les plus pauvres situées surtout dans les pays pauvres vers les classes sociales les plus riches situées le plus souvent dans les pays riches. Ce mécanisme participe au processus de financiarisation du capitalisme à l'échelle mondiale, processus qui consiste lui-même à capter la plus grande part de la valeur créée, par le biais de l'augmentation de l'exploitation de la force de travail qui fait les beaux jours de la spéculation. Enfin, la gestion de la crise de la dette est l'arme politique majeure de remise au pas des pays du Sud après l'ère de la décolonisation où ceux-ci avaient fait montre de volonté d'indépendance.

Origine de la dette	dette publique	dette privée
Dette vis-à-vis des institutions transnationales (FMI, BM,...) (dette multilatérale)	450 milliards	
Etats (dette bilatérale)	500 milliards	
individus et institutions privées extérieurs	650 milliards	850 milliards

Source : tableau élaboré à partir des chiffres de D. Millet, E. Toussaint, *50 Questions, 50 Réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale*, Bruxelles, CADTM, Paris, Syllepse, 2002, p. 117-118.

¹⁰⁰ . Ces derniers chiffres sont tirés de E. Toussaint, *La finance contre les peuples, La Bourse ou la vie*, Paris, Syllepse, Genève, CETIM, Liège, CADM, 2004. Voir aussi E. Toussaint, A. Zacharie, *Sortir de l'impasse, Dette et ajustement*, Bruxelles, CADTM, Paris, Syllepse, 2002.

Troisième partie

Quel avenir ?

Un « développement » mené pour garantir la poursuite de l'accumulation du capital, un « développement » de plus en plus inégal, un « développement » obèse et gaspilleur pour une minorité et hors d'atteinte pour la majorité de la population mondiale, un « développement » épuisant les ressources naturelles et polluant la nature, un « développement » hypothéquant les conditions de vie des générations futures, etc., un tel développement peut-il être considéré encore comme un objectif pour l'humanité ? Assurément non. Mais quelles sont les chances de reconstruire un projet plus cohérent et plus juste ?

Il n'y a pas aujourd'hui consensus sur la question du développement ni sur les questions que celui-ci pose. On peut distinguer au moins six postures théoriques et politiques que la généralisation du concept de développement durable n'aide pas à départager.

Chacune des familles de pensée revendique une autonomie totale par rapport à la voisine. Mais il n'est pas sûr qu'il y ait des coupures radicales entre elles : plutôt un continuum qui rend la discussion très complexe (voir schéma).

1) En haut du schéma , il y a la position libérale, dominante, avec la figure centrale de Rostow qui n'imagine qu'un seul itinéraire de développement universel et intemporel. Il existe une variante contemporaine de cette position.

Elle est ordonnée par la croyance en la vertu de la prééminence du marché sur toute autre forme de régulation et qui se solde par la négation de toute autonomie des peuples pour promouvoir leur développement, voire par un véritable sabotage du développement par le biais des plans d'ajustement structurel.

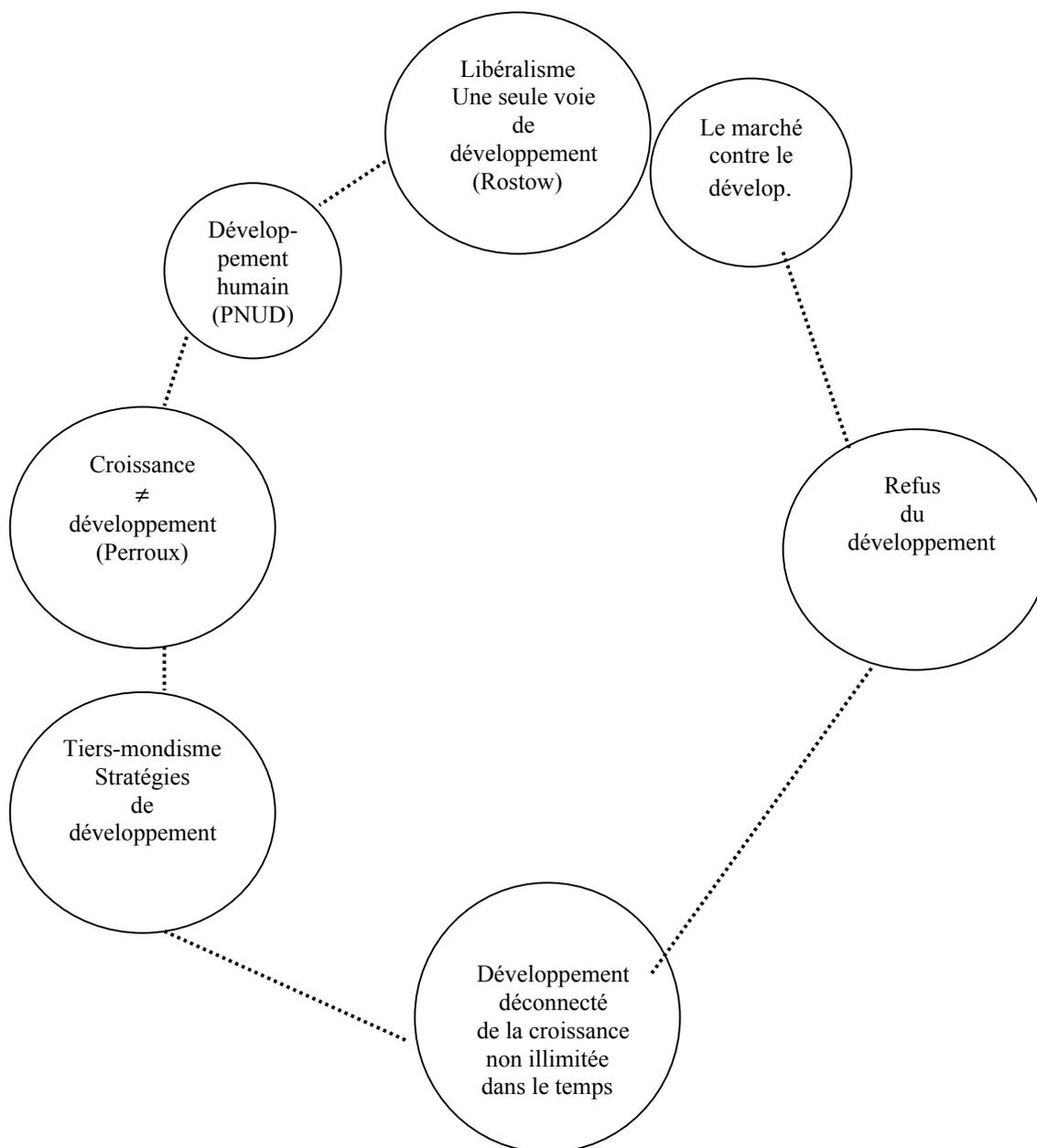
2) Sur le côté droit du schéma, il y a les anti-post-développementistes dont le raisonnement est résumé par le syllogisme suivant : l'économie et le développement sont des traits culturels purement occidentaux ; l'occident a imposé sa domination ; donc il faut « refuser le développement »¹⁰¹, voire « sortir de l'économie »¹⁰². Le raisonnement s'effondrerait si la première prémisse chancelait. Et il ferait apparaître une coupure bien moins radicale que prétendue avec le libéralisme puisque la rupture avec le capitalisme est mise au second plan.

3) Sur le côté gauche du schéma, il y a la vision humaniste du PNUD qui travaille à la popularisation du mot d'ordre de développement humain durable ou soutenable et qui s'inspire d'un humanisme commun avec la position suivante.

¹⁰¹ . S. Latouche, *Faut-il refuser le développement ?*, Paris, PUF, 1986 ; F. Partant, *La ligne d'horizon, Essai sur l'après-développement*, Paris, La Découverte, 1988.

¹⁰² . S. Latouche, *Justice sans limites, Le défi de l'éthique dans une économie mondialisée*, Paris, Fayard, 2003, p. 275 ; voir aussi du même auteur *Décoloniser l'imaginaire, La pensée créative contre l'économie de l'absurde*, Paris, L'Aventurine, Parangon, 2003, p 168.

Schéma
Les approches du développement en amont du développement durable



4) Viennent ensuite les développementistes héritiers de Perroux qui sont certainement les plus proches des thèmes développés aujourd'hui par Amartya Sen¹⁰³ qui ont fortement influencé le PNUD.

5) Très près d'eux, il y a les développementistes héritiers du tiers-mondisme des années 1960-1970 fortement influencé par le marxisme et/ou le structuralisme. Le point commun entre les positions 4 et 5 est d'adhérer plus ou moins encore au mythe du développement illimité des forces productives.

6) En bas du schéma, il y a une position qui refuse la condamnation du développement économique tant que les besoins essentiels ne sont pas satisfaits pour tous les humains, qui

¹⁰³ . A. Sen, *Ethique et économie, Et autres essais*, Paris, PUF, 1993 ; *Un nouveau modèle économique, Développement, Justice, Liberté*, Paris, O. Jacob, 2000.

admet donc le développement quantitatif et qualitatif de l'économie pour satisfaire ceux-ci, et qui propose la décélération de la croissance pour les pays les plus riches comme première étape vers le recul des productions prédatrices, assortie d'une répartition juste des richesses et des gains de productivité. Elle a une proximité avec la position 5 quant à la rupture nécessaire avec le capitalisme mais s'en sépare si la croissance économique est conçue comme illimitée.

La critique de la première position et surtout de sa variante néo-libérale doit comporter deux aspects. L'un est l'aspect social, que nous avons déjà abordé en partie ci-dessus à propos du « consensus de Washington » et de la « bonne gouvernance », et qui porte aussi sur le refus de ne considérer qu'un seul modèle de développement devant se dérouler selon des lois immuables et universelles. L'autre aspect est d'ordre écologique : il s'agit de montrer l'impasse de la conception libérale de la soutenabilité. L'ensemble des autres positions peuvent être analysées à travers l'ambiguïté du concept de développement durable, ambiguïté dont il nous faudra sortir pour reconstruire un projet humain du développement sur des bases hors des orthodoxies dominantes.

Chapitre 9

Ambiguïtés et contradictions de la notion de développement durable

Lorsque le concept de développement soutenable ou durable fut proposé sur la scène internationale, les économistes avaient déjà commencé de réfléchir à la prise en compte des « contraintes environnementales ». Mais la conception qui prévaut en leur sein et qui a donné naissance à une nouvelle discipline appelée *l'économie de l'environnement* est fondée sur la notion de *soutenabilité faible* (voir encadré 6). Son postulat est qu'il serait possible de substituer du capital technique fabriqué par l'homme aux ressources naturelles épuisées. Il s'oppose à celui de la *soutenabilité forte* qui envisage au contraire la complémentarité des facteurs et qui vise à transmettre aux générations futures un stock de ressources non dégradées et non épuisées. On ne sera pas étonné de constater que la conception faible de la soutenabilité s'intègre parfaitement au modèle libéral. Le dépassement des contradictions de celui-ci est l'objet principal du débat ouvert sur le développement.

1. L'impasse de la conception libérale de la soutenabilité

En matière de soutenabilité ou de durabilité, la doctrine libérale prône l'introduction des mécanismes du marché dans la gestion écologique de la planète. Cela passe par une privatisation qui ne dit pas son nom des éléments indispensables à la vie, constitutifs des « biens publics globaux » (voir encadré 12) comme l'eau et l'air. Le protocole de Kyoto (voir ci-dessous) entérine la mise en place d'un marché des permis d'émission de gaz à effet de serre (permis dits « droits de polluer ») qui institue d'une part des droits d'usage de l'environnement différents selon la richesse des individus, groupes, entreprises, Etats, et d'autre part soumet la fixation d'un « prix » des ressources naturelles au comportement chaotique et spéculatif des marchés.

Cette démarche est vouée à l'échec bien qu'elle ne manquera pas d'accentuer auparavant les dégâts déjà existants. Elle est vouée à l'échec parce que :

- elle est fondée sur la croyance en la possibilité de substituer perpétuellement du capital technique aux ressources naturelles épuisées grâce au progrès technique, cette croyance s'opposant à toute application du principe de précaution ;
- elle croit possible de fournir une évaluation monétaire des biens naturels à condition de privatiser ceux-ci ; sa profession de foi en faveur de la durabilité de la croissance ne fait qu'exprimer le choix de la durabilité du capitalisme ;
- elle réduit le temps bio-physique au temps du calcul économique ; un taux d'intérêt ou d'actualisation exprime toujours la préférence du présent par rapport à l'avenir ;
- elle nie l'existence d'une logique propre des systèmes vivants.¹⁰⁴

Encadré 6 La soutenabilité faible

Depuis assez longtemps déjà, les économistes néo-classiques ont tenté d'intégrer l'environnement dans le modèle d'équilibre général^a. Ils ont ainsi énoncé des règles garantissant l'équité entre les générations actuelles et futures. Le prix des ressources doit être supérieur à leur

¹⁰⁴ . Pour une présentation plus complète de la critique de cette démarche néo-classique, voir R. Passet, *L'économie et le vivant*, Paris, Payot, 1979, 2^e éd. Paris, Economica, 1996 ; J.M. Harribey, *L'économie économe, op. cit.*, et *Le développement soutenable*, Paris, Economica, 1998.

coût marginal^b de telle sorte que des rentes puissent être prélevées au fur et à mesure de l'épuisement de ces ressources ; les rentes doivent ensuite être réinvesties pour produire du capital substitué aux ressources épuisées ; elles doivent enfin croître de période en période d'un taux égal au taux d'actualisation^c.

Il est ainsi postulé que le progrès technique sera toujours capable de modifier les processus productifs dans un sens de moins en moins polluant. En complément de cette démarche, l'intégration de l'environnement au calcul économique repose sur la prise en compte des externalités^d, c'est-à-dire des coûts sociaux au-delà des coûts privés couverts par les prix de marché. L'internalisation peut être réalisée selon deux modalités principales.

La taxe de Pigou ou écotaxe

La première modalité est la tarification imaginée par Arthur Pigou en 1920 : l'instauration d'un système de taxes est une application du principe pollueur-payeur qui oblige les responsables à assumer le coût de la pollution ou de la dépollution ainsi que celui de la ressource naturelle prélevée. Sous l'hypothèse réaliste que la pollution est une fonction croissante de la production, le coût marginal d'épuration est une fonction croissante de la lutte contre la pollution parce que plus on lutte contre celle-ci et plus on la réduit, plus il devient difficile et onéreux d'obtenir des résultats supplémentaires équivalents, et parce que la pollution nous fait nous éloigner toujours davantage des seuils écologiques d'autorégulation. Donc le coût marginal d'épuration est une fonction décroissante de la pollution : il augmente au fur et à mesure qu'on tend vers une pollution nulle.

L'optimum économique est de nouveau atteint pour la société au point où le coût marginal d'épuration égalise le coût marginal social des dommages qui, lui, est une fonction croissante des dommages. Il subsiste un certain niveau de pollution mais dont la suppression occasionnerait un coût supérieur à celui des dommages. La taxation, en modifiant les prix relatifs des produits, corrige l'affectation des ressources de façon à retrouver une situation optimale. En effet, chaque agent est incité à réduire les atteintes à l'environnement tant que le coût marginal des mesures de préservation qu'il prend est inférieur au montant de la taxe. Alors, la taxation permet l'égalisation des coûts marginaux des mesures de protection pour tous les agents. Les taxes étant répercutées sur le prix du produit final vendu au consommateur, celui-ci est également invité à réorienter ses choix. Dans cette mesure, la taxation doit tendre à limiter les coûts de dépollution puisque la pollution sera moindre. Inversement, si un agent est à l'origine d'effets externes positifs pour l'environnement, un système de subventions permet de rémunérer les services qu'il rend à la collectivité.

Le principe pollueur-payeur peut donc être mis en application sous réserve que des hypothèses drastiques soient satisfaites. Ainsi, il faut pouvoir déterminer le niveau de pollution optimal et le montant de la taxe. Cela suppose de connaître les fonctions de coût des entreprises polluantes et les dispositions marginales à payer des agents économiques. Le taux optimal de la taxation implique de savoir à quel niveau se fixe l'égalisation entre le coût social marginal de réduction des pollutions et la valeur du dommage social marginal.

L'instauration de droits de propriété

La seconde modalité d'internalisation des effets externes passe par l'attribution de droits de propriété et l'émission de droits à polluer proposées par Ronald Coase en 1960, dès lors que les coûts de transactions sont négligeables. Elle présente l'avantage de ne pas exiger le respect des conditions précédentes. Coase s'est opposé à Pigou parce que la taxe aurait un effet pervers en diminuant la production réalisée par le pollueur. Selon lui, il vaudrait donc mieux répartir le paiement des dommages entre pollués et pollueurs car le mode d'attribution des droits d'usage de l'environnement n'affecte pas l'équilibre économique si l'on est en concurrence.

Cette proposition traduit la croyance au progrès technique susceptible de procurer des solutions aux externalités négatives. En effet, mettre sur le marché des permis de polluer, c'est-à-dire des portions d'environnement à un prix non nul, suppose que la production est et sera obtenue à partir de facteurs continûment substituables :

- un peu plus d'environnement – qui en sortira un peu plus pollué – pour ceux qui pourront acheter les permis, et un peu moins d'investissements en techniques propres ;
- un peu plus d'investissements en techniques propres et un peu moins d'accès à l'environnement pour ceux qui vendront leurs permis.

- a. Le modèle d'équilibre général néo-classique est celui issu des travaux des économistes Léon Walras et Vilfredo Pareto à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e qui constitue l'armature de la théorie économique libérale contemporaine. Ce modèle tend à montrer qu'un système de concurrence parfaite est toujours optimal.
- b. En concurrence parfaite, l'entreprise produit jusqu'au point où son coût marginal (le coût de la dernière unité produite) atteint le niveau du prix de marché.
- c. Il n'y a en effet aucun avantage à reporter d'une période sur l'autre l'utilisation de la ressource parce qu'il est indifférent de placer au taux d'intérêt courant les bénéfices provenant de la vente d'une unité de la ressource ou bien d'attendre la période suivante pour l'exploiter sachant qu'elle rapportera alors un bénéfice augmenté de ce taux.
- d. Une externalité est une conséquence engendrée par l'activité d'un agent sur un autre sans que cela se traduise par un prix de marché. La pollution en est un exemple.

2. Le protocole de Kyoto

Lors de la Conférence de Kyoto en 1997, 38 pays industrialisés s'étaient engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre en moyenne de 5,2% en 2012 par rapport à la situation de 1990. Objectifs qui ne seront jamais atteints car, selon une étude de l'Agence internationale de l'énergie¹⁰⁵, les émissions de dioxyde de carbone connaîtraient dans les vingt prochaines années une hausse de 60% par rapport à leur niveau de 1997, celles des Etats-Unis de 42%, celles de l'Europe de l'ouest de 18%.

Jusqu'en 2002, les Etats-Unis, le Japon, le Canada, l'Australie et la Russie avaient refusé de ratifier le protocole de Kyoto¹⁰⁶ : par tous les moyens, ils cherchaient à échapper aux contraintes qui naîtraient d'un accord international et ils rejetaient la responsabilité de la pollution dans le monde sur le méthane émis par les rizières des pays pauvres. Ils tentaient d'imposer la prise en compte des forêts dans le calcul du bilan des émissions et des absorptions de CO₂ alors que les scientifiques ne savent pas le mesurer.

Les discussions portant sur les instruments à utiliser pour réorienter l'activité économique dans un sens moins polluant sont à cet égard révélatrices. La Conférence de La Haye a discuté en novembre 2000 de la proposition de créer un marché planétaire de permis de polluer. Ainsi les entreprises et les pays riches et gros pollueurs pourraient racheter aux entreprises et pays moins pollueurs ou moins riches ces permis. La quantité mondiale de gaz émis serait certes la même, mais un redoutable problème d'équité surgirait, d'autant plus que les modes d'attribution initiale des permis sont cruciaux : les Etats-Unis veulent que ce soit sur la base des émissions actuelles et les pays pauvres sur la base de la population.

Un accord a été conclu en novembre 2001 à Marrakech en dépit du refus réitéré des Etats-Unis. Mais cet accord entérine la création du marché des droits de polluer et la possibilité d'inclure les plantations de forêts dans les efforts accomplis en matière de réduction des gaz à effet de serre, sans que les pays qui ne respecteraient pas leurs engagements n'encourent de sanctions. Les pays riches ont obtenu l'autorisation de déduire l'équivalent de 169 mégatonnes de carbone, soit 3,4 points des 5,2% de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre, c'est-à-dire près des deux tiers de ces engagements. Déjà, certains milieux d'affaires spéculent sur la possibilité d'arracher et de replanter des forêts et sur celle de stocker le carbone dans le sous-sol ou bien de fertiliser les océans avec du fer pour stimuler l'activité planctonique qui absorbe le carbone.¹⁰⁷

La conférence de Marrakech précédait de quelques jours celle de l'OMC à Doha. La déclaration finale de Doha stipule que les pays non signataires à Marrakech du protocole de Kyoto ne seront pas tenus de respecter les mesures environnementales que l'OMC pourrait à

¹⁰⁵ . Publiée dans le *World Energy Outlook 2000*, citée par A. Sinaï, « Le climat, otage des lobbies industriels » et « Engagements non tenus », *Le Monde diplomatique*, février 2001.

¹⁰⁶ . Le Japon, le Canada, la Russie ont annoncé à Johannesburg qu'ils allaient ratifier le protocole et la Chine qu'elle allait le signer. Mais les choses tardent à se concrétiser.

¹⁰⁷ . Voir A. Sinaï, *op. cit.*

l'avenir décider. C'est un bon coup diplomatique réussi par les Etats-Unis contre le monde entier, même si un marché de droits à polluer n'est pas ce que l'on pouvait espérer de mieux.

Quel que soit le bout par lequel on le prenne, un « marché » des droits de polluer est un non-sens parce que, même si des échanges de permis voient le jour, il ne s'agira pas d'un vrai marché, ne pouvant exister sans autorité publique internationale régulationniste et coercitive. Il sera simplement un instrument de répartition au plus offrant des droits d'usage de l'environnement. La répartition de ces droits doit donc s'organiser non sur des bases économiques mais sur des bases politiques dont la première serait un droit d'usage égal pour tous les humains. Ainsi, la mise en place de taxes (jugement quantitatif) doit-elle être subordonnée à l'adoption de normes collectives ou à des transformations structurelles (jugement qualitatif), par exemple sur le type d'infrastructures de transports. Il ne servirait à rien d'imposer une taxe sur le transport par camion si dans le même temps le ferroulage n'était pas organisé et développé.

3. le marché ne peut produire de normes

Contrairement à ce que croient ou feignent de croire les libéraux, le marché est fondamentalement incapable d'être le régulateur omniscient de la société. Parce que, comme l'a montré Keynes¹⁰⁸ dans l'entre-deux guerres, il règne selon son expression une « incertitude radicale » dans la vie en société dont découle cette incapacité. A tel point que beaucoup d'économistes, même certains venus de l'orthodoxie, parlent aujourd'hui d'« incomplétude radicale du marché ». Que ce soit parce que la libre circulation des capitaux sur les marchés financiers porte en elle la crise financière, ou que ce soit parce que les externalités sont par définition inassimilables par le marché, le rapport marchand ne peut pas gérer de manière satisfaisante les questions écologiques, et même économiques, d'une société, c'est-à-dire, au sens plein de l'expression, l'ensemble des questions sociales. Dit encore autrement, le marché ne produit pas la norme sociale et encore moins celle du milieu naturel. Dans l'imagerie libérale, les vertus de la concurrence occupent une place de choix mais elles sont une fable jouant un rôle de mythe fondateur (voir encadré 7).

Encadré 7

Les paradoxes de la concurrence

Bien que peu de libéraux croient à son réalisme, le modèle de la concurrence parfaite constitue à leurs yeux un idéal vers lequel il faut tendre. En effet, les individus, placés devant des règles identiques assurant à tous la même information sur les prix des biens et services, prennent des décisions conduisant à un équilibre optimal pour l'ensemble de la société. La concurrence parfaite est donc inséparable de la notion d'optimum de Pareto définie comme une situation dans laquelle il n'est plus possible d'améliorer la situation d'un individu sans détériorer celle d'un autre.

Ce modèle souffre cependant de bizarreries, voire d'incohérences. Tout d'abord, il stipule que les règles sont les mêmes pour tous, de façon à établir une égalité des chances, sauf sur un point décisif : tous les individus ne jouissent pas des mêmes « dotations initiales », en termes de ressources physiques ou financières. On comprend alors que la « sélection naturelle » ainsi opérée aboutisse à une forme de « darwinisme social ». Premier paradoxe : la concurrence parfaite conduit à son contraire : les gros mangent les petits, et ne subsistent que quelques oligopoles ou, à la limite, un monopole, concentrant la totalité des moyens de production et d'échange. Pour éviter ce risque, la seule parade consisterait à introduire un contrôle étatique

¹⁰⁸ . J.M. Keynes, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, 1936, Paris, Payot, 1969.

sévère (comme les lois anti-trust aux Etats-Unis). Le libéralisme réintroduit donc au cœur de son paradigme un Etat, d'où le second paradoxe que l'on va aussi retrouver plus loin.

Ensuite, ce modèle part du principe que chaque agent économique individuel n'a pas d'influence sur les prix qu'il reçoit de l'extérieur. Information fournie par qui ? Par une autorité recensant toutes les demandes et offres et les annonçant sur la place publique sous la forme d'une information synthétique : les prix. Ainsi, un système représentant théoriquement la quintessence de la décentralisation ne peut fonctionner en pratique qu'avec la présence active d'un planificateur central, une sorte de « commissaire-priseur ». Nouvelle surprise : ce modèle suppose des individus isolés, c'est-à-dire coupés de toute influence sociale, prenant des décisions « rationnelles », au seul regard de leurs disponibilités budgétaires et des informations parfaites qui leur parviennent. On est bien ici dans un monde irréel, construit dans une perspective idéologique : justifier le renvoi à chacun de la responsabilité du sort qui conduit sa vie et son... développement.

Enfin, le modèle de la concurrence parfaite suppose que les entreprises n'ont pas de coûts fixes et qu'il n'existe donc pas de rendements d'échelle croissants (ou, ce qui est synonyme, de coûts décroissants). Or ce n'est pas le cas. La possibilité de réaliser des *économies d'échelle* rend le monopole plus efficace qu'une multitude d'entreprises. On voit l'importance de cette conclusion dans la discussion sur la maîtrise ou non par la collectivité de la fourniture de certains biens ou services, comme l'énergie, les infrastructures, etc.

La discussion sur le développement ne peut être dissociée de la critique du capitalisme car l'accumulation du capital provoque quantité de dégâts sociaux et écologiques que la simple évocation par toutes les institutions internationales, tous les gouvernements et maintenant les firmes transnationales, du « développement durable » ne suffira pas à éliminer ni même à réduire. Et cela d'autant plus que la phase actuelle du capitalisme (financiarisation et mondialisation) tend à accroître en permanence l'exigence de rentabilité, au mépris des conditions sociales et des conditions écologiques.

Chapitre 10

Ouvrir le débat

Nous l'avions laissé entendre, les vertus du développement durable sont maintenant vantées par ceux-là mêmes qui sont responsables du blocage du développement pour les plus pauvres (les institutions financières internationales et les groupes financiers les plus puissants) ou qui violent en permanence les règles les plus élémentaires de prudence (les firmes transnationales polluantes de l'environnement ou pourvoyeuses d'organismes génétiquement modifiés et celles du transport maritime par exemple). Le développement durable fait l'objet de déclarations d'intentions des gouvernements des pays capitalistes développés aussi tonitruantes que dépourvues de suite, sinon pour faire durer les conditions du développement existant.

Ayant pris position en faveur de la construction d'un autre monde, nous entendons contribuer à élaborer un projet de développement humain dont pourraient bénéficier tous les êtres humains présents et à venir. Cela passe par un examen critique de ce concept de développement durable, devenu en quelques années incontournable mais tellement ambigu qu'il est sujet à toutes les interprétations, sinon à toutes les mystifications. Si l'on met de côté la récupération du développement durable par le libéralisme que nous avons critiquée ci-dessus, il reste à examiner un ensemble de critiques et de propositions émises aujourd'hui par des acteurs du mouvement social et qui pour l'instant ne sont pas convergentes.

1. Le refus du développement ?

Dans le sillage de penseurs comme Ivan Illich et François Partant, l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement de Genève, des associations comme *La Ligne d'horizon-Les Amis de François Partant*¹⁰⁹, le *Réseau européen pour l'après-développement*, des revues comme *L'Ecologiste* et *Silence*¹¹⁰ et des auteurs tels que Serge Latouche¹¹¹, Gilbert Rist¹¹² et Wolfgang Sachs¹¹³ désignent le développement durable comme le « dernier avatar du développement »¹¹⁴. Leur analyse est que le développement économique est la forme qu'a prise depuis plusieurs siècles la domination économique, politique et surtout culturelle de l'Occident sur le reste du monde. Leur conclusion est qu'« il faut en finir, une fois pour toutes, avec le développement »¹¹⁵, parce qu'il ne peut être autre que ce qu'il a été et parce que sa

¹⁰⁹ . Voir les Actes du colloque « Défaire le développement, refaire le monde », organisé par *La Ligne d'Horizon-Les amis de François Partant* du 28 février au 3 mars 2002, Paris, Parangon, MOST-UNESCO, 2003.

¹¹⁰ . Voir notamment *L'Ecologiste*, « Défaire le développement, refaire le monde », n° 6, hiver 2001 ; *Silence*, « La décroissance », n° 280, février 2002. Voir aussi les Actes du colloque « Défaire le développement, refaire le monde », organisé par La Ligne d'Horizon-Les amis de François Partant du 28 février au 3 mars 2002, Paris, Parangon, MOST-UNESCO, 2003.

¹¹¹ . S. Latouche, *L'occidentalisation du monde, Essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformisation planétaire*, Paris, La Découverte, 1989 ; *La planète des naufragés, Essai sur l'après-développement*, Paris, La Découverte, 1991 ; *L'autre Afrique : Entre don et marché*, Paris, Albin Michel, 1998 ; « Le développement est-il la solution... ou le problème ? », *L'Ecologiste*, n° 6, hiver 2001 ; « A bas le développement durable ! Vive la décroissance conviviale ! », *Silence*, n° 280, février 2002.

¹¹² . G. Rist, *Le développement, Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Politiques, 1996, 2^e éd. 2001.

¹¹³ . W. Sachs, G. Esteva, *Des ruines du développement*, Montréal, Ed. Ecosociété, 1996.

¹¹⁴ . L'expression est de S. Latouche, « Développement durable : un concept alibi, Main invisible et mainmise sur la nature », *Revue Tiers Monde*, tome XXXV, n° 137, janvier-mars 1994, p. 77-94.

¹¹⁵ . S. Latouche, « Les mirages de l'occidentalisation du monde : En finir, une fois pour toutes, avec le développement », *Le Monde diplomatique*, mai 2001.

perpétuation n'est rendue nécessaire que pour résoudre les problèmes qu'il fait naître. Ainsi, le développement durable est-il qualifié d'« oxymoron »¹¹⁶, c'est-à-dire de contradiction dans les termes puisque la perpétuation du développement actuel – le seul qui puisse exister selon ce courant de pensée – est impossible.

Cette posture du refus du développement (que ses auteurs qualifient eux-mêmes d'anti ou de post-développement) a le mérite de lier une critique de la domination occidentale à l'un des vecteurs essentiels de celle-ci : l'imposition d'une vision de l'avenir des sociétés qui ne pourrait passer que par le chemin emprunté par l'Occident. Elle refuse à juste titre la fuite en avant de la production et de la consommation au mépris des contraintes naturelles. Elle montre aussi que l'adhésion à la croyance en un développement – réduit à une augmentation perpétuelle de la richesse matérielle – conduisant au bien-être traduit une violence symbolique subie par les dominés : « La violence symbolique s'exerce toujours – comme l'a montré Bourdieu – avec le consentement des dominés et [...], pour être efficace, elle doit être méconnue comme violence et reconnue comme légitime. »¹¹⁷

Si la référence faite par G. Rist à la sociologie de la domination de Pierre Bourdieu est justifiée, dans l'esprit de ce dernier, la domination n'est jamais séparée des rapports sociaux qui structurent les différents champs de la vie sociale. C'est la raison pour laquelle plusieurs critiques peuvent être formulées à l'égard du refus radical de tout développement : elles sont à la fois théoriques et politiques.

La conception anthropologique sous-jacente aux thèses de l'anti-post-développement surdétermine le poids de la technique dans la domination occidentale, alors que par ailleurs les auteurs de ce courant fustigent la croyance libérale et marxiste dans les pouvoirs de la technique. Elle surdétermine également la place de la culture par rapport à l'économique et autres aspects sociaux. La condamnation légitime de l'assujettissement de toutes les cultures aux valeurs occidentales n'évite pas une forme de relativisme culturel¹¹⁸. Essayons de discuter ces différents points pour mesurer les risques que comporte cette conception.

Le premier risque est de contester l'universalité des droits humains et de fétichiser les cultures traditionnelles, sans voir que celles-ci peuvent aussi couvrir des rapports de domination. L'exemple de l'excision montre combien la voie est étroite entre une attitude qui, au nom des particularités culturelles, serait prête à admettre ou tolérer une telle pratique, et celle au contraire qui la refuse parce que portant atteinte à l'intégrité du corps des femmes. Le fait que certaines pratiques comme les mutilations sexuelles subies par les femmes soient vécues comme des rites d'intégration à la communauté contribue à faire ressentir les condamnations morales et/ou pénales prononcées par des autorités extérieures de culture différente comme ethnocentriques. Elles sont souvent incomprises par les intéressé(e)s, donc inefficaces, surtout si elles ne sont pas précédées ou accompagnées de politiques ambitieuses et égalitaires de santé publique, notamment préventive, d'un renforcement des droits des femmes immigrées dans les pays d'accueil de l'immigration (pour leur donner une véritable autonomie, un statut qui ne dépende pas de celui du mari, l'accès à l'emploi, etc.), d'une volonté politique clairement affichée d'expliquer et de débattre, comme le font en Afrique les associations qui luttent contre l'excision. Une démarche libératrice poserait comme principe la possibilité pour tout être humain d'accepter ou de refuser la loi coutumière ou la norme sociale en vigueur et permettrait de faire reculer puis disparaître les pratiques menaçant son

¹¹⁶ . S. Latouche, « Le développement durable, c'est impossible », propos recueillis par F. Nicolino, *Terre Sauvage*, novembre 2002.

¹¹⁷ . G. Rist, « Le "développement" : la violence symbolique d'une croyance », in C. Comelieu (sous la dir. de), « Brouillons pour l'avenir, Contributions au débat sur les alternatives », *Les Nouveaux Cahiers de l'IUED*, n° 14, Paris, PUF, 2003, p.150.

¹¹⁸ . Voir la critique de S. Treillet, « Le refus du développement : réflexion sur la logique d'un courant de pensée », Séminaire MATISSE « Institutions et développement », Université Paris I-Sorbonne, 7 novembre 2003.

intégrité et sa dignité. Bien que n'approuvant pas de telles pratiques, les thèses de l'anti-post-développement montrent bien ici leurs limites car seuls l'éducation et le développement sont en mesure de créer les conditions d'une réelle prise en charge de leur destinée par les individus. Pour s'affirmer, cette démarche d'autonomie doit s'inscrire dans des luttes collectives féministes et mixtes. L'enjeu est de modifier les représentations des pratiques mutilantes ainsi que la perception des solidarités internationales s'exprimant envers ces luttes, car elles relèveront alors d'aspirations communes universelles. Cela n'exclut pas par ailleurs le fait qu'une volonté collective émancipatrice doive, à un moment donné, réaffirmer l'universalité de droits, au besoin par la loi.¹¹⁹

Selon nous, l'idée de droits universels ne peut être ramenée à celle de droits naturels chère aux pères du libéralisme qui mettaient en avant ce qu'ils considéraient comme étant le premier d'entre eux : la propriété privée. En effet, les droits universels sont une construction sociale, résultant souvent d'une conquête, et n'ont aucune essence naturelle, pas plus que surnaturelle d'ailleurs. Ils relèvent donc d'un projet politique d'émancipation, et, à cause de cela, participent à la construction d'un nouvel imaginaire sans que celui-ci puisse être accusé de refléter « l'imaginaire universaliste des "droits naturels" » pour reprendre l'expression de Cornelius Castoriadis¹²⁰.

Le second risque de la conception anti-post-développementiste est de magnifier le système de la débrouille dans l'économie informelle, sans voir que celle-ci ne vit qu'aux marges de l'économie officielle. Ce courant attribue l'échec des stratégies du développement au supposé vice fondamental de tout développement et jamais aux rapports de forces sociaux. Le politique et le social ne sont pas pensés comme des enjeux entre les classes sociales. On en revient parfois même à un malthusianisme dans sa forme primitive, selon lequel il serait nécessaire de diminuer la population mondiale. Quant à la question des implications de l'évolution de l'économie sur le chômage, elle est éludée puisque « le plein emploi est une utopie »¹²¹. Il y a là sans doute une faille théorique et politique de la thèse anti-post-développementiste, mais qui, *a contrario*, a le mérite de nous aider à mettre au jour la fausse alternative entre d'un côté le pari sur la croissance éternelle pour supprimer le chômage, et de l'autre le renoncement au plein emploi et le refuge dans un « ailleurs » de l'économie¹²².

Dans cette vision anti-post-développementiste, la sortie du développement est définie comme une sortie de l'économie parce que celle-ci ne peut être différente de ce qu'elle est. Il n'y a donc pas de place pour une économie autre que celle qu'a construite le capitalisme. S'il s'agissait de rappeler que le capitalisme a étendu ou veut étendre le règne de la marchandise à l'ensemble des activités humaines, on pourrait souscrire à cette dénonciation. Mais il ne s'agit pas de cela : l'économie est assimilée à l'économisme. Ce qui signifie deux choses. D'abord, on abandonne pratiquement la distinction d'Aristote entre l'économie et la chrématistique

¹¹⁹ . Le thème de l'excision a donné lieu à un débat dont la *Revue du MAUSS*, particulièrement active autour des thèmes « anti-économistes », s'est fait l'écho : voir M. Lefeuve, « Le devoir d'excision », *Revue du MAUSS*, n° 1, 3^e trimestre 1988, p. 65-95 ; A. Caillé, « Notes sur le problème soulevé par l'excision », *Revue du MAUSS*, n° 1, 2^e trimestre 1989, p. 116-123 ; A. Insel, « Contre la circoncision... et sa criminalisation », *Revue du MAUSS*, n° 1, 2^e trimestre 1989, p. 128-136. Voir aussi pour une position plus critique : S. Fainzang, « Circoncision, excision et rapports de domination », *Anthropologie et sociétés*, vol.9, n°1, 1985 ; « Excision et ordre social », *Droit et Cultures*, vol. 20, 1990. Sur l'analyse des différences de cultures, notamment la pratique de la polygamie, voir C. Quiminal, « Les associations de femmes africaines en France, Nouvelles formes de solidarité et d'individualisation », *Cahiers du GEDISST*, n° 21, 1998.

¹²⁰ . C. Castoriadis, *Le monde morcelé, Les carrefours du labyrinthe 3*, Paris, Seuil, 1990, p. 193.

¹²¹ . J. Grinevald, Colloque de la « décroissance soutenable », Lyon, 26-27 septembre 2003, propos rapportés par L. Noualhat et A. Schwartzbrod, « "Décroissance soutenable", concept en herbe », *Libération*, 27 et 28 septembre 2003.

¹²² . Nous reviendrons plus loin sur ce point en montrant la nécessité de diminuer le temps de travail d'une part pour accompagner les gains de productivité et assurer l'emploi de tous ceux qui le souhaitent, et d'autre part pour concevoir le progrès social autrement qu'en produisant et consommant toujours davantage.

(voir encadré 8), quoiqu'elle puisse être encore appelée en référence, et on feint d'ignorer que l'économie politique et Marx avaient distingué le champ de la richesse et celui de la valeur. Ensuite, la rationalité de l'économie, au sens où l'on économise les efforts de l'homme au travail et les ressources naturelles utilisées pour produire, est mise sur le même plan que la rationalité de la rentabilité, c'est-à-dire du profit. Avec cette dernière confusion, il n'y a pas de place pour une amélioration de la productivité qui ne soit pas assimilée à du productivisme. Certes, dans cette vision, il ne s'agit pas d'une nouvelle mouture du mythe de la fin de l'histoire mais le paradoxe est d'y trouver un certain renoncement à penser l'économie autrement. Derrière ce renoncement se profile la croyance en l'invention de l'économie en un point précis et très récent de l'histoire humaine et donc en la non universalité de la chose économique en dehors de l'imaginaire occidental qui la crée. Alors que pour Marx, Polanyi et Maurice Godelier¹²³, l'économie est toujours une réalité matérielle, même si les mots pour la dire n'existent pas dans le vocabulaire de certains peuples, réalité matérielle que contribuent à reproduire les représentations intériorisées par les individus, pour les théoriciens qui refusent le développement, l'économie n'est qu'un produit de l'imaginaire sans lien avec les rapports de domination. L'économie est alors coupée de toute histoire et elle est ainsi définie : « L'économie, c'est la vie économique, la division du travail, l'échange national et international, la spéculation boursière, le change des devises, la concurrence et la loi du marché, la croissance et l'exploitation effrénées des richesses naturelles et des capacités humaines, ou encore le développement illimité des forces productives. »¹²⁴ Or ce qui est donné comme étant *l'économie* – et non pas *une économie* – n'est selon nous que l'économie capitaliste. Depuis au moins la révolution néolithique, c'est-à-dire l'invention de l'agriculture et la régression de la cueillette, toutes les sociétés ont produit leurs moyens d'existence et travaillé pour cela. Il ne faut donc pas confondre cette activité de production et le cadre social et historique dans lequel elle s'accomplit.

Dès lors, la dénonciation du capitalisme qui est réaffirmée par ce courant à de nombreuses reprises¹²⁵ perd de sa force puisque n'est remis en cause que le développement illimité de la production qu'il propulse sans que celui-ci soit rattaché aux rapports sociaux dominants. On reste pour le moins perplexe devant une conception des rapports sociaux qui reprend la conception très primaire de la justice qu'avait Aristote dans une société aussi inégalitaire que la Cité grecque : « Derrière l'échange de marchandises, ce sont toujours des hommes qui se rencontrent et se mesurent. Cette rencontre n'est pas nécessairement un affrontement si les statuts sont établis et reconnus. Dans ces conditions, l'échange *équitable* sera probablement celui qui assure à chacun la permanence et la reproduction de son statut. Autrement dit, quand l'architecte se mesure au menuisier dans l'échange, le rapport du prix d'un devis représentant une heure de travail à celui d'un meuble représentant le même temps doit être tel qu'il permette au menuisier de continuer à vivre comme menuisier et à l'architecte de continuer à vivre comme architecte. »¹²⁶ Autrement dit, l'architecte reste architecte, le menuisier reste menuisier, et, sans doute, le capitaliste reste-t-il capitaliste et le prolétaire reste-t-il prolétaire. D'ailleurs, le capitaliste n'achète-t-il pas la force de travail à sa valeur ? Qu'y a-t-il de plus « équitable » ? Ainsi les rapports sociaux actuels seraient-ils appelés à durer. Le refus du développement durable, qui ne manque pourtant pas de raisons, se perdrait dans l'acceptation du capitalisme durable et de son lot de pauvretés *engendrées et*

¹²³ . M. Godelier, *L'idéal et le matériel, Pensée, économies, sociétés*, Paris, Fayard, 1984.

¹²⁴ . S. Latouche, *Justice sans limites, op. cit.*, p. 34-35.

¹²⁵ . Voir notamment le *Manifeste du réseau européen pour l'après-développement (READ)*, reproduit dans *Revue du M.A.U.S.S. semestrielle*, « Quelle autre mondialisation ? », n° 20, Paris, La Découverte, 2^e semestre 2002, p. 90-98.

¹²⁶ . S. Latouche, *La déraison de la raison économique, Du délire d'efficacité au principe de précaution*, Paris, A. Michel, 2001, p. 143. La même phrase se retrouve dans *Justice sans limites*, du même auteur, *op. cit.*, p. 248-249, avec l'exemple du cordonnier à la place du menuisier.

constamment reproduites. La pauvreté matérielle est alors renvoyée à un pur registre imaginaire. S. Latouche écrit : « "Les maux du monde actuel, écrit Comeliau, sont dramatiques et nul n'est autorisé à les ignorer." Certes, mais ces maux, quels sont-ils ? Sont-ils les mêmes pour nous et pour le paysan africain, l'imam yéménite, le coolie chinois ou le guerrier papou ? Là où nous décodons "pauvreté matérielle" à partir de notre grille de lecture économique, le second verra la marque indubitable de la sorcellerie, le troisième le triste spectacle de l'impureté rituelle, le quatrième un dérèglement du ciel et le cinquième un problème avec les ancêtres décédés. »¹²⁷

Il s'ensuit que le mot d'ordre de décroissance immédiate pour sortir du développement a le tort de loger tous les habitants de la terre à la même enseigne, en oubliant les innombrables inégalités qui existent aujourd'hui et les immenses besoins sociaux qui restent à satisfaire. Supprimer l'analphabétisme suppose de bâtir des écoles, amener l'eau potable partout et pour tous implique de construire des réseaux, permettre à toutes les populations de se soigner exige des centres de soins. Et tout cela représente de la production supplémentaire, c'est-à-dire de la croissance économique *et du* (ou *pour du*) développement. Dans l'état de dénuement d'une grande partie de la population mondiale, il est faux d'opposer la qualité du bien-être à la quantité de biens disponibles.

Nous disons donc clairement qu'il n'y a aucune raison de ne pas continuer à appeler développement la possibilité pour tous les habitants de la terre d'accéder à l'eau potable, à une alimentation équilibrée, aux soins et à l'éducation. Quelle que soit l'appellation qu'on lui donne (« développement » ou un autre terme), la volonté d'améliorer le bien-être représenté par l'éducation, la santé, etc., et que personne ne conteste sérieusement, devrait normalement rapprocher les points de vue. Par ailleurs, les dégâts, en termes de dégradations et de pollution, occasionnés par le développement capitaliste sont tels qu'ils nécessiteront des activités de réparation très importantes qui constitueront une occasion de croissance du PIB, sans qu'elle puisse être considérée comme un accroissement du bien-être par rapport à la situation d'avant les dégâts, mais sans laquelle la diminution du bien-être serait indiscutable. Ainsi, G. Rist, après avoir dénoncé à juste titre la violence symbolique qui s'exerce à travers les représentations dominantes du développement – qui est selon lui un « mot fétiche »¹²⁸ –, reconnaît-il que la stratégie « pour modifier les règles existantes, ou en faire respecter de nouvelles [...] est bien évidemment nécessaire. [...] Ce combat doit être mené et aucun des progrès auxquels il peut conduire n'est négligeable. »¹²⁹ Et il cite, entre autres, la taxe sur les transactions financières, tant moquée par certains pour son réformisme. Comment une critique aussi féroce contre le progrès débouche-t-elle sur une conclusion aussi modérée, même assortie ensuite d'une déclaration d'intention pour remettre en cause la domination symbolique ?

De la part des anti-post-développementalistes, vouloir sortir de l'économie tout en cherchant à réinsérer, réenchasser, « l'économique dans le social »¹³⁰ est au moins aussi contradictoire que l'attitude des propagandistes zélés du développement durable de la situation actuelle. Parce que le capitalisme a besoin absolument d'elle, la croissance économique n'est plus présentée par ses idéologues comme un moyen mais comme un objectif en soi qui ne connaît pas de limite. Le courant anti-post-développementaliste campe sur une position inverse : la décroissance devient à son tour un objectif en soi¹³¹. S. Latouche est conscient de l'absurdité conjointe des deux mots d'ordre opposés car il précise : « Le mot d'ordre de décroissance a

¹²⁷ . S. Latouche, « Il faut jeter le bébé plutôt que l'eau du bain », in C. Comeliau (sous la dir. de), « Brouillons pour l'avenir, Contributions au débat sur les alternatives », *op. cit.*, p. 131.

¹²⁸ . G. Rist, « Le "développement" : la violence symbolique d'une croyance », *op. cit.*, p. 147.

¹²⁹ . G. Rist, « Le "développement" : la violence symbolique d'une croyance », *op. cit.*, p. 149.

¹³⁰ . S. Latouche, *Justice sans limites*, *op. cit.*, p. 278.

¹³¹ . Silence, *Objectif décroissance, Vers une société harmonieuse*, Paris, Ed. Parangon, 2003.

surtout pour objet de marquer fortement l'abandon de l'objectif insensé de la croissance pour la croissance, objectif dont le moteur n'est autre que la recherche effrénée du profit pour les détenteurs du capital. Bien évidemment, il ne vise pas au renversement caricatural qui consisterait à prôner la décroissance pour la décroissance. En particulier, la décroissance n'est pas la "croissance négative", expression antinomique et absurde qui traduit bien la domination de l'imaginaire de la croissance. »¹³² Nous posons la question : si la décroissance n'est pas le recul de la production, qu'est-ce que c'est ? Si prompt à dénicher les contradictions du vocabulaire et « l'oxymoron du développement durable », l'auteur ne se prend-il pas lui-même au piège de ses mots ? Il propose une réponse : « sortir de l'économie de croissance et entrer dans une "société de décroissance" ». Mais que signifie « sortir d'une économie de croissance qui n'est pas une décroissance de la production dans une société de décroissance » ? Faut-il en conclure que la production continuerait de croître, auquel cas ce ne serait pas la décroissance ? Ou bien qu'elle serait maîtrisée, auquel cas le désaccord s'aplanirait ? D'ailleurs, S. Latouche finit par convenir que ce mot d'ordre de décroissance pour tous les habitants de la terre est inadéquat : « En ce qui concerne les sociétés du Sud, cet objectif n'est pas vraiment à l'ordre du jour : même si elles sont traversées par l'idéologie de la croissance, ce ne sont pas vraiment pour la plupart des "sociétés de croissance". »¹³³ Mais subsiste une terrible ambiguïté : cet aveu peut vouloir dire, comme nous le pensons, que les populations pauvres doivent pouvoir accroître leur production, ou bien il peut signifier que les sociétés de « non croissance » qui sont pauvres doivent le rester, et c'est sur ce point que nous nous opposons. La croissance qui fait tendre la production vers l'infini et la décroissance qui la fait tendre vers zéro constituent une fausse alternative.

En définitive, ce qui fait problème dans la posture anti-post-développementiste, ce n'est pas la critique qui est faite du développement tel qu'il a existé jusqu'à maintenant, critique que nous partageons largement et même au-delà puisque nous mettons simultanément en cause le capitalisme qui le porte ; ce n'est pas non plus l'affirmation d'en finir avec une croissance globale infinie, ce que nous envisageons parfaitement. Ce qui fait problème, c'est l'incapacité à articuler, d'une part, ce qui est de l'ordre de la réalité historique (les rapports sociaux, les forces sociales, les projets opératoires pour répondre aux besoins, les transitions, etc.) et, d'autre part, ce qui est de l'ordre de la pensée qui échafaude un modèle qui tourne dans le vide puisque la seule réalité supposée exister est celle qui se déduit de notre seul imaginaire. L'évolution des sociétés n'est pas une simple résultante de volontés, surtout individuelles, car la conscience des hommes plonge dans leur histoire sociale. Plutôt que de concevoir le changement par la conversion – au sens religieux du terme – des esprits, il est sans doute préférable de développer la pratique politique – au sens grec du terme – de la démocratie au sein des luttes sociales.

Encadré 8 **Derrière le mot *économie***

La polysémie du mot *économie* prête à de multiples confusions. Une première précision doit être apportée : *économie* sert à désigner l'activité de production et de répartition à laquelle se livrent les humains dans un cadre social donné, et également à désigner l'analyse de cette activité, en quelque sorte l'objet et son étude.

Si l'on s'en tient à l'objet lui-même, Aristote avait distingué la recherche de valeurs d'usage dans le cadre de la gestion domestique – la véritable *économie* (*oikonomos*) à ses yeux (*oikos*, maison, et *nomos*, administrer) – et l'activité d'échange relevant de la *chrématistique*, c'est-à-dire l'art d'acquérir des richesses qui ne comporte pas de limite.

¹³² . S. Latouche, « Il faut jeter le bébé plutôt que l'eau du bain », *op. cit.*, p. 127.

¹³³ . S. Latouche, « Pour une société de décroissance », *Le Monde diplomatique*, novembre 2003, note 11.

Les économistes classiques fondateurs de l'économie politique Adam Smith et David Ricardo, ainsi que Karl Marx, avaient repris la distinction entre valeur d'usage et valeur d'échange, les deux pôles de la marchandise. Cette distinction permet de montrer que la valeur d'usage est une condition nécessaire de la valeur d'échange mais que la réciproque n'est pas vraie. D'où il résulte qu'un espace de la richesse sociale peut exister en dehors de celui de la valeur marchande : c'est ainsi que le lait maternel a une valeur d'usage mais n'a pas de valeur d'échange et que les valeurs d'usage de l'eau, de l'air, des ressources naturelles et des connaissances peuvent et doivent rester du domaine public et échapper à l'appropriation privée. En outre, l'un des apports essentiels de Marx fut de montrer que la valeur n'est pas une propriété immanente aux choses ni même au travail concret réalisé par le travailleur. Elle est la forme que revêt le rapport social qui permet au capital, à travers la marchandise, de s'approprier le fruit du travail, ce travail dont le marché fait disparaître toute caractéristique concrète et le rend ainsi « abstrait », c'est-à-dire impersonnel, commensurable, privé de toute finalité autre que celle de « valoriser » le capital, en un mot, l'aliène.

Une critique superficielle a souvent cours pour attribuer aux économistes classiques une conception étroite de la richesse. Or c'est précisément la distinction précédente entre valeur d'usage et valeur d'échange qui est si importante pour poser les fondations de la critique de la marchandisation du monde. L'économie n'est donc pas nécessairement l'économie du profit. Comme le disait Marx, « l'économie réelle – l'épargne – consiste en épargne de temps de travail »^a. Mais on doit impérativement ajouter aujourd'hui à l'économie du temps celle des ressources naturelles.

L'*économisme* est une tendance à voir dans l'économie, au sens de l'activité, le principe unique directeur de l'évolution des sociétés. Cette interprétation est fréquente à l'intérieur de la pensée libérale et aussi de la pensée marxiste. Or, bien qu'elles soient très souvent assimilées sur ce point, ces deux pensées donnent un sens radicalement différent au primat de l'économie. Pour le libéralisme, le primat de l'économie s'exerce au niveau des finalités, alors que pour Marx, critiquant ces finalités capitalistes, le primat de l'économie s'exerce au niveau des causes à l'intérieur d'un rapport de forces social. La confusion entre ces deux niveaux, l'un normatif et l'autre positif, rend possible l'assimilation et la réduction de tout raisonnement économique à de l'économisme, entendu péjorativement. La citation suivante donne un exemple de cette réduction : « La notion d'utilité en sciences économiques se différencie profondément du sens commun. Elle désigne plutôt une demande solvable, qui peut être parfaitement destructrice au niveau social ou environnemental. Il existe d'ailleurs une citation célèbre de l'économiste Léon Walras qui estime que, du point de vue de "*l'économie politique pure*", la substance recherchée par un assassin pour empoisonner sa famille est aussi utile, voire davantage, que celle recherchée par un médecin pour guérir un malade. A l'inverse, tout bien ou tout service qui n'est pas susceptible d'être échangé sur le plan monétaire n'entre pas dans la sphère de l'utilité au sens économique. On a donc là un coup de force sémantique hautement discutable. »^b La dénonciation de ce coup de force est parfaitement justifiée mais il ne s'agit pas là de la conception mais d'une conception de l'économie. Certes, c'est celle qui domine dans la « science » économique, mais ce n'est pas une raison pour dire qu'il n'y a qu'une conception théorique de l'économie et donc aucune hétérodoxie. Un seul *logos* pour une seule *oikonomos* serait contradictoire avec la conviction qu'une autre économie réelle est possible.

Se définissant souvent par son refus de l'économisme sans que les distinctions et les nuances précédentes soient clairement établies, le courant de l'anti-post-développement est conduit à sous-estimer ou même à ignorer la nécessaire articulation entre la critique du développement et celle du capitalisme.

En revanche, la critique apportée par Polanyi^c est utile pour contribuer à démystifier la prétention du discours économique à rendre compte de la totalité de la réalité sociale. Son idée de base est que dans les civilisations anciennes, à la différence de la nôtre, l'économie ne constituait pas une sphère autonome d'activités mais était intimement liée à l'ensemble des autres activités sociales : les relations économiques, les relations d'échange étaient fondées dans l'ensemble des relations sociales, lesquelles étaient régies par des valeurs et des motivations autres que la recherche de l'intérêt et du profit. Marcel Mauss^d avait développé la même thèse et Louis Dumont^e la reprendra plus tard.

Selon Polanyi, la spécificité des sociétés modernes est de favoriser la tendance à l'autonomisation des aspects économiques par rapport aux autres aspects de la vie en société. Cette autonomisation ne conduit pas seulement à faire de l'économie une catégorie séparée, « désencastrée », mais également une catégorie dominante. Alors que, dans les sociétés traditionnelles, les relations entre les hommes priment sur celles entre les choses, l'inverse prévaut dans les sociétés modernes. Dans les sociétés traditionnelles, les rapports économiques sont subordonnés au maintien de la cohésion de la société fortement structurée autour de la religion et des rapports personnels entre individus. Dans les sociétés modernes marquées par le développement économique impulsé par le capitalisme, la désacralisation de la société s'est faite en même temps que se renforçait la place des rapports purement économiques. Il y a une certaine proximité entre Marx et Polanyi dans leur critique des catégories économiques dominantes : la critique de Polanyi montrant que le travail, la terre et l'argent sont des pseudo-marchandises s'échangeant sur des pseudo-marchés contre des prix qui en mesureraient l'apport respectif (salaire, rente, intérêt) sonne comme un écho à la critique du fétichisme de l'argent de Marx. En retour, les limites des analyses tirées ultérieurement de Marx et de Polanyi sont-elles inversées : autant une certaine vision du marxisme a prêté le flanc à la critique de l'économisme, autant l'analyse de Polanyi, tout en reconnaissant que les catégories économiques sont critiquables, ne voit pas qu'elles le sont parce que, derrière les prix, il n'y a pas simplement la rencontre d'une offre et d'une demande mais il y a des rapports sociaux.

Selon René Girard^f et Jean-Pierre Dupuy^g, l'autonomisation de l'économie serait une réponse à la désacralisation des sociétés modernes qui laisserait celles-ci sans défense face à la violence des rapports humains : alors, l'économie *contient* en elle cette dernière, mais la *contient* aussi dans le sens où elle l'atténue. Marx, qui a mis en évidence le premier sens, et Montesquieu^h, qui a souligné le second, auraient tous les deux raison. Cette interprétation est séduisante, mais elle ne permet pas de résoudre un problème théorique récurrent : si le renforcement de l'économie avait comblé le vide laissé par le sacré, le vide aurait donc été antérieur. Qu'en est-il alors de l'explication du recul du sacré par la montée de l'économie ? L'économie a-t-elle évincé le sacré ou a-t-elle comblé une place laissée vide ?

Quoiqu'il en soit, même si aucune explication totalement convaincante n'a été fournie pour expliquer l'autonomisation et la domination de l'économie en tant qu'activité, une chose semble sûre : du fait de l'autonomisation et de la domination de l'économie réelle, le discours sur l'économie prend le pas sur tous les autres discours sur la société. Auto-proclamé science économique, ce discours prétend se suffire à lui-même pour analyser la réalité sociale dans sa globalité. Dénoncer cette prétention vaniteuse et au demeurant stérile pour comprendre quoi que ce soit non seulement à l'économie, mais surtout à la société, est indispensable.

a. K. Marx, *Manuscrits de 1857-1858 (Grundrisse)*, Paris, Ed. Sociales, 1980, tome II, p. 199.

b. P. Viveret, « Faire de l'économie un espace d'échanges pacifiés », *Alternatives économiques*, Hors-série pratique, « L'utilité sociale », n° 11, septembre 2003, p.128-129.

c. K. Polanyi, *La grande transformation*, op. cit.

d. M. Mauss, *Essai sur le don, Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, dans *L'année sociologique*, seconde année, tome 1, 1923-1924, dans *Sociologie et anthropologie*, 4° éd., Paris, Quadrige/PUF, 1991.

e. L. Dumont, *Homo hierarchicus, Essai sur le système des castes*, Paris, Gallimard, 1967.

Homo aequilis, Genèse et épanouissement de l'idéologie économique, Paris, Gallimard, 1977.

f. R. Girard, *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972.

g. J.P. Dupuy, *Le sacrifice et l'envie, Le libéralisme aux prises avec la justice sociale*, Paris, Calmann-Lévy, 1992.

h. C. de S. Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1951.

2. Dégradation ou complexification ?

Au cours des années 1960, le mathématicien et économiste roumain Nicholas Georgescu-Roegen a tenté d'appliquer à l'économie les principes de la thermodynamique. Le premier, appelé *principe de conservation de l'énergie*, indique que la quantité d'énergie dans l'univers reste constante ; le second, appelé *principe de dégradation* ou *entropie*, établit que la quantité d'énergie, bien que constante, se transforme de plus en plus en chaleur irrécupérable,

non réutilisable. Selon Georgescu-Roegen, « l'entropie d'un système *clos* augmente continuellement (et irrévocablement) vers un maximum ; c'est-à-dire que l'énergie utilisable est continuellement transformée en énergie inutilisable jusqu'à ce qu'elle disparaisse complètement »¹³⁴. Les activités économiques s'insèrent dans un univers physique soumis à la loi de l'entropie et le développement économique est fondé sur l'utilisation inconsiderée du stock terrestre d'énergie accumulé au cours du temps.

Face à cette perspective de mort lente de l'univers, René Passet¹³⁵, en utilisant les travaux du physicien Ilya Prigogine¹³⁶, souligne que la Terre n'est pas un système clos mais qu'elle est un système ouvert puisqu'elle reçoit un flux permanent d'énergie solaire. Les lois de la thermodynamique de Sadi Carnot, valables pour un système isolé, ne sont plus applicables dans les systèmes ouverts où se déroule un processus de *destruction-crétion-complexification*. Ce processus naît du flux d'énergie solaire qui rend possible la structuration et la complexification du vivant. Il existe alors une possibilité d'insérer des activités humaines qui n'aboutissent pas inéluctablement à la destruction de la biosphère à condition de ne pas dépasser les flux de reconstitution.

Ce nouvel espoir est nourri selon Passet par deux facteurs : premièrement, la baisse de l'intensité énergétique de la production accompagne les progrès des procédés techniques qui procurent des rendements croissants, et cela d'autant plus qu'un pays commence son développement tardivement ; deuxièmement, l'évolution des économies vers des productions immatérielles de services déplace le moteur du développement de la matière et l'énergie vers l'information. Dans le même esprit, Ernst Ulrich von Weizsäcker estime que l'on peut multiplier par un « facteur 4 » l'éco-efficience : produire deux fois plus de bien-être en consommant deux fois moins de ressources¹³⁷.

En réorientant l'économie « au service de l'homme »¹³⁸, il est donc possible selon Passet de limiter les dégâts de croissance économique tout en promouvant un développement durable qui se définit par la reproduction des fonctions : « Une première leçon de la destruction créatrice, c'est qu'il ne faut pas confondre la durabilité des choses avec celle des fonctions. Ce sont les fonctions qu'il faut conserver. »¹³⁹ Plus encore, c'est le renouvellement des choses qui permet la reproduction des fonctions. La démarche consiste alors à cerner les logiques différentes de la sphère économique, de la sphère sociale et de la sphère naturelle (la biosphère), et à inclure la première sphère dans la seconde et la seconde dans la troisième.

Cette approche théorique que Passet nomme « bio-économie » est aussi éloignée de la vision libérale que de la posture anti-post-développementiste dont elle évite les principaux écueils. Elle peut constituer un point de départ pour fonder une alternative véritable.

Un certain nombre de questions restent cependant ouvertes car non résolues et se posent alors à tous ceux qui veulent s'inscrire dans une telle démarche alternative. On les regroupera en trois points.

Premièrement, le fait que l'économie se tertiairise de plus en plus correspond à une augmentation relative des services par rapport à l'industrie et l'agriculture mais la production de celles-ci continue de croître absolument. La baisse de l'intensité en ressources naturelles de la production est plus que compensée par la croissance globale de cette dernière. Les limites physiques de la planète ne réapparaissent-elles pas alors derrière le processus de structuration et de complexification puisque la dématérialisation de l'économie n'est que relative ?

¹³⁴ . N. Georgescu-Roegen, *La décroissance : Entropie-Ecologie-Economie*, 2^e éd. fr., Paris, Sang de la terre, 1995, p. 81-82.

¹³⁵ . R. Passet, *L'économie et le vivant*, op. cit.

¹³⁶ . I. Prigogine, I. Stengers, *La nouvelle alliance, Métamorphose de la science*, Paris, Gallimard, 1979.

¹³⁷ . E.U. von Weizsäcker, A. Lowins, H. Lowins, « Facteur 4 : deux fois plus de bien-être en consommant deux fois moins de ressources », Rapport au Club de Rome, 1997.

¹³⁸ . ATTAC, *Une économie au service de l'homme*, Paris, Ed. Mille et une nuits, 2001.

¹³⁹ . R. Passet, *L'illusion néo-libérale*, Paris, Fayard, 2000, p. 202.

L'exemple de l'eau est particulièrement significatif : la quantité d'eau, sous forme solide, liquide ou gazeuse, est stable sur la terre, quels que soient les modes d'organisation sociale, quelle que soit l'évolution démographique et quels que soient les processus de transformation du vivant.

Deuxièmement, la théorie des trois sphères qu'il faut réinsérer les unes dans les autres ne signifie pas que la sphère économique a une existence en tant que telle, a le pouvoir de s'autonomiser du reste de la sphère sociale et donc de la sphère naturelle. Une économie n'a pas d'existence en dehors de l'organisation sociale, en dehors des rapports sociaux qui la structurent disait Marx. C'est le capitalisme qui a fétichisé l'économie au point de la faire apparaître comme une « réalité totale » aurait pu dire Marcel Mauss¹⁴⁰, une réalité se suffisant à elle-même (le marché s'autorégulant et régulant tout), une réalité faite de choses et de relations uniquement entre des choses. Le paradoxe est que tout l'effort du libéralisme, en tant que discours du capitalisme, a consisté à présenter l'économie comme relevant de lois naturelles et non sociales et simultanément à s'affranchir des contraintes physiques véritablement naturelles. Nous sommes donc confrontés à un double défi : refuser la naturalisation de l'économie chère aux libéraux et refuser la naturalisation des conditions d'exercice des activités humaines (alors que ces conditions sont sociales) avancée par les écologistes fondamentalistes. L'approche de la bio-économie est de ce point de vue utile à condition de s'inscrire dans une dynamique de transformation des rapports sociaux et pas seulement dans une problématique de régulation (voir encadré 9).

Encadré 9 **Capitalisme, libéralisme et marché**

Un glissement sémantique a créé une confusion entre les notions de capitalisme, libéralisme et marché.

Le capitalisme est un *système social* fondé sur la séparation entre ceux qui possèdent le capital financier et productif et ceux qui ne possèdent que leur force de travail qu'ils sont obligés de louer aux premiers pour vivre. Ayant pour finalité la recherche du profit, il est mû par une dynamique d'accumulation dont l'essence est l'exploitation de la force de travail qui produit plus de valeur qu'elle ne coûte.

Le libéralisme est une philosophie politique fondée sur la liberté et la primauté de l'individu et c'est aussi une doctrine économique qui est la *représentation* qu'a la classe dominante (la bourgeoisie) du *système social* – le capitalisme – dont elle tire profit et pouvoir. Les traits principaux de cette vision du monde sont : la propriété privée est légitime car c'est un droit naturel ; le capital est fécond et la rémunération qu'il reçoit est justifiée. Il résulte de cette idéologie qui a peu à voir avec la science un projet normatif pour la société : la régulation de celle-ci est assurée par le marché qui n'a que faire d'une action et d'un droit collectifs ni d'une régulation non marchande. D'où la formidable entreprise en cours depuis vingt ans de privatisations, de limitations des services publics et de la protection sociale, de restrictions du droit du travail et d'appropriation de toutes les connaissances humaines.

Contrairement aux définitions des manuels d'économie, le marché n'est pas un lieu où se rencontrent spontanément des individus ayant l'intention de procéder entre eux à des échanges, car ceux-ci ne pourront avoir lieu que si la rencontre est encadrée par un ensemble d'institutions, de règles et de conventions qui organisent et éventuellement sanctionnent le déroulement des échanges. Le marché est cet ensemble institutionnel, et non pas un espace clos où n'interviendraient que des individus isolés et autonomes, coupés de tout environnement social. Ce qui est vrai du marché en général l'est encore davantage du marché particulier, mais aujourd'hui dominant, qu'est le marché capitaliste. Le marché est donc toujours régulé. C'est ainsi que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ne dérégule pas, comme on le dit

¹⁴⁰ . M. Mauss, *Essai sur le don, op. cit.*, parlait de la monnaie comme d'un « fait social total ».

fréquemment. Elle supprime les régulations existantes pour aussitôt en imposer d'autres – règles de concurrence, de libre-échange – plus favorables aux intérêts des puissants et entend les faire respecter au détriment de ceux qui sont en position de faiblesse.

Capitalisme renvoie au système et libéralisme renvoie aux représentations de ce système et aux préconisations de la classe dominante. Qu'il n'y ait pas de malentendu : les représentations contribuent à reproduire le système, mais cela n'autorise pas à confondre les deux niveaux et surtout à substituer l'un à l'autre. La mondialisation à l'œuvre est capitaliste (transformation de tous les rapports de propriété jusqu'à accaparer tous les services non marchands et le vivant) et elle s'accomplit sous la conduite de politiques libérales. Elle est une phase du capitalisme. Ce n'est pas seulement une mondialisation des *idées* libérales. La remise en cause de l'accumulation capitaliste et de sa nécessité de tout privatiser inclut la remise en cause du libéralisme mais l'inverse n'est malheureusement pas forcément vrai.

Le mouvement social est alors placé devant un choix crucial : faut-il revendiquer une meilleure régulation collective du capitalisme ou faut-il utiliser celle-là pour aller plus loin en remettant en cause le système lui-même ? Seul le débat démocratique permet de résoudre cette question. Mais en attendant celui-ci, prétendre que le choix se situerait entre réguler ou non reviendrait à nier la définition même du marché qui fait pratiquement consensus aujourd'hui dans les sciences sociales.

La confusion entretenue par les libéraux entre capitalisme et libéralisme et l'assimilation hâtive et fautive entre capitalisme et marché sont facilitées par l'échec du marxisme officiel qui a régné pendant le XX^e siècle. Celui-ci s'est enlisé dans le productivisme et dans la négation de toute institution sociale qui n'émanait pas du parti unique : ainsi, le marché et la monnaie ne pouvaient apparaître qu'intrinsèquement liés au capitalisme.

Le marché capitaliste ne peut jamais être équitable puisque les prix qui s'y fixent incluent une rémunération du capital proche de la norme moyenne internationale et qu'ils expriment les rapports de forces dans le monde. La loi de la valeur appliquée sur le marché capitaliste implique donc toujours une distorsion par rapport au travail nécessaire à la production des marchandises.

Dépasser le marché capitaliste consisterait à dépasser cette loi impliquant nécessairement une distorsion. Cela n'est pas abolir tout marché sur lequel s'appliquerait une loi de la valeur débarrassée de l'exigence du profit approprié par le capital. Le marché est une institution sociale qui préexistait au capitalisme et qui doit sans doute lui survivre parce qu'elle présente de nombreux avantages lorsque les échanges qui s'y déroulent sont équitables en termes de travail et reflètent des rapports équilibrés entre les partenaires. Cela signifie aussi que les rapports humains prennent d'autres formes que les seuls rapports marchands parce que la propriété sociale a progressé. Le pari de la démocratie est justement de faire en sorte qu'une institution sociale comme le marché soit mise au service de l'élaboration de nouveaux rapports sociaux et non pas laissée à l'arbitraire du capital.

Troisièmement, et cela découle du point précédent, si l'on adoptait la fragile distinction habituelle entre croissance et développement économiques, cela ne conduirait-il pas à considérer que seule la croissance a des effets pervers et que le développement est bon et durable par définition ? Le développement existant serait alors réhabilité avant même d'en avoir fait la critique. Le pari du rapport Brundtland était de protéger l'environnement et de faire reculer la pauvreté tout en sauvegardant la croissance économique considérée comme perpétuellement souhaitable ; tel était le sens de la définition proposée du développement soutenable, harmonisant l'économie, le social et l'environnement, et du commentaire l'accompagnant : « Aujourd'hui, ce dont nous avons besoin, c'est une nouvelle ère de croissance, une croissance vigoureuse et, en même temps, socialement et environnementalement soutenable. »¹⁴¹ Or c'est le maintien de l'affirmation d'une croissance

¹⁴¹ . CMED, *Notre avenir à tous*, op. cit., p. XXIII.

perpétuellement souhaitable qui établit la première ligne de démarcation entre les différents partisans de la soutenabilité. La seconde, non moins importante, est la croyance ou non en la compatibilité entre la soutenabilité et le capitalisme. Les deux sont liées car le capitalisme a besoin de la croissance pour accumuler. En voulant sauver à tout prix le développement dans sa version durable officielle, ne courrait-on pas le risque de sauver la croissance capitaliste éternelle et de nous perdre avec elle ?

Chapitre 11

De nouveaux contenus

Après avoir essayé de cerner les enjeux et les failles des approches du développement et avant de formuler des propositions, il apparaît nécessaire d'indiquer le plus clairement possible le parti théorique et politique que nous prenons, non pour en figer les termes mais pour en faciliter la critique indispensable, rendre possible la confrontation avec d'autres propositions et « construire nos désaccords » selon l'heureuse formule de Patrick Viveret. Nous indiquerons ensuite quelques pistes d'action.

1. Le parti pris théorique et politique : repenser le développement

Le développement dont on voit les dégâts aujourd'hui et dont on perçoit les dangers s'il devait perdurer n'est pas simplement le productivisme engendré par le progrès technique et l'illusion scientiste. Ce n'est pas non plus le résultat d'un économisme qui serait commun à tous les systèmes de pensée, nécessitant de renvoyer dos à dos le libéralisme et la critique d'inspiration marxienne¹⁴² de celui-ci comme le disent tous les pourfendeurs de l'économisme occidental : la racine de cette fausse symétrie est la version orthodoxe du marxisme vantant hier le développement des forces productives indépendamment du jugement sur les rapports sociaux et la détérioration de l'environnement.

Le développement connu jusqu'ici est historiquement lié à l'accumulation capitaliste au profit d'une classe minoritaire et l'atténuation des tensions sociales au centre est obtenue par l'intensification des relations de dépendance et le sous-développement à la périphérie : d'où la tendance à percevoir le progrès comme la reproduction et la généralisation du modèle occidental, et la limite des ruptures avec ce modèle, réalisées au nom du socialisme dans les pays de l'Est. De même, son envers, le sous-développement, est lié aux visées impérialistes du capital, notamment dans sa phase d'accumulation financière actuelle. Dissocier la critique du développement de celle du capitalisme dont il est le support reviendrait à dédouaner celui-ci de l'exploitation conjointe de l'homme et de la nature. Or, sans la première, le système n'aurait pu tirer parti de la seconde ; sans la seconde, la première n'aurait eu aucune base matérielle. Il en résulte que sortir du développement sans parler de sortir du capitalisme est un slogan non seulement erroné mais mystificateur à son tour. Et par conséquent, la notion d'après-développement n'a aucune portée si celui-ci n'est pas simultanément un après-capitalisme.

Se situer dans une perspective de sortie du capitalisme n'implique pas l'idée de faire « table rase » ni de fabriquer l'« homme nouveau », ni d'attendre que les choses évoluent spontanément. Cette perspective implique l'élaboration de transitions afin que l'invention de rapports entre les hommes soit une œuvre démocratique : les expériences naissantes de démocratie participative renouent avec une ancienne tradition de luttes ouvrières à caractère autogestionnaire.¹⁴³

L'alternative qui s'était réclamée du socialisme dans les pays soviétiques avait fait le pari d'une industrialisation et d'un certain développement (dans les domaines des

¹⁴² . Sur ce point, voir J.M. Harribey, « Marxisme écologique ou écologie politique marxienne » in J. Bidet, E. Kouvelakis, *Dictionnaire Marx contemporain*, Paris, PUF, Actuel Marx, 2001, p. 183-200.

¹⁴³ . Sur la perspective de socialisme autogestionnaire alliant démocratie, « socialisation des marchés » et dépassement du salariat, voir T. Coutrot, « Socialisme, marchés, autogestion : un état du débat », Séminaire MATISSE « Hétérodoxies », Paris, 18 octobre 2002 ; « Une boussole pour la transformation sociale ? », *Economies et Sociétés*, Hors-série, n° 39, 6/2003, p. 1091-1098.

connaissances, de la santé, de l'éducation, de la culture), notamment au sein des régions et sphères de la société non profitables et donc désertées par le capital. Mais il s'est également agi d'un développement destructeur des humains, gaspilleur des ressources naturelles et perverti par la dictature du parti unique. Les diverses variantes de planification ou les expériences appelées improprement « socialisme de marché » ont toutes été marquées par l'horizon borné de la bureaucratie, nouvelle classe sociale dominante aussi peu respectueuse des travailleurs et de l'environnement que la bourgeoisie capitaliste avide de profit : des désastres nucléaires de Tchernobyl à la pollution de l'immense réserve d'eau du lac Baïkal, du détournement des fleuves au gigantisme, le développement volontariste impulsé par les partis/Etats uniques a été souvent aberrant et prédateur. Il fut, par ses formes politiques non démocratiques, contradictoire avec l'exigence de transparence, de responsabilités (des travailleurs, des usagers, des scientifiques, des dirigeants politiques), nécessaire à une satisfaction correcte des besoins et au respect de l'environnement.

Aussi, le projet de construction d'un « autre monde possible » nécessite-t-il de déconstruire et de reconstruire le concept de développement autour de la priorité donnée à la satisfaction des besoins essentiels et des autres besoins pour autant qu'ils ne mettent pas en péril les équilibres des systèmes vivants environnants, qu'ils soient exprimés démocratiquement et que tout être humain puisse y prétendre. Cette déconstruction-reconstruction se démarque de l'illusion durable d'un développement propre et humain à l'intérieur d'un système économique dominé par la recherche du profit. Elle se rapproche au contraire de l'aspiration à plus de justice et de solidarité que les mouvements sociaux expriment avec de plus en plus de précision partout dans le monde. Elle seule, enfin, crée les conditions pour que l'insertion de l'activité humaine dans la biosphère ne reste pas une chimère.

Puisque nous refusons de naturaliser le développement et qu'au contraire nous le rapportons en permanence aux conditions socio-historiques, il ne peut être déclaré ni bon ni mauvais par définition ; il est ce qu'on en fait. Aussi, le moment est-il venu de nous risquer à énoncer la proposition suivante. Autant la dynamique à la fois transformatrice et destructrice du capitalisme rend difficile aujourd'hui la distinction dans les faits entre ce qui relève d'une croissance quantitative et ce qui ressortit à un développement qualitatif, autant la reconstruction d'un projet de développement autour de la qualité de vie, loin de la logique du profit, permettra de créer les conditions nécessaires pour qu'il soit de plus en plus déconnecté de la croissance économique. L'orientation adoptée ici est donc celle du *refus du développement actuel totalement disqualifié* et d'un choix en faveur d'un *développement radicalement requalifié* autour de : 1) la priorité donnée aux besoins essentiels et au respect des droits universels indivisibles ; 2) l'évolution vers une décélération progressive et raisonnée de la croissance matérielle, sous conditions sociales précises, comme première étape vers la décroissance de toutes les formes de production dévastatrices et prédatrices ; 3) une nouvelle conception de la richesse réhabilitant la valeur d'usage en lieu et place de la marchandisation capitaliste.¹⁴⁴

¹⁴⁴ . Cette orientation se rapproche beaucoup de celle esquissée par Christian Comeliau qui suggère : « D'où l'intérêt de ne pas se perdre dans les alternatives abstraites et de tenter de distinguer et d'opposer de grandes catégories d'*objectifs de développement*, du type des suivantes : - accumulation de la richesse matérielle et financière, ou recherche de la « qualité de la vie » et satisfaction prioritaire d'un nombre limité de besoins considérés comme essentiels ; - priorité à la rentabilité et à la maximisation du profit marchand, dans la règle du "chacun pour soi", ou référence à des objectifs de justice sociale, ou d'équilibre social, comme la réduction des inégalités et l'élimination des situations d'exploitation inacceptable ; - usage accéléré des ressources naturelles ou respect des équilibres écologiques [...] C. Comeliau, « Le labyrinthe des alternatives : y a-t-il des issues ? Notes préliminaires de méthode », in C. Comeliau (sous la dir. de), « Brouillons pour l'avenir, Contributions au débat sur les alternatives », *op. cit.*, p. 33.

2. La priorité aux besoins essentiels et au respect des droits universels

La priorité doit être donnée à la satisfaction des besoins fondamentaux (voir encadré 10), ce qui signifie que la production locale doit être orientée d'abord vers les besoins des populations, et particulièrement en matière agricole. Une large autonomie alimentaire est un droit fondamental.

Si l'on prend conscience aujourd'hui qu'il existe des biens publics globaux, alors il faut en tirer plusieurs conséquences.

Premièrement, ils ne peuvent pas être appropriés. Et il faut donc prendre garde à l'utilisation que peuvent faire les libéraux de la notion de bien public lorsqu'elle se borne à désigner les fonctions répressives de l'Etat, en excluant ce que nous considérons comme patrimoine inaliénable de l'humanité, comme le savoir, la culture, la nature, c'est-à-dire les éléments que précisément l'OMC veut privatiser à travers l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) ou sur lesquels elle veut accorder un droit de brevetage.

Deuxièmement, il faut financer la mise à disposition de tous les humains de ces biens publics ou leur préservation : on pose donc le principe d'une fiscalité mondiale. Sans celle-ci, l'existence de biens publics à l'échelle mondiale est une vue de l'esprit. L'intérêt de la taxe sur les transactions de change est d'introduire la discussion sur une telle fiscalité, et d'imaginer une taxation sur toutes les transactions financières, comme Keynes l'avait déjà pensé en 1944, ainsi qu'une taxe sur la pollution en fonction des normes à ne pas dépasser.

Troisièmement, il faut revoir fondamentalement la conception de l'aide au développement. Abandonner une conception caritative de l'aide pour une conception à base de droits. L'éducation, la santé, l'air pur et l'eau propre sont des droits pour tous les humains et leur satisfaction individuelle rejaillit positivement sur tous. C'est la différence fondamentale entre biens privés et biens publics. Un bien privé ne satisfait que son utilisateur individuel. Un bien public est d'autant plus profitable à chacun que tous y accèdent et d'autant plus profitable à la collectivité que pas un être humain n'en est exclu. La redistribution à l'échelle planétaire que permettrait une fiscalité mondiale serait un pas vers la reconnaissance de droits universels et ferait reculer la domination de la culture occidentale sur les autres.

Quatrièmement, une fois reconnu le droit à l'auto-détermination de tous les peuples, une fois levée l'hypothèque de la dette auto-entretenu, une fois admis le principe du contrôle du mouvements des capitaux, la question du financement interne du développement reste cruciale mais devient soluble. En effet, 40% de l'épargne interne africaine est actuellement placée sur les marchés financiers internationaux¹⁴⁵. En 1997, le service de la dette des pays en voie de développement représentait 18,4% de leurs exportations¹⁴⁶, c'est-à-dire environ 5% du PIB. Quand on sait que le taux d'épargne brute oscille selon les pays entre 15% et 30% du PIB, le service de la dette absorbe à lui seul entre 1/3 et 1/6 de l'épargne intérieure.

Cinquièmement, la libéralisation financière a prouvé que la création monétaire n'était pas chose impossible puisque elle eu lieu mais essentiellement pour nourrir la spéculation pendant que le dogme dominant répétait qu'on ne pouvait soutenir ni la croissance ni l'emploi. La proposition de Keynes en 1944 de créer un FMI qui soit une vraie banque internationale capable d'émettre de la monnaie pour impulser le développement est donc toujours d'actualité. Les droits de tirage spéciaux n'ont jamais été utilisés véritablement dans cette perspective.

¹⁴⁵ . Indication donnée par P. Hugon, Atelier 1 : « Le financement interne », in AITEC, Agir ici, CRID, *Actes du séminaire des 14 et 15 février 2002* « Le financement du développement durable », *op. cit.*, p. 57-84.

¹⁴⁶ . PNUD, *Rapport 1999*, p. 196.

Encadré 10 **Les besoins**

La notion de besoins est l'une des plus floues en économie. Si l'on peut s'accorder sur le fait qu'il y a quelques besoins physiologiques dont la non satisfaction entraîne la mort à brève échéance, comme boire et manger, la manière de satisfaire ces besoins est complètement sociale. De plus, hormis ces besoins physiologiques élémentaires, la totalité des autres besoins sont sociaux, c'est-à-dire qu'ils sont engendrés par la société en fonction de son état de développement économique, de ses valeurs comme de ses fantasmes, des rapports de forces qui y règnent, etc.

L'une des raisons de la longévité du capitalisme tient à sa capacité à faire progressivement adhérer les populations à ses valeurs et à ses normes, notamment à ses normes de comportement en matière de consommation : la satisfaction des besoins humains est censée passer exclusivement par l'acquisition de biens marchands. Dès lors qu'ils sont solvables, les besoins essentiels ne peuvent que s'étendre. L'intériorisation de ces normes, au point d'en faire un *habitus* pour tous les habitants des pays riches et un mirage pour ceux des pays pauvres, constitue le ciment idéologique qui permet au capitalisme de renouveler en permanence sa légitimité. Il a su canaliser toutes les angoisses humaines – au premier rang desquelles figure l'angoisse de la mort – vers la soif de richesse et d'accumulation : l'homme, être de désir, est transformé par le capitalisme en être de besoins. Le passage de désirs, indéfiniment renouvelés, à des besoins, tant physiologiques que sociaux et donc définissables objectivement, n'est possible qu'en transformant les besoins bornés en besoins illimités, c'est-à-dire en désirs insatiables. Cette transmutation des désirs en besoins fut théorisée aux Etats-Unis au début des années 1920 par un neveu de Freud, Edward Barnays, qui montra que, pour être efficace, la publicité devait transmettre « un *message* qui transforme les produits, même les plus triviaux, en vecteurs d'un sens symbolique »^a.

Mais en même temps, le capitalisme ne reconnaît les besoins que sous forme de demande solvable rapportant un profit monétaire. Et donc il nie ou néglige tous les besoins non assortis d'argent pour les satisfaire, y compris ceux qu'il a lui-même suscités. Il tend aussi, comme on le voit aujourd'hui, à élargir sans limite la sphère de ce qui doit se transformer en marchandises : tout doit être vendable et privatisé.

La définition des besoins dits « fondamentaux » ou « essentiels » est ainsi très difficile. D'abord parce qu'il faut se garder simultanément d'une conception naturaliste des besoins, d'une conception minimaliste et d'une conception dispendieuse. Ensuite, parce que la procédure de choix des priorités ne peut relever que de la plus haute exigence démocratique.

a. A. Gorz, *L'immatériel, Connaissance, valeur et capital*, Paris, Galilée, 2003, p. 65.

Si ces principes font l'objet d'un accord international, alors il n'y aura guère de difficultés à financer le développement et le transfert des techniques indispensables en veillant toutefois de ne pas détruire simultanément les savoirs traditionnels. Depuis plusieurs années, le PNUD estime les sommes nécessaires au financement de l'accès de tous à l'école, à l'eau potable et aux soins de base. Ces sommes sont évaluées à 80 milliards de dollars par an pendant 10 ans. Quand on sait que le service de la dette des pays en voie de développement engloutit plus de 300 milliards par an, que les dépenses militaires s'élèvent à 800 milliards, que les subventions agricoles des seuls pays riches représentent 350 milliards, on prend l'exacte mesure du problème.

En face, les estimations les plus raisonnables d'une taxe sur les transactions de change sont d'environ 100 milliards par an, et les recettes provenant d'autres taxes globales sont évaluées autour de 200 milliards.¹⁴⁷ Autrement dit, 300 milliards d'allègement du service de la

¹⁴⁷ . Voir B. Jetin, *La taxe Tobin et la solidarité entre les nations*, Paris, Descartes & Cie, 2002.

dette plus 300 milliards de taxes globales permettraient d'envisager le développement nécessaire des plus pauvres.

Ces principes étant posés, on peut énumérer quelques axes de politiques de développement :

Les objectifs indissociables

- les besoins, la souveraineté alimentaire
- les droits politiques fondamentaux
- l'égalité entre les hommes et les femmes
- les droits sociaux fondamentaux en matière de protection sociale (voir encadré 11)
- les services publics et les biens publics globaux (voir encadré 12)
- l'équilibre écologique

Encadré 11
Clauses ou normes sociales ?

Lors des dernières négociations de l'Uruguay Round en 1994 qui aboutirent à la création de l'Organisation mondiale du commerce, une idée fut défendue jusqu'au sein de cette organisation libérale notamment par le Premier ministre français de l'époque, Edouard Balladur : imposer une clause commerciale dite « sociale » aux importations en provenance des pays à bas salaires pour ne pas concurrencer les productions des nations développées dans lesquelles les systèmes de protections sociales et les salaires étaient plus élevés. Depuis ce moment, un débat oppose partisans et adversaires des clauses sociales dont la ligne de partage ne correspond pas aux clivages habituels puisqu'on retrouve des libéraux et des non libéraux dans les deux camps. Trois éléments au moins conduisent à prendre des distances avec cette proposition.

Primo, au lieu de considérer que les pays du tiers-monde pratiquent un dumping social déloyal, il est plus exact d'en faire porter la responsabilité aux firmes transnationales originaires des pays capitalistes développés qui paient des salaires très faibles en maintenant les travailleurs en dehors de toute protection sociale sans possibilité d'expression syndicale.

Secundo, les libéraux qui, contre toute attente, se font les défenseurs des droits sociaux dans les pays pauvres tombent dans une contradiction curieuse : si une taxe était imposée sur les exportations en direction des pays riches, les pays pauvres ne pourraient pas profiter des seuls avantages comparatifs qu'ils possèdent : des coûts salariaux plus faibles ou des milieux naturels où poussent facilement la coca et le pavot. Ce reniement du principe même du libre-échange montre bien que celui-ci n'est invoqué par les représentants de l'impérialisme que lorsqu'il tourne à leur avantage exclusif. Lors de la réunion de l'OMC à Doha en novembre 2002, les Etats-Unis, l'Europe et les industriels français du textile se sont opposés à l'ouverture de leurs frontières aux produits textiles provenant du tiers-monde.

Tertio, contrairement à une idée répandue, le chômage dans les pays développés n'est pas dû à la concurrence des pays à bas salaires, même si les délocalisations sont toujours une tragédie pour les travailleurs qui en sont victimes. Parce que la très grande majorité des flux d'investissements et d'échanges commerciaux se font entre les entreprises des pays riches. Parce que le chômage dans les pays riches n'empêche pas celui des pays pauvres. Et parce que le chômage est dû principalement à l'incapacité du capitalisme à assurer une dynamique économique correspondant aux besoins sociaux dans la mesure où la rentabilité versée aux détenteurs du capital s'oppose à une répartition équitable des revenus.

En définitive, le règlement des problèmes sociaux ne peut passer par leur subordination à des règles commerciales dictées par l'OMC mais plutôt par le respect de normes sociales, en rappelant que celles existant déjà par le biais de l'Organisation internationale du travail ne sont pas encore le plus souvent respectées. De plus, s'il devait y avoir des restrictions aux importations, c'est plutôt dans l'autre sens qu'elles se justifieraient dans la mesure où les productions agricoles du Nord sont subventionnées et où les productions industrielles

bénéficient d'avantages de productivité souvent supérieurs aux écarts de salaires. Comme le dit Michel Husson, « pour mettre en place, au Sud comme au Nord, un développement autocentré et orienté pour la satisfaction des besoins sociaux, il faut nécessairement des *écluses* qui assurent la coexistence des différents niveaux de productivité »^a.

a. M. Husson, « La mondialisation, nouvel horizon du capitalisme », *Les Cahiers de critique communiste*, « Mondialisation et impérialisme », Paris, Syllepse, 2003, p. 22, souligné par nous. Voir aussi ATTAC, « Un débat qui traverse le Nord et le Sud : La question des clauses sociales et environnementales », *Lignes d'attac*, n° 7, juillet-août 2000.

Les moyens

- la réforme agraire (en veillant à ce que les femmes puissent accéder à la terre)
- la protection et l'ouverture négociées
- la coopération régionale vers l'intégration
- la garantie des prix des produits primaires et ressources naturelles
- la promotion des expériences de productions et de d'échanges solidaires
- l'annulation de la dette et la suppression des paradis fiscaux
- le financement interne
- la création monétaire, du local au mondial
- le contrôle démocratique des instituts d'émission monétaire (la fin de l'indépendance des banques centrales)
- le contrôle des mouvements de capitaux et la suppression des paradis fiscaux
- les taxations globales
- la création d'un fonds de développement-environnement
- la transformation radicale ou la remise en cause de toutes les instances de régulation (FMI, BM, OMC)
- le développement des droits de gestion des citoyens/travailleurs, hommes et femmes, concernant notamment le patrimoine commun de l'humanité, à l'échelle où se pose cette gestion – du local au planétaire –, donc une remise en cause des pleins pouvoirs du capital

Encadré 12

Les biens publics mondiaux

Selon la définition ancienne donnée par Paul Samuelson^a, un bien public satisfait à la règle de non exclusion (on ne peut exclure personne de son utilisation) et s'il obéit en plus à la règle de non rivalité (sa consommation par un individu n'empêche pas celle qu'en fait un autre car le coût de la fourniture du bien à une personne supplémentaire est nul), c'est un bien public pur. Le marché ne peut les fournir malgré leur évidente nécessité, mais la théorie économique néo-classique reste réticente devant une action supplétive de l'Etat : elle préfère que celui-ci se contente de fournir le cadre pour que des échanges marchands résolvent le problème (ainsi en est-il du marché des droits de polluer). Cette démarche se heurte le plus souvent au phénomène dit du passager clandestin : chaque individu affirme ne pas tirer avantage du bien commun pour en laisser payer le prix aux autres.

Aujourd'hui, le concept de bien public mondial vise à transposer au niveau mondial celui de bien public à l'échelle d'une nation. Mais cette transposition introduit un élément nouveau important. Les marchés ne sont plus seuls à faillir : les Etats-nations sont eux aussi défailants pour produire l'air pur, la réduction de l'effet de serre, l'éradication des pandémies, la paix, le partage des connaissances, la liberté, etc. Pire, les Etats peuvent aussi être enclins à se comporter en passagers clandestins.

En l'absence d'Etat mondial ou, tout au moins, d'instance politique régulatrice multilatérale, la conception néo-classique vise à établir une liste de domaines^b où existent des biens publics et à promouvoir l'expression des intérêts privés sur des marchés spécifiques créés et régulés par des accords bilatéraux ou multilatéraux entre Etats. La position du PNUD est plus nuancée car elle n'affiche pas l'objectif d'une telle promotion mais elle admet le recours au marché comme moyen.

Face à cette démarche, il en existe d'autres pour définir les biens publics mondiaux, telle celle de l'association BPEM^c qui se situe résolument dans la culture émergente des droits humains et des réalités écologiques planétaires, contre l'anti-culture du profit débridé, du crime et de la guerre, dont l'essor rapide de la criminalité financière accentue la menace. Définir les biens publics par des critères économiques est insuffisant puisqu'il s'agit de droits ; les critères deviennent donc politiques. Que sont ces droits ? Des choses essentielles auxquelles les individus et les peuples peuvent prétendre. Elles sont produites et réparties dans les conditions d'équité et de liberté qui sont la définition même du service public, quels que soient les statuts des entreprises qui assurent cette mission. Les droits universels humains et écologiques en sont la règle, les institutions internationales légitimes le garant, la démocratie l'exigence permanente, et le mouvement social la source^d.

La crédibilité de cette approche politique des biens publics mondiaux passe par une coopération internationale fondamentalement renouvelée. Elle doit d'une part surmonter les problèmes issus des comportements de passagers clandestins par la mise en place de procédures juridiques de contrôle et de sanction. Elle doit d'autre part surmonter le « dilemme du prisonnier » qui apparaît lorsque les parties en présence manquent d'informations sur les stratégies réciproques ou hésitent à se faire confiance.

La crédibilité d'une politique des biens publics mondiaux dépend aussi de la volonté internationale d'instaurer des taxes globales d'un niveau suffisant pour répondre aux besoins répertoriés.

Née de la prise de conscience de l'existence d'un patrimoine commun de l'humanité et donc de la nécessité de préserver ces biens communs, la notion de bien public mondial vise à aller au-delà d'une simple conception patrimoniale (nous sommes possesseurs de) pour envisager une action de création, c'est-à-dire de production, et de répartition de ces biens de telle sorte qu'ils deviennent l'objet de droits universels. Il ne s'agit plus seulement de conserver quelque chose de naturel, mais de produire l'objet de ces droits et d'en permettre l'usage à tous.

a. P.A. Samuelson, « The pure theory of public expectorer », *Review of Economics and Statistics*, 36, 1954, in X. Greffe, *Economie publique*, Paris, Economica, 1975.

b. I. Kaul, I Grunberg, M.A. Stern (sous la dir. de), *Global public goods, International Cooperation in the 21st century*, Oxford University Press, 1999.

c. Biens Publics à l'Echelle Mondiale, <http://www.bpem.org>.

d. Voir F. Lille, F.X. Verschave, *On peut changer le monde, à la recherche des biens publics mondiaux, op. cit.*

3. L'hypothèse de la décélération de la croissance comme première étape

Face à la multitude de problèmes engendrés par le mode de développement capitaliste, notamment ceux des limites physiques de la planète, face à la domination économique, politique et culturelle des puissances occidentales et à la stratégie d'empêchement de tout progrès autonome menée par les institutions financières internationales, le courant de pensée anti-post-développementaliste a formulé récemment la proposition de décroissance immédiate et indifférenciée. Nous n'adoptons pas ici ce point de vue pour les raisons que nous avons abordées plus haut et qui peuvent se résumer ainsi : tant que l'analphabétisme, l'accès aux soins, à l'eau, à une alimentation équilibrée ne seront pas assurés pour tous, l'humanité devra travailler à développer les productions indispensables et à les répartir également. La décroissance immédiate ne peut donc constituer un objectif stratégique pour tous les peuples de la terre alors que tant d'entre eux manquent encore de l'essentiel.

Mais nous avons souligné plusieurs fois que la contrainte des limites de notre planète était incontournable et ne pouvait plus être ignorée. Nous avons ainsi conscience que l'extension et la généralisation du mode de vie gaspilleur et extravagant des populations les plus riches n'étaient pas possibles. Il est en particulier inconcevable de généraliser à tous les pays le niveau de consommation d'énergie par habitant des pays les plus riches. Au nom du principe de responsabilité formulé par Hans Jonas¹⁴⁸, il nous paraît raisonnable de commencer à poser la question d'une décélération de la croissance au sein des pays riches de façon à ralentir le prélèvement qu'ils effectuent sur les ressources naturelles et faciliter celui des plus pauvres. Le développement peut ainsi devenir un objectif stratégique pour tous dès lors qu'il est conçu différemment selon le niveau déjà atteint et que la préférence est accordée aux productions de qualité, obtenues dans des conditions sociales et écologiques elles-mêmes de qualité.

Au lieu d'un refus du développement sans égard pour ceux qui n'ont rien ou presque, au lieu d'un développement qui dure sans égard pour les écosystèmes au profit de ceux qui ont tout ou presque, nous pensons plus réaliste et plus crédible de proposer un développement différencié selon les productions, selon les lieux et les populations et selon le moment. Cela signifie que chaque peuple a droit à un temps de croissance pour satisfaire ses besoins fondamentaux.

Ce changement de perspective implique une transformation radicale de l'organisation sociale et de ses finalités. On ne peut envisager la question de la fin de la croissance à l'intérieur du système capitaliste car elle signifierait aussitôt l'explosion de la pauvreté, du chômage et des inégalités. Il faut donc lier la discussion sur la croissance à celle du dépassement de la logique du profit.

Ce dépassement suppose une évolution profonde des conceptions du progrès et du bien-être et des imaginaires collectifs entourant ces conceptions. Si l'hypothèse de la décélération consentie de la croissance au-delà d'un certain seuil est posée, elle ne peut être intériorisée facilement et rapidement. L'une des conditions nécessaires est sans doute que les inégalités profondes jusque dans les pays les plus riches soient considérablement réduites.

La fuite en avant dans la croissance économique éternelle a d'ailleurs sa cause principale dans l'impossibilité ou le refus de remédier aux inégalités. La croissance est alors le seul remède ou palliatif aux injustices les plus criantes. Est-il sérieux dans ce cas de faire le choix d'une croissance modérée et de qualité tandis que les taux de chômage restent dans tous les pays riches européens à des niveaux très élevés ? Nous insistons sur le fait que, à technique constante, une croissance économique forte n'est nécessaire pour résorber le chômage que si la répartition des revenus entre travail et capital et la durée du travail individuelle sont considérées comme intangibles. Le même raisonnement s'applique au sujet du degré de protection sociale et de protection écologique que la société est en mesure d'assurer à sa population.¹⁴⁹ L'acceptabilité de l'hypothèse de la décélération de la croissance au delà d'un certain seuil, comme étape préalable à celle d'une décroissance des productions dévastatrices et prédatrices, est donc largement fonction des rapports de classes dans la société.

La capacité de la société à réduire les inégalités de toutes sortes en son sein déterminera sa possibilité de freiner la croissance économique matérielle et d'éduquer à l'économie face au gaspillage. La sobriété de la croissance matérielle est la condition *sine qua non* pour que l'évolution vers les productions immatérielles suffise à diminuer de manière absolue les prélèvements sur les ressources naturelles. Ainsi, la décélération de la croissance n'est pas un objectif en soi mais un moyen d'enclencher une transition permettant à terme la déconnexion

¹⁴⁸ . H. Jonas, *Le principe responsabilité, Une éthique pour la civilisation technologique*, 1979, Paris, Ed. du Cerf, 1990.

¹⁴⁹ . Voir J.M. Harribey, « Retraites : la solidarité en trois dimensions », *Le Grain de sable*, Courriel d'information d'ATTAC, n° 409, 14 mars 2003.

du développement qualitatif par rapport à la croissance économique globale qui est impossible perpétuellement. La décélération de la croissance à moyen terme pour les pays riches est une démarche qui précède nécessairement celle de la décroissance, laquelle n'est pas envisageable simultanément pour tous les peuples compte tenu des inégalités actuelles, ni indifféremment pour tous les types de production.

4. La qualité de la vie et une nouvelle conception de la richesse

Le vaste mouvement de contestation qui a pris forme contre la mondialisation capitaliste depuis quelques années témoigne d'une prise de conscience essentielle : la véritable richesse passe par un développement centré sur l'épanouissement humain, sur les droits et sur l'égalité, et non pas sur l'accumulation de biens ou de profits. Les politiques économiques peuvent difficilement œuvrer pour le bien-être général tant que leur plus grande ambition se concentre sur la croissance, c'est-à-dire sur l'augmentation d'une grandeur qui ignore justement tout des fondements du bien-être.

Puisque notre projet est de répondre aux besoins essentiels de tous les habitants de la planète, y a-t-il une possibilité de résoudre la contradiction entre l'augmentation de la production et la préservation des ressources naturelles et plus généralement des écosystèmes d'une part et le respect des droits humains fondamentaux d'autre part ?

Le renoncement au productivisme n'est pas un renoncement au progrès ni même à la croissance de certaines productions indispensables. De même, la recherche de l'amélioration de la productivité du travail ne doit pas être confondue avec le productivisme.¹⁵⁰ Cette amélioration de la productivité peut être encouragée sous réserve que trois conditions soient respectées :

- sans intensification du travail ;
- sans détérioration de l'emploi ;
- sans ponction sur l'environnement au-delà des seuils de régénération et sans dégradation irréparable.

La réduction du temps de travail constitue une voie prometteuse pour utiliser les gains de productivité dans la perspective d'une « économie économe », c'est-à-dire soutenable socialement et écologiquement.

La réappropriation des gains de productivité par les travailleurs sous forme de réduction du temps de travail rejoint une autre réappropriation qu'un véritable progrès humain implique également : celle des biens communs de l'humanité constitués de l'eau, de l'air, de toutes les ressources naturelles et des connaissances. Autrement dit, ces deux aspects peuvent être résumés par la réappropriation collective des richesses *produites*, des richesses *naturelles non produites* et des *capacités et potentialités* de l'esprit humain.

La préservation et l'extension d'un espace non marchand dans la société prennent ici tout leur sens. La transformation des rapports sociaux est inséparable de la transformation des rapports des hommes avec le monde du vivant car la réappropriation par chacun de son temps de vie grâce aux gains de productivité répartis avec justice est un objectif qui rejoint celui de

¹⁵⁰ . La productivité du travail est le rapport de la production et de la quantité de travail nécessaire. Quand le numérateur augmente plus que le dénominateur ou quand celui-ci diminue pour un numérateur constant ou croissant, la productivité augmente. Cette définition permet de lever un malentendu : l'accroissement de la productivité n'est pas nécessairement synonyme de productivisme s'il est utilisé pour réduire le temps de travail de chacun, en vertu du principe humain du moindre effort. Il ne dérive vers le productivisme que s'il est utilisé pour accroître indéfiniment la production et donc le niveau de vie matériel, sans RTT ou très peu. Dans ce cas, il est obtenu le plus souvent par une intensification du travail qui aggrave les conditions de celui-ci et il occasionne une ponction croissante sur les ressources naturelles avec la pollution en prime. Mais ces conséquences ne découlent pas mécaniquement de la recherche de gains de productivité ; elles résultent d'un choix d'utiliser ces gains pour promouvoir une croissance économique illimitée.

ne pas se faire déposséder du bien commun de l'humanité et celui d'en faire un usage raisonnable, c'est-à-dire économe.

Déconstruire le développement impulsé par le capitalisme et le reconstruire sur la base de finalités humaines implique de mettre à bas la conception de la richesse imposée par le système du profit. Nous avons déjà posé quelques jalons pour cela (voir annexe au chapitre 1 et encadrés 1 et 8) mais la question doit être approfondie.

L'insuffisance du principal indicateur de richesse, le PIB, tient au fait qu'il additionne uniquement ce qui relève de la sphère monétaire¹⁵¹ qui est elle-même composée d'une partie marchande et d'une partie non marchande. Il faut donc remarquer deux choses. Même à l'intérieur du système capitaliste, il existe une partie de la production évaluée monétairement qui, bien que n'étant pas marchande, constitue une source importante de valeurs d'usage telles que l'éducation et la santé. Mieux encore, il existe une partie de l'activité humaine qui n'est même pas monétaire : les services rendus bénévolement, les activités qui n'ont pour résultat que de construire du lien social, la lumière du soleil, les logiciels libres, etc., sont des valeurs d'usage sans avoir de valeur monétaire. Un pan entier de la vie en société est constitué des rapports non marchands, au sein desquels sont produits des services dont le financement est socialisé (éducation, santé, retraites), et des rapports non monétaires qui procurent aussi production et lien social (dans le cadre du travail domestique, du bénévolat et de la réciprocité). Faut-il laisser monétariser, voire marchandiser, ces valeurs d'usage ? Cela ne changerait rien à la somme de bien-être engendré et cela donnerait simplement un nouvel espace à la valorisation du capital.

5. La valeur, les "valeurs" et l'accumulation de connaissances

La critique de la conception de la richesse héritée du capitalisme et qui est sacralisée par les indicateurs habituels du développement nous amène à examiner les rapports entre la « valeur » au sens économique et les « valeurs » au sens éthique et politique. Cet examen n'est pas sans difficultés car il implique de revenir aux sources de l'économie politique pour mieux s'écarter de la conception libérale dominante aujourd'hui. Il débouche ensuite sur l'analyse de l'évolution du capitalisme contemporain au sujet de laquelle plusieurs interprétations s'opposent.

Dans son dernier ouvrage *L'immatériel*¹⁵², André Gorz regrette que l'économie politique ne connaisse pas de valeurs intrinsèques. Il écrit : « Au sens économique, la "valeur" désigne toujours la valeur d'échange d'une marchandise contre d'autres marchandises. Elle est essentiellement relative. Elle ne répond pas à la question : "*Qu'est-ce que ça vaut ?*" mais à : "*Combien ça vaut-il ?*" » (p. 35). Gorz reprend un passage identique dans un article intitulé « Valeur marchande et richesses premières »¹⁵³. Cette thématique nous suggère trois remarques.

Premièrement, c'est la force de l'économie politique que d'avoir su distinguer valeur d'usage et valeur d'échange et d'avoir circonscrit sa loi de la valeur aux seules marchandises produites pour le marché. Ce qui ne signifie pas la négation d'autres « valeurs » mais leur situation sur un autre plan que l'économique. Ainsi, la lumière du soleil n'a pas de valeur d'échange et a en revanche une valeur d'usage dont on peut seulement dire qu'elle est extraordinaire sans toutefois lui donner une mesure car cela n'aurait aucun sens. Le raisonnement s'applique également aux ressources naturelles : elles n'ont d'intrinsèque qu'une valeur autre qu'économique et elles n'acquièrent une valeur économique que par le

¹⁵¹ . On laisse de côté ici les questions de la qualité et de l'utilité des produits qu'on a examinées plus haut.

¹⁵² . A. Gorz, *L'immatériel*, op. cit., p. 35. Voir aussi M. Hardt, A. Negri, *Empire*, Paris, Exils Ed., 2000.

¹⁵³ . A. Gorz, « Valeur marchande et richesses premières », in P. Merlant, R. Passet, J. Robin, *Sortir de l'économisme, Une alternative au capitalisme néolocal*, Paris, Ed. de l'Atelier/Ed. Ouvrières, 2003, p. 57-62.

travail humain qui les exploite ou bien encore parce qu'elles sont l'objet d'une appropriation qui permet à leur propriétaire de s'accaparer une rente. De même pour les connaissances humaines qui ont une valeur d'usage mais qui n'ont de valeur d'échange que si elles sont appropriées. On doit donc considérer que le fait pour l'économie politique d'avoir exclu du champ de la valeur (sous-entendu d'échange) ce que Gorz appelle les « richesses premières » – comme les ressources naturelles – n'est absolument pas l'indice d'un mépris, d'une méconnaissance ou d'un refus de reconnaissance, mais donne au contraire la possibilité de les soustraire au champ de la valeur – c'est-à-dire de la valorisation du capital – pour leur donner aujourd'hui le statut de bien commun inaliénable de l'humanité.

Deuxièmement, on ne voit pas d'emblée de différence bien nette entre les deux questions que pose Gorz : « *Qu'est-ce que ça vaut ?* » et « *Combien ça vaut-il ?* ». Sans doute veut-il retrouver la distinction entre ce qui relève de l'économique (2^{ème} question) et ce qui relève de l'éthique, du politique, bref des « valeurs » (1^{ère} question). Mais, précisément, c'est l'irréductibilité de la valeur d'usage à la valeur d'échange qui nous donne la possibilité de séparer la « valeur » des « valeurs » et d'affirmer leur incommensurabilité.

Autrement dit, et c'est la troisième remarque, le reproche que Gorz adresse aux économistes classiques concerne les économistes néo-classiques qui, depuis Jean-Baptiste Say au début du XIX^e siècle, se sont évertués à faire croire à l'identité entre valeur d'usage et valeur d'échange. Le réquisitoire de Gorz dont on peut se demander s'il ne repose pas sur un contresens circule aujourd'hui chez nombre d'économistes, sociologues et philosophes¹⁵⁴ qui se revendiquent d'une posture critique du capitalisme néo-libéral et qui propagent l'idée selon laquelle la conception erronée de la richesse imposée par le capitalisme serait due à l'économie politique allant de Smith à Marx, alors que c'est cette économie politique qui nous fournit les clés d'une critique radicale, à condition que l'on en comprenne le véritable sens.

Tout un courant de pensée développe aujourd'hui l'idée selon laquelle le capitalisme est parvenu à une phase appelée « capitalisme cognitif »¹⁵⁵ où la connaissance devient la principale force productive mise en œuvre collectivement. Cette idée est certainement juste : les moteurs du développement se déplacent relativement du matériel vers l'immatériel, et de l'énergie vers le savoir ; simultanément, le processus productif se socialise toujours davantage puisque la production des connaissances et leur utilisation sont collectives ; mieux encore, les connaissances elles-mêmes sont des biens collectifs par excellence. Mais cela n'implique absolument pas que le travail – dont la part du travail intellectuel grandit – a cessé d'être productif, comme si la connaissance était séparée des êtres humains qui la portent et l'utilisent. D'ailleurs, si c'était le cas, nous ne serions plus fondés à raisonner sur la productivité du travail qui progresse constamment grâce au savoir et aux techniques accompagnatrices. La diminution des besoins en travail vivant dans le processus productif est synonyme de l'amélioration de la productivité du travail et de la diminution de la valeur créée par unité de produit, tandis que la quantité de richesses produites en une unité de temps augmente. Cela n'est un paradoxe que pour ceux qui oublient ou nient la distinction entre valeur d'usage (richesse) et valeur d'échange (valeur). Cette diminution de la quantité de travail vivant n'est en aucun cas la preuve qu'une autre source de valeur (au sens économique, bien entendu) aurait vu le jour. Comme l'expliquait John Maynard Keynes, il convient de

¹⁵⁴ . Voir notamment D. Méda, *Qu'est-ce que la richesse ?*, Paris, Alto-Aubier, 1999 ; et P. Viveret, *Reconsidérer la richesse*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, 2003. Toute la décennie 1990 a été marquée par une littérature abondante pariant sur la disparition du travail en tant que phénomène social et en tant que créateur de la valeur : voir par exemple B. Perret, G. Roustang, *L'économie contre la société, Affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle*, Paris, Seuil, 1993 ; et J. Rifkin, *La fin du travail*, Préface de M. Rocard, Paris, La Découverte, 1996. Si le travail avait disparu sur ces deux plans, comment pourrions-nous justifier entre autres la défense du système de retraites par répartition ?

¹⁵⁵ . C. Azaïs, A. Corsani, P. Dieuaide (sous la dir. de), *Vers un capitalisme cognitif*, Paris, L'Harmattan, 2000 ; C. Vercellone (sous la dir. de), *Sommes-nous sortis du capitalisme industriel ?*, Paris, La Dispute, 2003.

distinguer l'unique « facteur » de production au sens propre du terme qu'est le travail et le « cadre déterminé où ce facteur opère »^{156e}.

A n'en pas douter, le cadre de la production et les formes du travail connaissent de profonds bouleversements. Mais cela ne modifie pas la nature de la relation entre le travail et le capital. Le second ne peut se passer du premier pour se valoriser et, d'ailleurs, la crise de valorisation profonde traversée par le capitalisme – qui le pousse à se transformer – n'est pas sans liens avec la lente diminution de la quantité de travail nécessaire à la production et avec la socialisation croissante des conditions de production qui se traduit notamment par la difficulté d'individualiser et de privatiser le vecteur essentiel de l'exercice de la force de travail qui est aujourd'hui l'ensemble des connaissances humaines. Contradiction du capitalisme qui se trouve renforcée par une autre contradiction propre aux politiques libérales : alors que la production se socialise, les politiques libérales cherchent par tous les moyens à réduire la socialisation de la distribution du revenu issu de cette production. C'est ainsi qu'il faut interpréter la volonté farouche des politiques libérales de remettre en cause les systèmes de protection sociale qui organisent la socialisation d'une part du revenu global par le biais de la couverture des soins et des retraites par répartition.

Pour revenir à la discussion sur la place du travail dans le processus de création de valeur, la socialisation d'une part du revenu global introduit une dissociation accrue entre l'apport individuel à la production et la rémunération individuelle perçue qui inclut une fraction du revenu socialisé. En revanche, il n'y a aucune déconnexion macro-économique possible entre le travail et la création du revenu global.

Il en résulte qu'Aristote, Smith, Ricardo, Marx et Keynes¹⁵⁷ avaient raison : la richesse ne se réduit pas à la valeur et la valeur n'est pas grand chose à côté des valeurs humaines. Malheureusement les libéraux contemporains assimilent richesse (la valeur d'usage) et valeur marchande et n'accordent de ce fait aucune légitimité aux services non marchands, au point qu'à leurs yeux l'avenir de l'humanité passe par la marchandisation infinie puisque la satisfaction des besoins ne peut provenir que de l'extension perpétuelle de la sphère marchande confondue avec celle des valeurs d'usage.

La défense des services publics et notamment des services publics non marchands, la préservation des biens publics sont donc des éléments essentiels de la construction d'un espace où prédominent les rapports non marchands parce qu'une mutuellisation des coûts a été mise en place et où se préparent les conditions de la gratuité.

6. La gratuité

La gratuité¹⁵⁸ est possible lorsque les productions ont un coût qui tend vers zéro parce qu'elles demandent de moins en moins d'outils, de matières premières et de travail vivant. C'est bientôt le cas pour certains logiciels dont la conception (qui représente un coût fixe) est amortie sur un tel grand nombre de duplications que le coût unitaire en est infime. La loi de la valeur-travail niée par les libéraux est confirmée : la valeur diminue quand la productivité du travail augmente. Une situation voisine de celle-là est celle où l'on connaît des rendements croissants et donc des coûts décroissants.

La gratuité est également possible lorsque l'abondance des biens naturels est telle que leur utilisation se fait sans aucun effort. C'est le cas limite du précédent. Les meilleurs exemples en sont la lumière du soleil et l'air. Mais on voit aussitôt que cette gratuité peut être

¹⁵⁶ . J.M. Keynes, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, op. cit., p. 223.

¹⁵⁷ . De ce dernier voir J.M. Keynes, « Perspectives économiques pour nos petits-enfants », 1930, in *Essais sur la monnaie et l'économie*, Paris, Payot, 1971, p. 127-141.

¹⁵⁸ . La fin de ce chapitre est issue d'une version remaniée d'un texte de J.M. Harribey, « Eloge de la gratuité », *Le Passant Ordinaire*, n° 40-41, juin-septembre 2002.

anéantie si l'abondance se révèle n'être que factice et si l'on a gaspillé une ressource naturelle en croyant à tort qu'elle était inépuisable. Cela s'est passé pour l'eau et risque d'arriver à l'air. La gratuité risque également d'être dissoute si une ressource inépuisable est appropriée par certains individus ou groupes qui en limitent l'accès. Cela peut paraître surprenant qu'une ressource inépuisable puisse être appropriée. Or, si l'air et l'eau ne s'épuisent pas quantitativement, leur qualité se détériore et le rétablissement de celle-ci a un coût. Le travail alors nécessaire crée une valeur dont le propriétaire de la ressource appropriée s'accapare une part sous forme de rente. L'eau a déjà un prix, l'air en aura un lorsque les permis de polluer l'auront privatisé. Le capitalisme détruit tout sur son passage et la destruction engendre la rareté : c'est la fin de la gratuité. Elle est donc à reconstruire, d'autant plus que des possibilités extraordinaires existent pour son développement, ce qu'ont fort bien compris les multinationales qui veulent s'emparer des connaissances humaines sur le vivant en déposant des brevets.

Puisque la gratuité n'est pas naturelle, la lumière solaire étant la seule exception subsistant, il faut la construire socialement par l'élargissement de l'espace des relations non monétaires parce qu'il contient des formes de richesses qui ne relèvent pas de la quantification économique. La qualité des relations humaines, l'allaitement d'un nourrisson par sa mère, le guidage des premiers pas de l'enfant, le lien social qui naît dans l'action associative, l'échange de services entre amis, sont autant de lieux et de moments qui se suffisent à eux-mêmes car ils sont empreints de la logique du don.

Cette construction de la gratuité suppose aussi que soit maintenu et même élargi l'espace monétaire non marchand, c'est-à-dire celui où ne peut régner la gratuité totale à cause du coût mais où ce dernier est pris en charge par la collectivité afin d'assurer une meilleure égalité sociale et l'accès de tous à l'éducation, la santé et la retraite. La décision de rendre « gratuits » pour des personnes particulières (les transports pour les chômeurs par exemple) ou pour tous (éducation et santé) certains biens ou services « coûteux » montre qu'il appartient à la collectivité de décider la part des besoins qui doit être socialisée. Ces domaines sont ainsi soustraits à la logique de la rentabilité du capital et cela explique l'acharnement avec lequel l'OCDE, l'OMC, l'Union européenne, tous les gouvernements libéraux ou sociaux-libéraux et les dirigeants des grandes firmes capitalistes veulent les « ouvrir à la concurrence », c'est-à-dire les privatiser. Ce qu'ils oublient, c'est que l'économie marchande cesserait immédiatement d'exister si un champ de la gratuité ne fonctionnait pas simultanément. Quelle activité économique serait possible sans la lumière gratuite du soleil ? Imagine-t-on une économie qui nécessiterait de devoir payer pour donner la vie à des enfants ? Quelle civilisation se préparerait-il si nous devions acheter notre air quotidien ?

Lorsque les économistes libéraux feignent de s'étonner que les biens fournis par la nature n'aient pas de prix et clament : « mais cela ne vaut pas rien, fixons un prix », ils ignorent que la gratuité est ici synonyme d'infinitude et que, par voie de conséquence, tout ce qui a trait à la vie, celle des hommes ou des autres espèces, et tout ce qui a trait aux conditions de la vie, qu'elles soient biologiques, culturelles ou affectives, échappent au marché et au champ de la monnaie, pour rentrer dans celui de la gratuité. Réciproquement, la gratuité confère un degré de valeur incommensurable. Fondamentalement, la gratuité a sa source dans le don de la vie et la soutenabilité sociale et écologique fonde sa légitimité dans la perpétuation de cette vie reçue et donnée gratuitement. Ce qui est dit de la vie humaine peut être étendu aux choses du monde qui nous entoure. La lumière du soleil et l'air doivent rester gratuits. La santé, l'éducation et l'eau qu'il faut acheminer, les médicaments qu'il faut inventer et fabriquer, ont certes un coût mais leur caractère non marchand signifie que la cotisation versée par chacun lui donne droit à sa part de bien ou service dont la production est collectivement décidée et organisée, part déconnectée du montant de sa cotisation. La sauvegarde des gratuités existantes et l'extension de leur champ sont-elles des manifestations

des « rigidités de la société » ? S'il s'agit de se défendre contre la marchandisation, s'il s'agit de se prémunir contre une stratégie de développement durable qui se résumerait au *business* écologique, assurément. Mais ce qui est accusé d'être du conservatisme est éminemment porteur de *valeurs humaines* tout en restreignant les possibilités d'accroissement des *valeurs d'échange*.

Le paradigme du don est radicalement étranger au paradigme de l'échange marchand de même qu'à celui de la charité. Dans l'échange marchand, il y a deux acteurs : l'acheteur et le vendeur. Dans le cas de la charité privée, individuelle, il y a aussi deux acteurs : le donneur bienfaiteur qui prend ainsi l'avantage symbolique et politique sur le receveur, placé immédiatement en situation de dominé, de dépendant, et qui n'a plus d'autre solution que de continuer à demander l'aumône. Dans le cas du don qui sort de la sphère privée parce qu'il constitue un acte social, il y a toujours la médiation d'un tiers, la présence d'un troisième acteur qui empêche que ne s'instaure la situation de domination. Le face à face précédent est rompu. Le tiers qui s'intercale entre le donneur et le donataire met la distance nécessaire afin que le risque de domination ne devienne pas réalité. Dans le cas de la protection sociale et des services non marchands, la collectivité publique brise la relation individuelle pour faire de la gratuité une construction sociale, le résultat d'un projet collectif, conscient et assumé comme tel.

Mieux la charge de travail nécessaire à la production et les revenus qui en résultent sont équitablement répartis et plus la société reconnaît à chacun de ses membres l'égalité de sa vie, de son temps de vie, de son apport à la production collective par rapport à ceux de ses semblables, alors plus il est possible à chacun de trouver identité et reconnaissance sociale à la fois dans le travail et dans des activités autonomes libérées de la contrainte marchande. En d'autres termes, la soutenabilité, la réduction des inégalités, l'extension de la gratuité forment une alternative avec la dualisation de la société. Le partage, la solidarité et la gratuité unifient la société là où la marchandisation la fissure, la fracture, la dissout.

La maîtrise par l'homme de son temps, donc de sa vie elle-même, n'est réelle que si le temps libre est du temps gratuit. Le développement et l'accumulation capitalistes n'ont été possibles que par le découpage du temps de vie en tranches, dont une était transformée en quasi marchandise – le temps de travail – pour produire de véritables marchandises, une autre était transformée en consommation de marchandises, la tranche libre étant réduite à la portion congrue. L'aliénation du temps de vie, qui est à la base de tout rapport social d'exploitation et de domination, empêche la libre disposition de l'existence que chaque être humain reçoit gratuitement. L'obligation d'aliéner son temps, équivaut à un *interdit*, dans les têtes et les consciences, de sa libre jouissance. Temps libre et temps gratuit : là se trouve l'enjeu de la réduction du temps de travail car le capitalisme ne peut se permettre de ne plus contrôler une part du temps de vie qui ne serait consacrée ni à travailler, ni à consommer, ni à se reposer du travail, ni à se reposer du travail en consommant. Telle est la raison de l'hostilité farouche de la bourgeoisie devant toute réduction du temps de travail pour les salariés : où irions-nous si nous nous mettions à penser ? Or, calculer et fabriquer prennent de moins en moins de temps et penser en prend toujours autant. Mais, réjouissons-nous : penser est gratuit.

Conclusion

Un monde solidaire et pacifique

Au cours du siècle qui a précédé la Révolution française, des penseurs comme Montesquieu ou les philosophes des Lumières esquissèrent les fondements théoriques de la démocratie moderne en posant les principes de la séparation des pouvoirs, la suppression de la vénalité des offices publics, la libre circulation des êtres humains et des marchandises. Ils eurent ainsi une influence décisive sur le cours des événements d'une révolution bourgeoise qui, dans notre pays, commença en 1789 mais ne fut pleinement réalisée qu'à la fin du XIX^e siècle. En réaction à l'exploitation et à l'aliénation que le capitalisme provoqua, la pensée utopique s'épanouit tout au long du XIX^e siècle et au début du XX^e, avec la naissance du mouvement ouvrier, la Commune de Paris et la révolution soviétique de 1917.

A lire les pages qui précèdent, il n'y aurait pas de mal à imaginer que l'on vient d'esquisser une redéfinition des utopies socialiste et communiste telles qu'elles avaient été pensées lors de l'affirmation des luttes ouvrières au XIX^e siècle et avant que le XX^e ne les anéantissent. L'Histoire étant passée par là, nous n'avons plus les mots pour le dire. Nous n'avons d'autre solution alors que de travailler à redéfinir collectivement le contenu d'un projet plus humain pour l'humanité dont les propositions, bien que formulées en termes généraux, n'en sont pas moins contraignantes et conformes à notre idée du progrès. Un progrès irréductible, il faut sans cesse le redire, à cette « immense accumulation de marchandises » qui caractérise « la richesse des sociétés dans lesquelles règne le mode de production capitaliste », selon les premiers mots de Marx dans son ouvrage majeur. Lorsque les révolutionnaires de 1789 inscrivent dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : « Les hommes naissent libres et égaux », ils voulaient signifier non un état de fait, un état de nature, mais l'objectif que se fixait dorénavant la société.

En termes politiques, notre projet est de refonder la démocratie, foulée aux pieds par les exigences des lobbies financiers ou, pire, parfois écrasée par la force militaire. Cela signifie l'extension des pratiques de démocratie participative et paritaire dans la gestion des collectivités locales, et plus généralement le renforcement des droits et des organes de contrôle dans les entreprises et l'ensemble de la vie sociale. Naguère, on appelait cela l'autogestion, c'est-à-dire la capacité des travailleurs et des citoyens à prendre leur avenir en mains.

En termes sociaux, c'est-à-dire en termes d'organisation sociale, notre projet est d'œuvrer à la transformation des rapports sociaux de classe et de sexe, ceux que nous imposent le capitalisme ne pouvant être considérés comme la fin de l'histoire. En sachant que leur dépassement tout comme le projet humain de développement ne sont et ne seront pas un état défini une fois pour toutes mais un processus évolutif.

En termes économiques, notre projet est de réhabiliter l'usage des choses : établir la suprématie de la valeur d'usage sur la valeur d'échange. Cela signifie la limitation progressive du règne du profit et du champ de la valorisation du capital. C'est la condition *sine qua non* de la transformation des modèles de production et de consommation dans un sens plus qualitatif, plus économe à la fois du travail et des ressources, et plus favorable à l'éclosion d'activités solidaires. C'est aussi la condition, non suffisante sans doute mais nécessaire, permettant de réduire peu à peu toutes les formes d'inégalités, de discriminations et de dominations. La

thématique du développement soutenable ou durable n'est pas acceptable tant qu'elle reste à l'intérieur du cadre social capitaliste qui n'a que faire des équilibres planétaires et tant qu'elle reste à l'intérieur du cadre de pensée libéral qui ne conçoit la croissance économique que perpétuelle. De ce fait, elle n'est d'ailleurs pas plus crédible qu'acceptable. En revanche, le développement peut retrouver un sens positif s'il est radicalement requalifié pour mettre l'économie en face de nouvelles exigences : politiques, sociales, écologiques, et cela dans la durée.

En termes écologiques, notre projet est d'insérer les activités humaines dans une biosphère dont nous sommes partie prenante et dont les équilibres doivent être préservés pour que les conditions de la vie puissent se perpétuer. Concrètement, cela signifie de construire le progrès hors du sentier de la croissance infinie de la production et de la consommation, en sachant que la principale difficulté à surmonter tient dans la réduction de la tension entre impératifs sociaux et écologiques. Notre hypothèse est que la résolution de cette contradiction implique la réduction drastique des inégalités sociales. Tel est le sens de notre démarche reliant organisation des rapports sociaux et équilibre écologique.

En termes simplement humains, notre projet est de construire la paix. Nous avons commencé l'écriture de ce texte au moment où les deux plus grandes puissances militaires du monde envahissaient l'Irak et l'écrasaient sous les bombes. Bel exemple de développement éternellement durable que celui qui consiste à tout démolir pour pouvoir ensuite s'attribuer les marchés de reconstruction et les contrats d'exploitation du pétrole, et à imposer la démocratie à coups de canons !

Sans doute, ce texte pose-t-il toutes ces questions dans leur complexité en ne dissimulant pas leur caractère souvent abstrait mais elles n'en rencontrent pas moins les aspirations concrètes et multiples d'un nombre croissant de travailleurs et de citoyens du monde entier.

Solidarité, démocratie et paix en lieu et place de rentabilité, dictature de l'argent et guerre. A cette condition, l'histoire humaine pourra continuer de se... développer.

Bibliographie

- AITEC, Agir ici, CRID, *Actes du séminaire des 14 et 15 février 2002 « Le financement du développement durable »*, Archimède & Léonard, Hors-série n° 16, été 2002.
- Amin Samir, *Le développement inégal, Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Ed. de Minuit, 1973.
- Assidon Elsa, « FMI-Banque mondiale : la fin du consensus théorique », *L'économie politique*, n° 5, 1^{er} trimestre 2000, p. 40-53.
- ATTAC, « Un débat qui traverse le Nord et le Sud : La question des clauses sociales et environnementales », *Lignes d'attac*, n° 7, juillet-août 2000.
 - Une économie au service de l'homme*, Paris, Ed. Mille et une nuits, 2001.
 - Quand les femmes se heurtent à la mondialisation*, Paris, Ed. Mille et une nuits, 2003.
 - « Quel développement pour une société solidaire et économe? Eléments pour un débat », *Lignes d'attac*, n° 35, avril 2004.
- Azaïs Christian, Corsani Antonella, Dieuaide Patrick (sous la dir. de), *Vers un capitalisme cognitif*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- Azoulay Gérard, *Les théories du développement, Du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.
- Bairoch Paul, *Le Tiers-Monde dans l'impasse*, 1971, Paris, Gallimard, 3^e éd. 1992.
 - « Développement », in Greffe Xavier, Mairesse Jacques, Reiffers Jean-Louis, *Encyclopédie économique*, Paris, Economica, 1990, tome 1, p. 133-175.
 - Victoires et déboires, Histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Gallimard, Folio, 1997, 3 tomes.
 - Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, 1994, Paris, La Découverte, 1999.
- Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 1997, L'Etat dans un monde en mutation*, Washington, D.C., Oxford University Press, 1997.
 - Qualité de la croissance*, Bruxelles, De Boek Université, 2002.
- Boutaud Aurélien, « Développement durable, Quelques vérités embarrassantes », *Economie et humanisme*, n° 363, décembre 2002, reproduit in *Problèmes économiques*, n° 2800, 12 mars 2003.
- Braudel Fernand, *La dynamique du capitalisme*, Paris, Arthaud, 1985.
- Brown Lester R., *Eco-économie, Une autre croissance est possible, écologique et durable*, Paris, Seuil, 2003.
- Caillé Alain, « Notes sur le problème soulevé par l'excision », *Revue du MAUSS*, n° 1, 2^e trimestre 1989, p. 116-123.
- Capelle-Blancard Gunther, Monjon Stéphanie, « Le défi énergétique », *Cahiers français, « Enjeux et politiques de l'environnement »*, n° 306, janvier-février 2002, p. 60-65.
- Castoriadis Cornelius, *Le monde morcelé, Les carrefours du labyrinthe 3*, Paris, Seuil, 1990.
- Chesnais François, *La mondialisation du capital*, Paris, Syros, 1994.
 - La mondialisation financière, Genèse, coût et enjeux*, Paris, Syros, 1996.
- Cling Jean-Pierre, Razafindrakoto Mireille, Roubaud François, « Processus participatifs et lutte contre la pauvreté : vers de nouvelles relations entre les acteurs ? », *L'économie politique*, n° 16, 4^e trimestre 2002, p. 32-54.
- Cobb Clifford, Halstead Ted, Rowe Jonathan, *The Genuine Progress Indicator : Summary of data and Methodology*, San Francisco, Redefining Progress, 1995..
 - « If the GDP is up, why is America down ? », *Atlantic Monthly*, n° 276, octobre 1995, <http://www.theatlantic.com/politics/ecbig/gdp.htm>.
- Cochet Yves, Sinaï Agnès, *Sauver la terre*, Paris, Fayard, 2003.
- Comelieu Christian (dir.), « Brouillons pour l'avenir, Contributions au débat sur les alternatives », *Les Nouveaux Cahiers de l'IUED*, n° 14, Paris, PUF, 2003.
 - « Le labyrinthe des alternatives : y a-t-il des issues ? Notes préliminaires de méthode », in Comelieu Christian (dir.), « Brouillons pour l'avenir, Contributions au débat sur les alternatives », *Les Nouveaux Cahiers de l'IUED*, n° 14, Paris, PUF, 2003, p. 27-40.

- Commissariat général du plan, *Energie 2010-2020 : Les chemins d'une croissance sobre*, Rapport de Boisson Pierre, Paris, La Documentation française, 1998, « *Les défis du long terme* », Atelier dirigé par Dessus Benjamin, 1997.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED), Rapport de Brundtland Gro Harlem, *Notre avenir à tous*, Montréal, Ed. du Fleuve, 1987.
- Conseil d'analyse économique, *Kyoto et l'économie de l'effet de serre*, Rapport de Guesnerie Roger, « Les enjeux économiques de l'effet de serre », Paris, La Documentation française, n° 39, 2003.
- Cossart Jacques, « Pourquoi l'aide au développement ? », *Techniques financières et développement*, n° 71, juin 2003.
- Coutrot Thomas, « Socialisme, marchés, autogestion : un état du débat », Séminaire MATISSE « Hétérodoxies », Paris, 18 octobre 2002.
- « Une boussole pour la transformation sociale ? », *Economies et Sociétés*, Hors-série, n° 39, 6/2003, p. 1091-1098.
- Daly Herman E., « Il n'y a pas de croissance durable », *Transversales Science/Culture*, n° 13, janvier-février 1992, p. 10-11.
- Destremeau Blandine, Salama Pierre, *Mesures et démesure de la pauvreté*, Paris, PUF, 2002.
- Duménil Gérard, Lévy Dominique, *Crise et sortie de crise, Ordre et désordres néolibéraux*, Paris, PUF, Actuel Marx Confrontation, 2000.
- Dumont Louis, *Homo hierarchicus, Essai sur le système des castes*, Paris, Gallimard, 1967.
- Homo aequilis, Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, Paris, Gallimard, 1977.
- Dupuy Jean-Pierre, *Le sacrifice et l'envie, Le libéralisme aux prises avec la justice sociale*, Paris, Calmann-Lévy, 1992.
- Emmanuel Arghiri, *L'échange inégal*, Paris, Maspero, 1969.
- Fainzang Sylvie, « Circoncision, excision et rapports de domination », *Anthropologie et sociétés*, vol.9, n°1, 1985.
- « Excision et ordre social », *Droit et Cultures*, vol. 20, 1990.
- Franck André Gunder, *Le développement du sous-développement, L'Amérique latine*, Paris, Maspero, 1972.
- Furtado Celso, *Théorie du développement économique*, Paris, PUF, 1970.
- Gabas Jean-Jacques, Hugon Philippe, « Les biens publics mondiaux et la coopération internationale », *L'économie politique*, n° 12, 4^e trimestre 2001, p. 19-31.
- Gabas Jean-Jacques, Hugon Philippe, Le Roy Etienne, Lille François, Marty Christiane, Verschave François-Xavier, Vinokur Annie, *Biens publics à l'échelle mondiale*, Bruxelles, Ed. Colophon, 2001.
- Gadrey Jean, « Des outils d'évaluation alternatifs pour une économie morale de la richesse », *Economies et Sociétés*, Hors-série, n° 39, 6/2003, p. 1099-1109.
- Gadrey Jean, Jany-Catrice Florence, « Développement et progrès social : quels indicateurs choisir ? », *Alternatives économiques*, n° 211, février 2003.
- Les indicateurs de richesse et de développement, Un bilan international en vue d'une initiative française*, Rapport de recherche pour la DARES, mars 2003, <http://www.travail.gouv.fr/etudes/pdf/indicateurs.pdf>.
- Georgescu-Roegen Nicholas, *La décroissance : Entropie-Ecologie-Economie*, 2^e éd. fr., Paris, Sang de la terre, 1995.
- Girard René, *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972.
- Godelier Maurice, *L'idéal et le matériel, Pensée, économies, sociétés*, Paris, Fayard, 1984.
- Gorz A., *L'immatériel, Connaissance, valeur et capital*, Paris, Galilée, 2003.
- « Valeur marchande et richesses premières », in Merlant Philippe, Passet René, Robin Jacques, *Sortir de l'économisme, Une alternative au capitalisme néolocal*, Paris, Ed. de l'Atelier/Ed. Ouvrières, 2003, p. 57-62.
- Habel Janette, « Cuba. Les défis du nouveau "modèle" », *Revue Tiers Monde*, t. XLIV, n° 173, janvier-mars 2003, p. 127-148.
- Hardt Michael, Negri Antonio, *Empire*, Paris, Exils Ed., 2000.
- Harribey Jean-Marie, *L'économie économe, Le développement soutenable par la réduction du temps de travail*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- Le développement soutenable*, Paris, Economica, 1998.

- « La financiarisation du capitalisme et la captation de valeur », in Delaunay Jean-Claude (dir.), *Capitalisme contemporain : questions de fond*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 67-111.
- « Marxisme écologique ou écologie politique marxienne » in Bidet Jacques, Kouvelakis Eustache (dir.), *Dictionnaire Marx contemporain*, Paris, PUF, Actuel Marx, 2001, p. 183-200.
- La démence sénile du capital, Fragments d'économie critique*, Bègles, Ed. du Passant, 2002.
- « Eloge de la gratuité », *Le Passant Ordinaire*, n° 40-41, juin-septembre 2002.
- « Retraites : la solidarité en trois dimensions », *Le Grain de sable*, Courriel d'information d'ATTAC, n° 409, 14 mars 2003.
- Hilferding Rudolf, *Le capitalisme financier*, 1910, Paris, Ed. de Minuit, 1970.
- Hirschman Albert O., *La stratégie de développement économique*, 1958, Paris, Editions ouvrières, 1964.
- Husson Michel, *Six milliards sur la planète : sommes-nous trop ?*, Paris, Textuel, 2000.
- « La mondialisation, nouvel horizon du capitalisme », *Les Cahiers de critique communiste*, « Mondialisation et impérialisme », Paris, Syllepse, 2003, p. 7-31.
- Insel Ahmet., « Contre la circoncision... et sa criminalisation », *Revue du MAUSS*, n° 1, 2^e trimestre 1989, p. 128-136.
- Jacob François, *La logique du vivant, Une histoire de l'hérédité*, Paris, Gallimard, 1970.
- Jalée Pierre, *Le pillage du tiers-monde*, Paris, Maspero, 1973.
- Jetin Bruno, « La flexibilité du travail en Corée du sud », *Revue Tiers Monde*, t. XXXIX, n° 154, avril-juin 1998, p. 403-423.
- La taxe Tobin et la solidarité entre les nations*, Paris, Descartes & Cie, 2002.
- Jonas Hans, *Le principe responsabilité, Une éthique pour la civilisation technologique*, 1979, Paris, Ed. du Cerf, 1990.
- Jouvenel Bertrand (de)., *Sur la stratégie prospective de l'économie sociale*, 1966, dans *Arcadie, Essais sur le mieux-vivre*, Paris, SEDEIS, 1972, p. 272-317.
- La civilisation de puissance*, Paris, Fayard, 1976.
- Kaul Inge, Grunberg Isabelle, Stern Marc A. (dir.), *Global public goods, International Cooperation in the 21st century*, Oxford University Press, 1999.
- Keynes John Maynard, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, 1936, Paris, Payot, 1969.
- « Perspectives économiques pour nos petits-enfants », 1930, in *Essais sur la monnaie et l'économie*, Paris, Payot, 1971, p. 127-141.
- Kempf Hervé, « La faim dans le monde augmente à nouveau, s'alarme la FAO », *Le Monde*, 27 novembre 2003.
- Krugman Paul, « Main basse sur l'Amérique, Comment les très riches ont floué les classes moyennes », *Courrier international*, n° 636, 9 au 15 janvier 2003.
- Kuznets Simon, « Economic growth and income inequality », *American Economic Review*, 49, mars 1955, p. 1-28, trad. fr. dans *Croissance et structure économiques*, Paris, Calmann-Lévy, 1972.
- Laimé Marc, *Le dossier de l'eau*, Paris, Seuil, 2003.
- Latouche Serge, *Faut-il refuser le développement ?*, Paris, PUF, 1986.
- L'occidentalisation du monde, Essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformisation planétaire*, Paris, La Découverte, 1989.
- La planète des naufragés, Essai sur l'après-développement*, Paris, La Découverte, 1991.
- « Développement durable : un concept alibi, Main invisible et mainmise sur la nature », *Revue Tiers Monde*, tome XXXV, n° 137, janvier-mars 1994, p. 77-94.
- L'autre Afrique : Entre don et marché*, Paris, Albin Michel, 1998.
- « Les mirages de l'occidentalisation du monde : En finir, une fois pour toutes, avec le développement », *Le Monde diplomatique*, mai 2001.
- « Le développement est-il la solution... ou le problème ? », *L'Ecologiste*, n° 6, hiver 2001.
- « A bas le développement durable ! Vive la décroissance conviviale ! », *Silence*, n° 280, février 2002.
- La déraison de la raison économique, Du délire d'efficacité au principe de précaution*, Paris, A. Michel, 2001.
- « Le développement durable, c'est impossible », propos recueillis par Nicolino Fabrice, *Terre Sauvage*, novembre 2002.

- Justice sans limites, Le défi de l'éthique dans une économie mondialisée*, Paris, Fayard, 2003.
- Décoloniser l'imaginaire, La pensée créative contre l'économie de l'absurde*, Paris, L'Aventurine, Parangon, 2003.
- « Il faut jeter le bébé plutôt que l'eau du bain », in Comeliau Christian (dir.), « Brouillons pour l'avenir, Contributions au débat sur les alternatives », *Les Nouveaux Cahiers de l'IUED*, n° 14, Paris, PUF, 2003, p. 123-134.
- « Pour une société de décroissance », *Le Monde diplomatique*, novembre 2003.
- Lefevre Martine, « Le devoir d'excision », *Revue du MAUSS*, n° 1, 3^e trimestre 1988, p. 65-95.
 - *Le Monde Diplomatique*, Manière de voir « La ruée vers l'eau », n° 65, septembre-octobre 2002.
 - Lénine Vladimir I. Oulianov, *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, 1916, Moscou, Ed. du progrès, 1969.
 - Lewis W. Arthur, *The theory of economic growth*, Homewood, R.D. Irwin, 1955.
 - Lille François, Verschave François-Xavier, *On peut changer le monde, à la recherche des biens publics mondiaux*, Paris, La Découverte, 2003.
 - Lordon Frédéric, *Fonds de pension, piège à cons ?*, *Mirages de la démocratie actionnariale*, Paris, Raisons d'agir, 2000.
- « Les sophismes de l'épargne salariale », *La Pensée*, n° 330, avril-juin 2002, p. 47-57.
- Luxemburg Rosa, *L'accumulation du capital*, Paris, F. Maspero, 1967.
 - Maddison Angus, *L'économie mondiale, Une perspective millénaire*, OCDE, Etudes du Centre de développement, 2001.
 - Mandel Ernest, *Le troisième âge du capitalisme*, 1972, Paris, Ed. de la Passion, 1997.
 - Malthus Thomas Robert, *Essai sur le principe de population*, 1798, Paris, Flammarion, 1992, 2 tomes.
 - Marcus Vincent, Duval Guillaume, « Le BIP 40, un baromètre des inégalités et de la pauvreté », *Alternatives économiques*, n° 202, avril 2002.
 - Marx Karl, *Le Capital, Livre I*, 1867, dans *Oeuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1965, tome 1 ; *Livre II*, 1885, dans *Oeuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1968, tome 2 ; *Livre III*, 1894, dans *Oeuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1968, tome 2.
- Manuscrits de 1857-1858 (Grundrisse)*, Paris, Ed. Sociales, 1980, tomes I et II.
- Marx Karl, Engels Friedrich, *Manifeste du Parti Communiste*, 1848, dans *Oeuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1965, tome 1.
 - Mauss Marcel, *Essai sur le don, Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, dans *L'année sociologique*, seconde année, tome 1, 1923-1924, dans *Sociologie et anthropologie*, 4^e éd., Paris, Quadrige/PUF, 1991.
 - Mazoyer Marcel, « Trois questions à Marcel Mazoyer », *Le Monde*, 27 novembre 2003, propos recueillis par Hervé Hempf.
 - Meadows D.H., Meadows D.L., Randers J., Behrens III W.W., *Les limites de la croissance*, Rapport au Club de Rome, *Halte à la croissance ?*, Paris, Fayard, 1972.
 - Méda Dominique, *Qu'est-ce que la richesse ?*, Paris, Alto-Aubier, 1999.
 - Merlant Philippe, Passet René, Robin Jacques, *Sortir de l'économisme, Une alternative au capitalisme néolibéral*, Paris, Ed. de l'Atelier/Ed. Ouvrières, 2003.
 - Meunié André, « Controverses autour de la courbe environnementale de Kuznets », Université Bordeaux IV, Centre d'Economie du Développement, Document de travail, 2003.
 - Millet Damien, Toussaint Eric, *50 Questions, 50 Réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale*, Bruxelles, CADTM, Paris, Syllepse, 2002.
 - Miringoff Marc, Miringoff Marque-Luisa, *The social health of the nation*, Oxford University Press, 1999.
 - Montesquieu Charles de S., *De l'esprit des lois*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1951.
 - Nikonoff Jacques, *La comédie des fonds de pension*, Paris, Arléa, 1999.
 - Nordhaus William D., Tobin James, *Is growth obsolete ?*, NBER & Columbia University Press, 1972.
 - Nurske Ragnar, *Les problèmes de la formation du capital dans les pays sous-développés*, 1953, Paris, Cujas, 1968.
 - Partant François, *La fin du développement*, Paris, F. Maspero, 1982.
- La ligne d'horizon, Essai sur l'après-développement*, Paris, La Découverte, 1988.

- Passet René, *L'économie et le vivant*, Paris, Payot, 1979, 2^e éd. Paris, Economica, 1996.
L'illusion néo-libérale, Paris, Fayard, 2000.
« Changez l'eau du bain, mais gardez le bébé ! », *Transversales, Science Culture*, Nouvelle série, n° 2, 2^e trimestre 2002, p. 13-14.
- Perret Bernard, Roustang Guy, *L'économie contre la société, Affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle*, Paris, Seuil, 1993.
- Perroux François, *L'économie du XX^e siècle*, Paris, PUF, 1961, 3^e éd. 1969, dans *Oeuvres complètes*, tome V, Grenoble, PUG, 1991.
- Picouet Michel, Sandron Frédéric, « L'impact de la croissance démographique sur le développement : évolution d'une idée », in Martin Jean-Yves, *Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations*. Paris, IRD, août 2002, p. 205-223.
- Pigeaud Fanny, « Sénégal : les paysans se font entendre », *Alternatives économiques*, n° 220, décembre 2003.
- Polanyi Karl, *La grande transformation, Aux origines politiques et économiques de notre temps*, 1944, Paris, Gallimard, 1983.
Pour une philosophie du nouveau développement, Paris, Aubier-Presses de l'Unesco, 1981.
- PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 1999*, Bruxelles, De Boeck, 1999.
Rapport mondial sur le développement humain 2002, Bruxelles, De Boeck, 2002.
Rapport mondial sur le développement humain 2003, Paris, Economica, 2003.
- Prigogine Ilya, Stengers Isabelle, *La nouvelle alliance, Métamorphose de la science*, Paris, Gallimard, 1979.
- Quiminal Catherine, « Les associations de femmes africaines en France, Nouvelles formes de solidarité et d'individualisation », *Cahiers du GEDISST*, n° 21, 1998.
- RAI (Réseau d'alerte sur les inégalités), <http://www.cerc-association.org>.
- READ, *Manifeste du réseau européen pour l'après-développement*, reproduit dans *Revue du M.A.U.S.S. semestrielle*, « Quelle autre mondialisation ? », n° 20, Paris, La Découverte, 2^e semestre 2002, p. 90-98.
- Ricardo David, *Des Principes de l'économie politique et de l'impôt*, 1817, Paris, Flammarion, 1992.
- Rifkin Jeremy, *La fin du travail*, Préface de M. Rocard, Paris, La Découverte, 1996.
- Rist Gilbert, *Le développement, Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Politiques, 1996, 2^e éd. 2001.
« Le "développement" : la violence symbolique d'une croyance », in Comelieu Christian (dir.), « Brouillons pour l'avenir, Contributions au débat sur les alternatives », *Les Nouveaux Cahiers de l'IUED*, n° 14, Paris, PUF, 2003, p. 135-151.
- Rostow Walt Whitman, *Les étapes de la croissance économique, Un manifeste non communiste*, Paris, Seuil, 1960.
- Sachs Wolfgang, Esteva Gustavo, *Des ruines du développement*, Montréal, Ed. Ecosociété, 1996.
- Samuelson Paul Anthony, « The pure theory of public expectorer », *Review of Economics and Statistics*, 36, 1954, in Greffe X., *Economie publique*, Paris, Economica, 1975.
- Séminaire Gouvernemental sur le développement durable, Paris, Document, 28 novembre 2002.
- Sen Amartya, *Ethique et économie, Et autres essais*, Paris, PUF, 1993.
Un nouveau modèle économique, Développement, Justice, Liberté, Paris, O. Jacob, 2000.
- Severino Jean-Michel, Bianco Jean-Louis, *Globalisation, gouvernance, développement, Un autre monde est possible*, Note de la fondation Jean-Jaurès, n° 20, mars 2001.
- *Silence*, « Objectif décroissance, Vers une société harmonieuse », Paris, Ed. Parangon, 2003.
- Sinaï Agnès, « Le climat, otage des lobbies industriels » et « Engagements non tenus », *Le Monde diplomatique*, février 2001.
- Smith Adam, *Recherche sur la nature et les causes de la richesses des nations*, 1776, Paris, Flammarion, 1991, 2 tomes.
- Stiglitz Joseph E., *La grande illusion*, Paris, Fayard, 2002.
- Toussaint Eric, *La finance contre les peuples, La Bourse ou la vie*, Paris, Syllepse, Genève, CETIM, Liège, CADTM, 2004.
- Toussaint Eric, Zacharie Arnaud, *Sortir de l'impasse, Dette et ajustement*, Bruxelles, CADTM, Paris, Syllepse, 2002.
- Treillet Stéphanie, *L'économie du développement*, Paris, Nathan, 2002.

- « Le refus du développement : réflexion sur la logique d'un courant de pensée », Séminaire MATISSE « Institutions et développement », Université Paris I-Sorbonne, 7 novembre 2003.
- UNFPA (United Nations Population Fund), « Maternal Mortality Update 2002, A focus on emergency obstetric care ».
 - Vanoli André, *Une histoire de la comptabilité nationale*, Paris, La Découverte, 2002.
 - Vercellone Carlo (dir.), *Sommes-nous sortis du capitalisme industriel ?*, Paris, La Dispute, 2003.
 - Viveret Patrick, *Reconsidérer la richesse*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, 2003.
- « Faire de l'économie un espace d'échanges pacifiés », *Alternatives économiques*, Hors-série pratique, « L'utilité sociale », n° 11, septembre 2003, p.128-132.
- Wallerstein Immanuel, *Le capitalisme historique*, Paris, La Découverte, Repères, 1985.
 - Weizsäcker Ernst U. (von), Lowins Amory, Lowins Hunter L., « Facteur 4 : deux fois plus de bien-être en consommant deux fois moins de ressources », Rapport au Club de Rome, 1997.
 - Williamson John, « What Washington means by policy reform », in *Latin American Adjustment : How much has happened ?*, Washington, Institute of International Economics, 1989.
 - Zaccàï Edwin, *Le développement durable, Dynamique et constitution d'un projet*, Bruxelles, Presses interuniversitaires européennes, 2002.

Les auteurs

Gérard Gourguechon : Inspecteur des impôts

Jeanette Habel : Maître de conférences de science politique à l'Université Marne-la-Vallée

Jean-Marie Harribey : Maître de conférences d'économie à l'Université Bordeaux IV

Michel Husson : Economiste à l'Institut de Recherches Economiques et Sociales

Esther Jeffers : Maître de conférences d'économie à l'Université Paris VIII-Saint-Denis

Bruno Jetin : Maître de conférences d'économie à l'Université Paris XIII

François Lille : Lieutenant au long cours, chercheur indépendant

Christiane Marty : Ingénieur-chercheuse

Gustave Massiah : Economiste, Président du CRID

René Passet : Professeur d'économie émérite à l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne

Dominique Plihon : Professeur d'économie à l'Université Paris XIII, Président du Conseil scientifique d'ATTAC

Catherine Samary : Maître de conférences d'économie à l'Université Paris IX-Dauphine

Alain Saumon : Géographe

Eric Toussaint : Historien et politologue, Président du Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde de Belgique

Stéphanie Treillet : Maître de conférences d'économie à l'IUFM de Créteil